

HC
115
A4714

Information sociale



Expansion
Économique
Régionale

Regional
Economic
Expansion

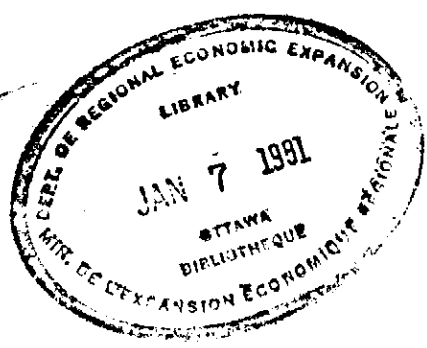
767



HN
110
Z5
C3314

Canada. Ministère de l'expansion économique
régionale.

Animation sociale



©
Information Canada
Ottawa, 1973
N^o de catalogue RE 22-1773 6F

Table des matières

<i>Partie</i>	<i>Page</i>
I INTRODUCTION.....	1
A. Histoire du Programme de relance du Canada.....	1
B. Création de la Direction des projets spéciaux et des sociétés de relance.....	3
C. Modifications au sein de l'administration fédérale.....	3
D. Dates d'échéance.....	3
E. Programmes.....	4
II EXPOSÉ RAISONNÉ.....	5
III FACTEURS DÉTERMINANT LES PROGRAMMES D'ANIMATION SOCIALE.....	9
A. Régions visées par les projets.....	9
B. Influences particulières sur les programmes d'animation sociale.....	10
C. Facteur temps.....	11
IV CONCEPTION DU PROGRAMME.....	13
A. Relance Saskatchewan: projet Nordale.....	13
B. Relance Alberta: animation sociale.....	14
C. Relance Manitoba: éducation communautaire.....	15
D. Relance Île-du-Prince-Édouard: centres de services communautaires.....	16
E. Relance Nouvelle-Écosse: projet d'animation sociale.....	17
F. Relance Nouveau-Brunswick: planification de l'évolution sociale.....	18
V CONCEPTIONS DE LA RECHERCHE.....	19
A. Projet Nordale (Saskatchewan).....	19
B. Animation sociale (Alberta).....	20
C. Enseignement pour la collectivité (Manitoba).....	20
D. Centres de services communautaires (Î-P-É).....	21
E. Projet d'animation sociale (Nouvelle-Écosse).....	23
F. Planification de l'évolution sociale (Nouveau-Brunswick)....	26

<i>Partie</i>	<i>Page</i>
VI RÉALISATION.....	29
A. Zones d'application des programmes.....	29
B. Personnel.....	33
C. Interventions.....	36
D. Durée.....	62
VII ÉVALUATION.....	65
A. Résultats de la recherche.....	65
B. Changements observés.....	73
C. Résultats.....	80
VIII RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONSTATATIONS.....	83
A. Amélioration de la situation économique.....	84
B. Augmentation de la participation.....	85
C. Développement des qualités d'animateur.....	87
D. Organismes d'assistance sociale.....	89
E. Animateurs sociaux indigènes.....	90
F. Financement.....	92
G. Stratégie.....	95
BIBLIOGRAPHIE.....	99

LISTE DES TABLES

	<i>Page</i>
1. Paradigme de recherche possible pour le Projet 821 permettant d'évaluer l'effet différentiel des initiatives que comporte le programme	24-25
2. Demandes d'information adressées au Centre d'information de Richibouctou au cours de l'année 1971.....	51
3. Résultats choisis pour le comté de Kent, 1969-1972—Changement (en %).....	72

PREMIÈRE PARTIE

Introduction¹

A. HISTOIRE DU PROGRAMME DE RELANCE DU CANADA

En 1963, le gouvernement fédéral a annoncé un programme d'aide destiné à 35 régions canadiennes, caractérisées par un taux élevé de chômage chronique et une faible croissance. On a supposé que le chômage et la faible croissance dans ces régions étaient dus à des carences économiques. On a donc fourni une aide économique, sous forme d'apport de capitaux. Dès 1965, il était devenu évident qu'il ne suffisait pas d'encourager les apports de capitaux, mais qu'il fallait aussi accroître l'utilisation de la main-d'œuvre. On a envisagé la question comme un problème de formation professionnelle. Des programmes de formation professionnelle avaient déjà été instaurés en vertu de la Loi sur l'assistance à la formation technique et professionnelle. En mai 1965, le Cabinet a accepté de collaborer avec les provinces dans la mise au point de projets pilotes afin de résoudre les besoins de formation dans les régions où le chômage était élevé et la croissance faible. Le mois suivant, on chargeait un comité, sous la présidence de M. W. R. Dymond, alors sous-ministre adjoint du Travail, de préparer une proposition détaillée. Le comité était constitué de membres de la Direction de la formation technique et professionnelle et de la Direction de l'économie et des recherches du ministère du Travail, ainsi que de personnes attachées au Secrétariat des plans spéciaux du Conseil privé.

Le comité a proposé la création d'un nombre limité de projets pilotes expérimentaux dans le but général d'accroître la productivité des personnes vivant dans les régions à faible croissance et d'accroître du même coup la productivité des régions elles-mêmes. Dans le cadre des projets pilotes, on devait mettre à l'essai un certain nombre de programmes et de méthodes. Les régions visées par les projets devaient devenir en fait des laboratoires où des cours et des techniques seraient testés pour être appliqués ultérieurement dans d'autres zones à faible croissance.

¹ Les données de la présente partie sont tirées des ouvrages suivants: [20, 25, 46].

Cette proposition a été présentée lors de la conférence fédérale-provinciale tenue en juillet 1965. En la présentant, le premier ministre Pearson a déclaré:

Le gouvernement fédéral croit que ce genre d'expérience est essentiel pour apporter des améliorations aux politiques de la main-d'œuvre qui, comme l'a réitéré le Conseil économique du Canada, sont indispensables si nous voulons réaliser les potentialités de notre économie.

Lors de cette conférence, on a décidé de réunir les ministres provinciaux de l'Éducation et du Travail afin d'étudier la proposition. Entre-temps, le comité a ajouté à la proposition plus de détails sur les objectifs et les mandats et des suggestions sur certains éléments du programme. Bon nombre de leurs idées étaient tirées de rapports sur des programmes de formation dans le cadre de la guerre à la pauvreté aux États-Unis, mais *trois des éléments suggérés contribuaient à rendre unique le programme proposé*:

1. l'étude des occasions d'emploi et des caractéristiques des élèves éventuels *avant* la conception des programmes de formation,
2. la formation à la gestion des exploitants propriétaires à faible revenu,
3. un élément de recherche qui permettrait d'adapter, d'abandonner, de perfectionner ou d'adopter des programmes d'après des connaissances fondées sur des données.

Avant la rencontre des ministres provinciaux de l'Éducation et du Travail, qui avait été retardée en raison de l'élection tenue à l'automne de 1965, la proposition élargie avait été présentée lors d'une réunion des membres de l'Association canadienne des administrateurs de la législation du travail et des membres de l'Association canadienne de l'éducation, lesquels appartenaient également au Conseil consultatif national de formation professionnelle et technique. A la suite des discussions tenues au cours de la réunion, la proposition a été réélargie (particulièrement dans les domaines de l'établissement du projet, du financement et de l'administration, et du soutien technique) et, en janvier 1966, elle fut soumise aux ministres provinciaux lors d'une réunion présidée par l'honorable Jean Marchand, qui détenait alors le portefeuille du nouveau ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Les ministres ont été d'accord avec l'idée proposée. L'étape suivante consistait à déterminer la forme de l'organisation et les pouvoirs qui lui seraient conférés. On a convenu que l'organisation devrait prendre la forme d'une société à but non lucratif, établie conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux, et soutenue financièrement par le gouvernement fédéral. Cette recommandation a été transmise aux ministères provinciaux de l'Éducation et du Travail dans une lettre de M. Tom Kent, alors sous-ministre de

la Main-d'œuvre et de l'Immigration, en date du 23 mars 1966. Il faisait en substance les observations suivantes:

Comme *premières tâches*¹ du programme, il faudra découvrir les obstacles, économiques et sociaux, etc., à la formation et élaborer des moyens efficaces pour les surmonter... Les projets concerneront la formation et le recyclage de tous les adultes dans des régions choisies et, entre autres choses, ils permettront d'élaborer des programmes pour ceux qui abandonnent en cours d'études, les chômeurs, les sous-employés, les travailleurs à revenu modique, les travailleurs déplacés ou menacés par les progrès techniques et les personnes touchées par un déclin dans les industries primaires.

B. CRÉATION DE LA DIRECTION DES PROJETS SPÉCIAUX ET DES SOCIÉTÉS DE RELANCE

En octobre 1966, une Direction des projets spéciaux a été créée au ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration afin d'établir réellement ce que l'on appelle le programme de «relance». A la suite de travaux préliminaires, les dix provinces ont été invitées à soumettre des propositions sur des régions appropriées, pour être discutées. En juin 1967, la première compagnie de relance a été constituée en société, en Nouvelle-Écosse, à la suite d'une entente avec le ministère provincial de l'Éducation. La zone spécialement choisie par la province était le comté de Yarmouth. En août, on a constitué la Société de relance de la Saskatchewan (zone choisie, Prince-Albert), celle de l'Alberta (la zone choisie avait comme centre la région du Lac la Biche) et celle de l'Île-du-Prince-Édouard (zone choisie, le comté de Kings). En mai 1969, on constituait la Société de relance du Nouveau-Brunswick (zone choisie, le comté de Kent) et, en juillet 1969, on constituait la Société de relance du Manitoba (la zone choisie était Le Pas). Pour diverses raisons, on n'a pas conclu d'ententes avec les autres provinces.

C. MODIFICATIONS AU SEIN DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

En juillet 1968, la Direction des projets spéciaux a été confiée au ministère des Forêts et du Développement rural où elle est devenue la Direction des projets expérimentaux. Plutôt que de s'attacher à la formation des personnes défavorisées, on s'est préoccupé davantage de faire des expériences relatives aux aspects humains et sociaux du développement.

En avril 1969, on a formé le ministère de l'Expansion économique régionale et on a transféré à ce ministère la Direction des projets expérimentaux, qui a été intégrée à la Direction des études sociales et humaines.

D. DATES D'ÉCHÉANCE

Dès le départ, on estimait que le Programme de relance aurait une vie limitée ou qu'il durerait relativement peu. Les projets expérimentaux de

¹ Nous avons mis les caractères en italiques.

relance ont été limités à une durée active de trois ou quatre années, plus le temps de planification et de préparation et le temps de liquidation progressive. La Société de relance de l'Île-du-Prince-Édouard s'est donc désistée de sa charte en août 1971. La Société de relance du Manitoba, créée en 1969, s'est désistée de sa charte en décembre 1971. Les Sociétés de relance de la Saskatchewan et de l'Alberta ont terminé leurs recherches, leur expansion et leurs travaux expérimentaux de formation en août 1972, mais la Société de relance de la Saskatchewan a continué à publier son matériel didactique. En septembre 1972, le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration a mis sur pied une Station de recherche et de développement en formation, dotée des installations, du matériel, des programmes et d'un personnel clé de 24 personnes de la Société de relance de la Saskatchewan. La Station va poursuivre les travaux de la Société de relance et faire des recherches dans d'autres domaines de la formation de la main-d'œuvre. L'existence de la Société de relance de la Nouvelle-Écosse a été prolongée jusqu'au 31 décembre 1972 spécialement pour dresser des rapports généraux et pour répandre des informations sur le système DACUM [1]. On prévoit que la Société de relance du Nouveau-Brunswick fonctionnera jusqu'en 1974.

E. PROGRAMMES

Les données qui précèdent constituent ni plus ni moins la structure du Programme de relance du Canada. Les programmes, les études et les conclusions sont traités dans le présent exposé et dans d'autres rapports généraux, ainsi que dans les rapports des diverses sociétés.

Les sociétés étant autonomes et réparties entre diverses régions du pays, parmi des gens qui avaient des problèmes et des besoins différents, les programmes de relance étaient très différents les uns des autres. Tous avaient cependant des points communs. Toutes les sociétés avaient des programmes de formation de base pour les adultes (certaines accordaient plus d'importance à ces programmes que d'autres), toutes avaient prévu un certain genre de préparation à la vie, toutes offraient quelque type de formation et de conseils professionnels et toutes s'occupaient d'animation sociale.

DEUXIÈME PARTIE

Exposé raisonné

A l'origine, les sociétés de relance avaient pour mandat de réaliser à titre de modèles des programmes d'emplois stables et enrichissants pour les chômeurs et les sous-employés. En vertu de ce mandat, il fallait tout d'abord s'occuper de formation professionnelle. Or on s'aperçut bientôt qu'il manquait à beaucoup de participants l'instruction élémentaire et la préparation à la vie essentielle à la stabilité de l'emploi, tout utile et enrichissant qu'il soit. En d'autres termes, l'acquisition d'aptitudes professionnelles seulement n'était pas suffisante. On a donc incorporé au programme de relance un enseignement élémentaire et des cours de préparation à la vie.

D'autre part, les sociologues, travailleurs et animateurs sociaux que les sociétés avaient embauchés dans le cadre d'équipes interdisciplinaires estimaient qu'il y avait lieu d'élargir le programme d'une autre manière. A leur avis, il fallait lutter contre le chômage et la pauvreté par l'animation sociale ou l'intervention de la collectivité, et les défavorisés eux-mêmes devaient participer à l'analyse des problèmes et à la recherche de solutions pour leurs collectivités. Cette conception est exprimée dans les suggestions apportées pour le programme de 1968. Relance Nouvelle-Écosse, première société de relance qu'on ait créée, a apporté dans son programme coordonné de formation à titre expérimental de 1968 la suggestion suivante :

Il semble dans certains cas que le chômage soit lié, non pas seulement à des problèmes individuels, mais plutôt à l'ensemble de la collectivité. *On propose de réaliser une série de projets... de façon à établir à une vaste échelle les besoins en formation de la collectivité* [32].

Dans le programme proposé par Relance Saskatchewan pour 1968, il est dit ce qui suit :

Les familles qui habitent au nord de la rivière semblent subir la même discrimination que l'ensemble de la collectivité. ... La population n'a guère réussi à obtenir de services municipaux. On se demande si pour transformer Prince-Albert Nord, en apparence et en profondeur, il ne faudrait pas un

effort concerté de la part des familles, pour analyser et exploiter leurs propres possibilités. . . . Les relations avec le voisinage seront méthodiquement développées, comme soutien des changements à opérer à l'intérieur de la famille [39].

Les suggestions soumises au ministère comportaient ensuite l'exposé d'un programme d'animation sociale pour Prince-Albert Nord.

La Société de relance de l'Alberta, dans le projet qu'elle a soumis pour 1968 au ministre canadien de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et au ministre de l'Éducation de l'Alberta, écrivait ce qui suit:

Relance Alberta veut aborder le problème des Indiens et des Métis du nord-est de l'Alberta par la méthode de l'acculturation, de l'*animation sociale*¹ et professionnelle [4].

Ces projets ont été approuvés, mais on a continué de mettre l'accent sur la formation; les sociétés et leurs conseils d'administration ont eu le sentiment que l'animation sociale et l'action collective n'étaient pas des moyens directs et tout à fait réguliers de faire accéder les chômeurs et les sous-employés à des emplois «stables et enrichissants».

En juillet 1968, le programme de relance, qui était géré par le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, a été confié au ministère des Forêts et du Développement rural; comme on l'a noté en première partie, on s'est quelque peu détourné de la formation pour expérimenter les aspects sociaux et humains du développement. Les programmes des sociétés pour 1969 traduisent ce changement. Le plan d'animation sociale de la Société de relance de la Nouvelle-Écosse commence par une citation de Dorothy et H. Curtis Mial:

L'animation sociale consiste essentiellement en une transformation sociale planifiée. Elle est soumise à la loi qui veut que la modification d'un aspect culturel ait des répercussions sur tous les autres aspects de la culture. La planification risque d'être irréaliste et inconséquente si elle ne prévoit pas ces répercussions éloignées et n'incite pas la population à en tenir compte [29].

Puis, la société passait à l'exposé de ses plans d'animation sociale.

On s'attachera surtout à ce qu'il y ait accord entre les divers groupes de la collectivité, une fois les problèmes élucidés, de sorte qu'il ne sera pas difficile d'établir un plan d'action et qu'on trouvera sûrement des solutions.

Les plans sont déjà faits, et on est en train d'organiser les habitants de Yarmouth Sud en groupes d'action sociale. . . . Par la méthode de la collaboration, par des efforts concertés, on atteindra les objectifs sociaux [33].

La Société de relance de l'Alberta a annoncé au ministère qu'elle avait déjà entrepris

. . . des programmes de formation des adultes, dans leur agglomération, dans un milieu de travail, et fortement orientés vers l'*acquisition d'aptitudes à la vie sociale et collective*¹ et vers le développement des aptitudes professionnelles [3].

¹ Nous avons ajouté les caractères en italique.

La Société de relance de l'Île-du-Prince-Édouard a proposé la création de centres de services communautaires; elle donnait entre autres les objectifs suivants:

Les membres de la collectivité amélioreront le niveau de vie général de l'agglomération et seront plus sensibles aux besoins de la collectivité. Ils aideront à discerner les problèmes, à connaître les ressources, à établir des objectifs, ils montreront comment résoudre les difficultés. Il en résultera une action collective efficace [35].

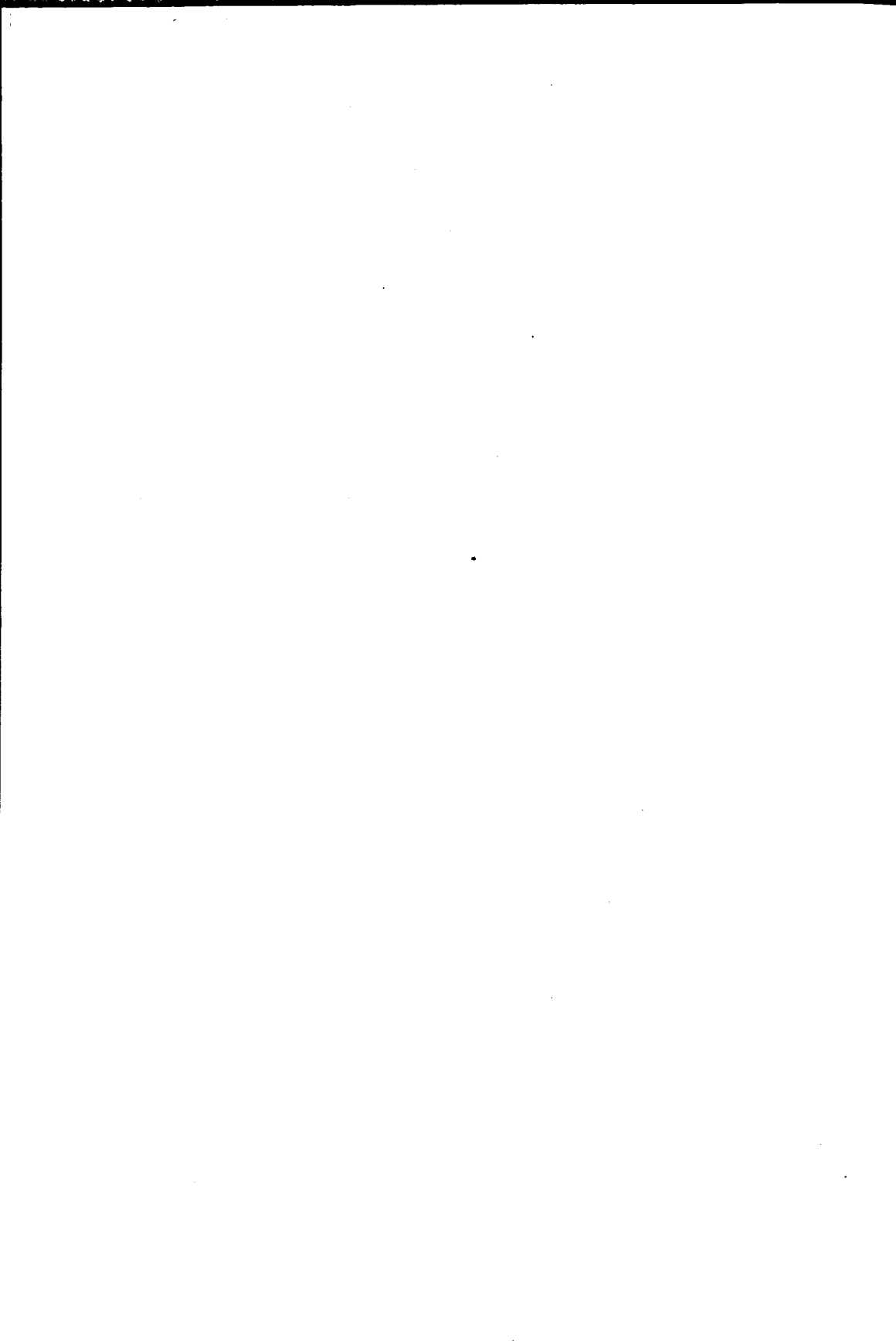
En juillet 1969, la gestion du programme a été confiée au ministère de l'Expansion économique régionale, qui a gardé la même orientation. Un rapport rédigé en septembre 1969 par le Centre de soutien technique de la Direction des études sociales et humaines du ministère faisait état du programme élargi et de ses fondements:

Pour augmenter les chances d'un impact durable et important, on a élargi les programmes de relance à divers niveaux d'étude et de traitement des besoins humains. Outre les projets de formation élémentaire en cours d'emploi, les programmes de relance comportent d'autres projets:

- a. préparation à la vie,
- b. enseignement élémentaire,
- c. orientation individuelle et familiale,
- d. formation d'aides familiales, et
- e. action sociale [19].

En septembre 1969 également, E. A. Tracey, conseiller en recherches de la Direction des études sociales et humaines, a défini dans un article intitulé *A Humanistic Psychological Conceptualization of New Start* les objectifs du Programme de relance du Canada: une amélioration du niveau de vie des défavorisés, un changement, au niveau individuel, des bénéficiaires du programme, ainsi qu'une *transformation de la collectivité*¹. La transformation de la collectivité, d'après Tracey, consiste à modifier les attitudes et le sens des valeurs chez les riches, qui contribuent à maintenir les pauvres dans leur condition [54]. Comme on le verra, les réalisateurs du programme de relance le considéraient seulement comme un des éléments de leurs programmes d'animation sociale et de transformation sociale.

¹ Nous avons ajouté les caractères en italique.



TROISIÈME PARTIE

Facteurs déterminant les programmes d'animation sociale

Plus peut-être que les autres programmes de relance, les programmes d'animation sociale ont été façonnés par les communautés auxquelles ces programmes étaient destinés, selon les antécédents et les convictions des membres du personnel de la société et par les objectifs du Programme de relance du Canada au moment où les plans furent faits.

A. RÉGIONS VISÉES PAR LES PROJETS

Les régions visées par les projets de relance ont été choisies par les provinces et approuvées par l'organisme de financement. On a toujours désigné des régions où le chômage était élevé et les revenus modiques, exception faite toutefois d'une ville qui était en plein essor.

Les régions désignées par chacune des trois sociétés des Maritimes correspondaient à des comtés. Les trois comtés étaient généralement ruraux, une ou deux villes faisaient fonction de centres commerciaux et fournissaient divers services et un nombre restreint d'emplois dans l'industrie. Tous ces comtés avaient une côte assez étendue: la pêche assurait donc quelques revenus, ainsi que l'agriculture. Les gens du comté choisi dans l'Île-du-Prince-Édouard étaient principalement d'origine anglo-saxonne, tandis que la population du comté désigné au Nouveau-Brunswick était presque entièrement acadienne, et celle du comté de Nouvelle-Écosse était acadienne à 40% et anglophone à 60%.

Les régions choisies par les trois sociétés de l'Ouest étaient habitées par une importante population indienne et métis. La région désignée en Saskatchewan se caractérisait du fait qu'elle était urbaine. Les régions désignées en Alberta et au Manitoba étaient principalement rurales, bien que la région du Manitoba comptait une ville, et celle de l'Alberta en comprenait même plusieurs. Il y avait quelque activité industrielle tant au Manitoba qu'en Alberta, mais la population autochtone n'y participait que très peu, les habitants des

réserves et des villages isolés vivant principalement des allocations de bien-être et de maigres revenus provenant de la lutte contre les incendies, de la chasse et de la pêche. Dans les trois régions désignées dans l'Ouest, les autochtones parlaient le cri, le chipewyan ou le saulteaux. Les gens qui habitaient les réserves et les villages de Métis, de même que les nouveaux venus dans les villes n'avaient qu'une connaissance très rudimentaire de l'anglais.

B. INFLUENCES PARTICULIÈRES SUR LES PROGRAMMES D'ANIMATION SOCIALE

L'une des premières personnes recrutées par Relance Alberta fut un homme qui a vécu et travaillé des années durant comme animateur social parmi les Indiens et les Métis. Cet homme a acquis sa formation dans les réserves indiennes et les villages de Métis, dans l'Ouest canadien. Il a été engagé parce qu'il connaissait à fond la population visée par la Société; son rôle premier était de se rendre dans les réserves et les villages et d'informer les gens de l'existence du Programme de relance. Pour ce faire, il a bénéficié de l'assistance d'un autochtone qui avait déjà fait fonction d'animateur social dans une association d'Indiens. Ces deux hommes estimant que la tâche était au-dessus de leurs moyens, on recruta du personnel supplémentaire (tous des autochtones) pour les aider. On se rendit vite compte que ces derniers avaient besoin de formation, et c'est à l'animateur social que l'on demanda de former et de superviser ce qui allait devenir une «équipe» de «conseillers d'orientation sociale». Lorsque Relance Manitoba fut constituée en société, le même homme se rendit au Manitoba pour rassembler et former une équipe semblable d'animateurs sociaux représentant les autochtones.

La Société de relance de la Saskatchewan a mis en œuvre le programme d'animation sociale dont elle avait fait état dans son premier rapport annuel, mais un changement dans la gestion entraîna une orientation différente, soit l'élimination du programme d'animation sociale et la concentration des efforts en vue de l'expansion et de la mise à l'essai de cours sur la préparation à la vie, de formation élémentaire et sur d'autres sujets.

Un an environ après sa constitution en société, Relance Nouvelle-Écosse a retenu les services d'un travailleur social pour faire des études de cas des stagiaires et de leurs familles; or cet homme était davantage intéressé à élaborer un programme qui permettrait à des particuliers à revenu modique de participer à des activités communautaires d'auto-assistance. Le programme d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse était, dans une large mesure, le fruit de la formation de cet homme, de son expérience et de ses lectures dans le domaine du service social. Lors de la construction de son modèle, l'influence, entre autres de Boucher [16] et de Weissman [55], était manifeste.

L'élément d'«action sociale» dans les Centres communautaires créés par Relance Île-du-Prince-Édouard est aussi imputable, en grande partie, à un membre du personnel qui avait reçu une formation de travailleur social

et avait de l'expérience dans ce domaine, bien que ce programme ne reflète pas tellement l'opinion d'une seule personne, puisque les Centres communautaires doivent tendre à des buts multiples et que des changements de personnel ont pu influencer sur le programme.

Le programme d'«expansion régionale» de Relance Nouveau-Brunswick se caractérise du fait qu'il a été conçu et élaboré par le personnel affecté à la recherche, avec l'aide d'un conseiller, M. Paul Eberts de l'Université Cornell, dont le modèle d'évolution sociale a été mis à l'essai par la Société. Bien que bon nombre des éléments de ce modèle soient semblables aux éléments des modèles élaborés principalement par des travailleurs sociaux, le fait que la direction soit assurée par des chercheurs a donné des résultats assez différents.

C. FACTEUR TEMPS

Un troisième facteur qui influe sur l'évolution des programmes d'animation sociale, dans les diverses sociétés de relance, est le temps. La première société de relance a été constituée officiellement en juin 1967, et la dernière l'a été en juillet 1969. Durant ces deux années, on a observé une modification des priorités. Les sociétés constituées en 1967 ont proposé des programmes d'animation sociale ou communautaire dans leurs plans de 1968, mais elles insistaient particulièrement sur la formation professionnelle. Deux sociétés (celles de l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard) ont intégré des projets d'animation sociale ou communautaire à des programmes de plus grande envergure. Seules les sociétés de la Saskatchewan et de la Nouvelle-Écosse ont proposé des programmes précis visant uniquement à l'animation sociale, et seul le programme de la Saskatchewan a été véritablement lancé en 1968. Il a cependant eu une vie très brève, le nouveau directeur exécutif étant d'avis que rien de neuf n'était éprouvé ou ne serait vraisemblablement appris. Le programme de la Nouvelle-Écosse, encore au «stade de recherche», comme disent les directeurs, a fait des débuts timides vers la fin de 1968, mais les plans n'ont pas été terminés et approuvés avant le mois de mai 1970, un mois après que le Directeur de la recherche des sociétés soit devenu codirecteur du programme.

Les éléments de recherche dans la plupart des premiers programmes de relance étaient limités, principalement à cause des difficultés de recrutement des chercheurs. Entre-temps, pendant qu'on rassemblait le personnel, les sociétés devaient soumettre des plans à l'organisme de financement. Elles subissaient en même temps des pressions des régions visées par les projets, lesquelles demandaient des services de formation et d'autres services comme preuves qu'une partie des sommes considérables qui, au dire des hommes politiques locaux, devaient être dépensées dans leurs circonscriptions, serviraient à la formation et à d'autres formes d'aide à la population dans ces circonscriptions. A la suite de quoi, bon nombre de programmes furent élaborés

et mis en œuvre avec un minimum d'éléments de recherche. Dans certains cas, on a demandé aux chercheurs de trouver des moyens d'évaluer des programmes déjà en œuvre. De telles mesures susciterent des difficultés et des conflits entre les chercheurs et le personnel affecté au programme.

Les sociétés constituées officiellement en 1969 ont pu bénéficier de l'expérience qu'avaient acquise les premières sociétés, et peu de programmes importants, s'il en est, ont été élaborés sans quelques éléments de recherche. On ne réussit pas ainsi à supprimer les conflits, mais on en arriva, dans une société, à élaborer un programme véritablement orienté vers la recherche. L'élément d'animation sociale de l'autre société, au Manitoba, dépendait de l'animateur social qui avait contribué à mettre sur pied l'action communautaire prévue dans le Programme de relance de l'Alberta; celui-ci adopta des méthodes similaires. Au Nouveau-Brunswick, on vit cependant apparaître un type différent de programme; le fait que le programme n'ait pas été élaboré tant que les résultats des recherches n'ont pas été connus, n'explique pas entièrement ces divergences. D'autres facteurs englobaient les conditions dans la région visée par le projet et la modification des priorités accordées aux objectifs du Programme de relance du Canada. Les possibilités d'emploi étaient pratiquement inexistantes dans la région désignée. On créa des emplois (dans les secteurs de l'enseignement et de la pêche), mais la Société refusait de former des gens en vue de postes inexistantes. En 1967, lorsque l'objectif était de former les gens en vue d'emplois stables et rémunérateurs, il aurait été réellement difficile d'imaginer un programme acceptable pour le comté de Kent (Nouveau-Brunswick), mais, en 1969, l'objectif avait tellement changé qu'un conseiller en recherches auprès de l'organisme de financement pouvait le définir comme «une transformation positive de la qualité de la vie pour les gens actuellement défavorisés» et une modification non seulement des particuliers mais aussi «de la communauté visée par le programme» [54]. Bien qu'on ait manifesté quelque opposition au sein de l'organisme de financement, à l'intérieur de la Société et dans la région désignée, la Société de relance du Nouveau-Brunswick a réussi à faire approuver et mettre en œuvre un programme devant modifier la communauté.

QUATRIÈME PARTIE

Conception du programme

Ainsi qu'on l'a mentionné, les six sociétés ont accompli un certain travail en matière d'animation ou de promotion sociale. Les unes ont élaboré des programmes globaux dont l'objectif spécifique ou principal était axé sur l'animation ou la promotion sociale; les autres ont considéré la promotion sociale comme un élément du programme qui englobait également la formation ou comportait d'autres objectifs. La présente partie traitera de l'élaboration de ces programmes ou des éléments en termes généraux ou globaux.

A. RELANCE SASKATCHEWAN: PROJET NORDALE

Le Nordale a été le premier projet de promotion sociale à être élaboré et mis en œuvre par une société de relance. La nécessité d'un tel projet a été énoncée dans le projet de programme de Relance Saskatchewan pour 1968. Au cours de l'année, un programme a été conçu et s'est concrétisé par des plans pour 1969, à titre de projet *Nordale*. L'objectif *Nordale* consistait à mettre au point des méthodes susceptibles d'être appliquées dans des taudis ruraux, et visant à accroître les emplois et les revenus, à améliorer les logements et les installations en matière d'instruction et de loisirs, et à réduire les paiements d'aide sociale à la communauté dans son ensemble. Ce projet exigeait une analyse des systèmes socio-économiques de la communauté ainsi qu'une analyse de la population elle-même, suivies d'une intervention dans trois domaines:

1. organisation communautaire
2. création d'emplois
3. développement des ressources humaines.

Il a été proposé de recruter et de former des autochtones pour assurer des services de première importance dans tous les domaines énumérés ci-dessus. Ces personnes inciteraient les membres d'un Club communautaire à

identifier les problèmes et les mesures collectives qui pourraient contribuer à trouver des solutions, à motiver des individus à participer à des cours de formation et à faciliter le placement par des liaisons avec le monde des affaires, à assurer des services de counseling et d'orientation, à mener à bien un programme familial axé sur la stabilisation de la famille ou sur la compensation des lacunes de structure (foyers sans père), à se concentrer sur les familles à problèmes multiples dans le but de renforcer la cellule familiale, à organiser un cours de préparation à la vie en considérant la communauté comme une classe [40].

B. RELANCE ALBERTA: ANIMATION SOCIALE

On a mentionné que, dans sa proposition concernant les projets de 1968, Relance Alberta avait précisé que son approche des problèmes des Indiens et des Métis consistait à concevoir un système visant à l'acculturation, à la promotion sociale et professionnelle de la population elle-même. L'animation sociale devait ainsi constituer un élément d'un «système» ou d'un programme qui engloberait également l'acculturation et la promotion professionnelle. De même que pour le projet *Nordale*, la première étape du programme devait consister en enquêtes approfondies [4]. Le rapport annuel de la société de 1968 et le Plan des opérations de 1969 ont identifié les éléments suivants d'un programme que l'on a qualifié par la suite de «Projet de centre mobile de la formation»:

1. formation élémentaire
2. orientation sociale et familiale
3. économie domestique
4. apprentissage

D'après ce qui précède, il semblerait que l'élément de la promotion sociale devait être uniquement un élément d'orientation; toutefois, une section distincte «d'animation sociale» bien qu'elle mentionne la promotion sociale comme élément, révèle que cet élément est devenu maintenant un programme distinct comportant sa propre série d'objectifs parmi lesquels figurent: l'évaluation du processus de l'animation sociale, les séances d'information sur le programme de Relance, l'information en retour au personnel de Relance, l'interprétation des emplois et d'autres réalités, la sensibilisation de la population à ses droits et à ses responsabilités, le respect de sa culture, l'identification et le renforcement des relations entre les communautés et leurs alliés au sein d'une plus vaste société, et l'encouragement de la participation à des programmes communautaires. La conception du programme exigeait une approche différente dans chaque communauté: la participation communautaire totale dans une, la participation des stagiaires du programme Relance et de leurs familles dans une autre, et l'apport d'information et d'un soutien dans

une autre. Les méthodes et techniques appliquées comportaient des réunions régulières avec des groupes et des individus, des techniques de discussion de groupe, des films, un large recours à des spécialistes soit au sein des communautés visées soit à l'extérieur de celles-ci, la préparation de «rapports en images» dépeignant la vie et les conditions au sein de communautés particulières. De même que pour le projet *Nordale*, le programme devait être réalisé par des autochtones [6].

C. RELANCE MANITOBA: ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE

Relance Manitoba a élaboré un programme d'éducation communautaire dont l'objectif à long terme consistait à développer une mobilité accrue et des possibilités de réinstallation. Certains des objectifs intermédiaires, énumérés ci-après, seront considérés comme des objectifs de promotion sociale.

1. Identifier et examiner d'autres programmes axés sur la résolution des problèmes de transition sociale, de réinstallation, de motivation, d'éducation et de perfectionnement des aptitudes des défavorisés, de coordination des systèmes auxiliaires.
2. Veiller à assurer la coordination et la coopération avec d'autres organismes en matière de partage des ressources et de l'expérience, à éviter le chevauchement et le double emploi et à présenter une image unifiée et vraisemblable aux membres de la communauté.
3. Élaborer, en collaboration avec d'autres organismes, des programmes d'éducation communautaire axés sur les objectifs de promotion sociale et économique.
4. Établir d'étroites relations de travail entre les communautés rurales défavorisées socialement et économiquement et les communautés urbaines industrielles.
5. Coordonner les ressources de la société lors de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet.
6. Soutenir les programmes d'éducation communautaire au cours de la durée de vie de la société.

Le choix des communautés devait se fonder sur «l'information et la recherche», et trois catégories de membres du personnel local devaient travailler dans ces communautés.

1. Coordonnateurs: devant résider dans des communautés constituant un projet spécifique et servir de coordonnateurs communautaires de base dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes en matière d'éducation, d'organisation et de réinstallation.
2. Conseillers: devant se déplacer entre les communautés afin d'assurer des services d'aide et d'orientation.

3. Techniciens: devant coordonner les calendriers des programmes en matière d'éducation, assumer la responsabilité de l'utilisation du matériel audio-visuel, seconder les instructeurs et les stagiaires et réunir le matériel spécial en cas de besoin [28].

D. RELANCE ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD: CENTRES DE SERVICES COMMUNAUTAIRES

Le programme d'animation sociale de Relance Île-du-Prince-Édouard a été conçu à partir des centres de services communautaires mis sur pied dans des collectivités de la région visée par le projet, et dans lesquelles la qualité de la vie était particulièrement faible.

Les principaux objectifs du programme étaient les suivants:

1. accroître l'utilisation des services d'organismes d'aide,
2. améliorer les communications entre les organismes d'aide,
3. motiver les membres de la communauté à apporter une réponse plus positive aux besoins de la collectivité,
4. accroître l'utilisation des ressources de Relance Île-du-Prince-Édouard.

Chaque centre devait assurer des services d'orientation, d'aide familiale, de garderie d'enfants et disposer de moyens d'action sociale.

Le principal objectif de l'action sociale consistait à encourager les membres à se fixer un objectif pour arriver à une meilleure vie communautaire. Aux fins de réalisation de cet objectif, un animateur social indigène, formé par la société, a été affecté à chaque centre. Au départ, sa tâche consistait à travailler en collaboration avec le service d'aide familiale en vue d'apporter son aide à la résolution de problèmes familiaux. Ce faisant, il devait se former «une clientèle» et commencer à cerner les problèmes communautaires et reconnaître les meneurs au sein de la collectivité. Les priorités seraient établies conformément aux besoins identifiés par chaque communauté. On pourrait fixer à la fois des objectifs à long terme et à court terme. Les communautés seraient organisées dans le but d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs, et les membres de la communauté prendraient les décisions nécessaires. On s'efforcerait de faire participer à la prise des décisions le plus grand nombre possible de personnes intéressées.

Les travailleurs sociaux seraient dirigés par un spécialiste des sciences sociales. Un agent de projet aiderait chaque communauté à organiser un programme d'action.

Les transports, l'équipement de bureau, et les fonds pour la publicité, le courrier postal, etc. seraient mis à la disposition des membres des organisa-

tions communautaires. On pourrait également avoir recours à des spécialisés, en cas de besoin [35].

E. RELANCE NOUVELLE-ÉCOSSE: PROJET D'ANIMATION SOCIALE

Le projet d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse a été conçu à titre de stratégie pour favoriser la participation des groupes à faibles revenus à la résolution de leurs problèmes en tant que défavorisés. Le modèle d'intervention du programme consistait en une approche d'animation sociale, qui supposait que toute communauté comprenne assez de meneurs pour établir des programmes positifs d'auto-assistance. L'idée principale du projet était axée sur la participation: rapports entre groupes voisins ou autonomes pour stimuler un sentiment de dignité de la personne humaine, de confiance et d'appartenance. On prévoyait la participation des plus fortunés, mais à titre d'aides seulement et non pas en tant qu'évaluateurs des besoins et des solutions [30]. Au total, sept éléments ont été déterminés:

1. formation
2. établissement de rapports entre voisins
3. petits groupes autonomes d'entraide
4. participation d'un organisme d'aide sociale
5. participation de plus vastes secteurs de la communauté
6. études des contraintes
7. évaluation

Les personnes intéressées aux questions communautaires devaient être initiées à la formulation des problèmes et sensibilisées aux diverses solutions possibles pour traiter ces problèmes; elles devaient acquérir certaines connaissances sur les comportements interpersonnels positifs et sur les processus sociaux et communautaires et être encouragées à participer aux cours de formation en matière de leadership. L'objectif de l'établissement de rapports entre voisins consistait à engager le plus grand nombre possible de personnes dans la résolution des problèmes. Les petits groupes d'entraide devaient réunir des personnes ayant des objectifs communs. Les organismes d'aide sociale devaient partager l'espoir de faciliter les changements susceptibles d'encourager la participation totale du groupe de défavorisés à la résolution de ses propres problèmes. La communauté dans son ensemble devait apporter sa participation de façon à pouvoir être informée et travailler avec les défavorisés en tant qu'aides, conseillers, instructeurs et autres auxiliaires. Une étude des contraintes imposées au groupe des défavorisés par le gros de la communauté a été jugée essentielle pour résoudre les problèmes qui découlent des relations au sein d'un vaste système social [31].

F. RELANCE NOUVEAU-BRUNSWICK: PLANIFICATION DE L'ÉVOLUTION SOCIALE

Le principal programme de Relance Nouveau-Brunswick est un programme de planification de l'évolution sociale appliquant le modèle des macro-systèmes de Paul Eberts. Ce modèle décrit par Eberts comme un modèle d'évolution et de promotion sociales, axé sur l'action, postule des relations causales entre l'évolution des structures et les résultats souhaités, notamment l'augmentation des revenus. Les principales variables de structure sont les rapports (avec d'autres communautés ou avec une économie politique régionale ou nationale plus vaste), la flexibilité (égalité d'accès au processus du pouvoir) et la différenciation (variété dans les services ou spécialisation différenciée). Toutes les interventions de Relance Nouveau-Brunswick ont été définies comme des rapports, lesquels à leur tour ont été définis comme suit:

Les rapports sont des méthodes potentielles dont disposent les individus et les organisations d'une communauté pour échanger des ressources avec les individus et les organisations d'autres communautés; ils constituent les canaux officiels d'accès d'une communauté aux ressources situées à l'extérieur de ses frontières; ils sont les moyens structurels dont les gens ont besoin pour construire des échanges méthodiques et profitables à distance. Les ressources dont nous parlons sont d'ordre monétaire, informationnel, technique et politique [44].

L'importance des rapports sur le plan de l'évolution sociale a été définie par Eberts en ces termes:

... le stimulus fondamental de l'évolution social apparaît sous la forme d'une nouvelle relation formelle et organisée, entre la communauté et une ou plusieurs autres communautés, qu'elles soient rurales ou urbaines [22].

Cette conception du programme exige des rapports comportant différentes proportions de ressources techniques, informationnelles et politico-idéologiques devant être assurées à six communautés de la région visée par le projet. Dans une communauté, l'objectif consiste à accroître les rapports sous forme de flux accru d'information à la communauté; dans une autre, il consiste à apporter des changements de structure par l'application d'un programme à éléments multiples; dans une autre, il comporte l'étude des incidences sur la communauté d'une subvention à la création d'emplois; dans une autre il consiste à assurer des rapports visant à introduire une nouvelle technologie et de nouveaux moyens d'existence et à favoriser leur adoption; dans une autre, il consiste à soutenir et à accroître le niveau de flexibilité, et enfin, dans la sixième, il consiste à mesurer les répercussions d'un cours de préparation à la vie sur les variables de structure communautaire [44].

CINQUIÈME PARTIE

Conceptions de la recherche

Pour la Société de relance du Nouveau-Brunswick, le plan de recherches est partie intégrante de l'élaboration du programme. Pour les autres, recherche et programme ne sont pas aussi liés. Le personnel affecté au programme et le personnel de recherche semblent dans certains cas et à certains stades avoir travaillé presque séparément à deux objectifs différents: assistance, ou services d'une part, et recherche d'autre part. Or dans tous les cas, on a fait des plans d'analyse ou d'évaluation. Notre propos ici est d'exposer les programmes, mais nous ne ferons que souligner les plans de recherche que comportent six programmes d'animation sociale. Dans un autre rapport, nous décrirons assez à fond les méthodes conçues par les diverses sociétés pour mesurer et tester l'efficacité des programmes (les six en question et d'autres).

A. PROJET NORDALE (SASKATCHEWAN)

Le premier projet en date de la Société de relance de Saskatchewan devait être basé sur l'analyse des systèmes socio-économiques et de la population intéressée. Le premier projet devait consister en une analyse des éléments suivants: instruction, emploi, bien-être familial, service d'hygiène, logement, progrès économique, information et crédit au consommateur, services juridiques, aspect social. L'analyse de la population visée par le projet devait consister à identifier des catégories comme les femmes à soutien de famille, les jeunes gens sans travail, et à leur poser diverses questions: Où s'adressent-ils pour demander des conseils? De quels services ont-ils besoins? Sont-ils satisfaits des programmes actuels? Pour quelles raisons participent-ils aux programmes de formation [40]?

On ne semble pas avoir fait de plan pour mesurer l'efficacité du programme; c'est sans doute une des raisons pour lesquelles on y a renoncé, avant même d'avoir effectué l'analyse ci-dessus.

B. ANIMATION SOCIALE (ALBERTA)

Pour la Société de relance de l'Alberta, l'animation sociale s'intégrait dans un «système d'acculturation, d'orientation sociale et professionnelle de la population». Le plan d'opérations proposé pour 1968 comprenait, sur la mesure et l'évaluation, l'article ci-dessous:

(i) *Plan d'expérimentation*

Le projet constitue une occasion idéale d'expérimentation et d'évaluation des diverses méthodes d'enseignement, d'orientation, des divers programmes d'études, de la durée des cours, des moyens de transformer les attitudes et de contribuer au progrès social¹. On peut soumettre des groupes de chacun des trois centres² à des procédés différents et comparer les changements d'attitude qui en résultent. On peut choisir, sur la base des enquêtes prévues pour le début de 1968, des groupes témoins et des variables servant de critères pour l'évaluation. La conception du programme devra permettre l'évaluation des concepts et principes fondamentaux de tout programme de formation des populations défavorisées. On citera entre autres:

(ii) le principe de la transformation culturelle et de l'adaptation sociale des collectivités où habite la population visée...

(iii) le principe voulant que la famille constitue l'unité la plus appropriée aux efforts d'adaptation sociale et culturelle...

(iv) le principe voulant que les cours de formation soient assortis de normes d'accès, de progression et de départ orientées en fonction des stagiaires; c'est là une conception toute nouvelle des programmes destinés aux défavorisés [4].

Le projet a été réalisé avant qu'on ait conçu tous les dispositifs de mesure nécessaires à la recherche. Deux ans après la parution de la publication ci-dessus, l'évaluation de certains éléments ne faisait encore que l'objet d'exposés descriptifs [8]. C'était le cas pour la question de l'animation sociale. Dans un rapport de septembre 1971, on ignorait cette composante; on écrivait en effet que «le programme comprenait au total trois éléments: enseignement, préparation à la vie, éléments de formation professionnelle [12].»

C. ENSEIGNEMENT POUR LA COLLECTIVITÉ (MANITOBA)

Le plan des opérations de la Société de relance du Manitoba pour 1971-1972 comprend une longue section sur l'évaluation du projet d'enseignement pour la collectivité. En résumé, le plan d'évaluation comprenait les points suivants.

1. Demander au personnel affecté au projet d'identifier des «éléments directeurs», sur la base de leurs études des collectivités.
2. A la fin de l'année, demander au personnel de classer ces éléments selon a) leur degré actuel d'importance, et b) leur degré d'intégration à la méthode.

¹ Nous avons ajouté les caractères en italique.

² Il s'agit des centres de formation situés dans trois collectivités aborigènes.

3. Évaluer indépendamment les éléments directeurs établis par le personnel.
4. Mesurer la corrélation entre les deux évaluations (après avoir essayé d'atténuer les écarts évidents).
5. Demander, tous les deux mois, par des questions ouvertes le détail des impressions du personnel d'autres organismes. On rangera les données par catégories, qui feront l'objet de premières mesures.
6. Établir une corrélation entre les prévisions de succès des efforts de collaboration et de coordination entre organismes, tentés par le personnel affecté au projet, le personnel d'autres organismes, cent membres des collectivités donatrices, un échantillon des habitants bénéficiaires et les quatorze personnes déplacées¹.
7. Établir conjointement avec d'autres organismes des critères d'évaluation de l'enseignement conçu pour la collectivité, et «parvenir à un rythme d'évaluation mensuel».
8. Évaluer les contacts professionnels et le succès des efforts tentés tout spécialement parmi les populations rurales défavorisées et les populations urbaines industrialisées.
9. Mesurer par divers critères l'ampleur du soutien et de la collaboration du personnel de la Société.
10. Évaluer les méthodes de sélection de la clientèle.
11. Évaluer les critères de sélection des collectivités.
12. Évaluer les aptitudes du personnel (surtout d'après l'harmonie des rapports professionnels avec le personnel d'autres organismes, d'autres sociétés, ainsi que des rapports avec les bénéficiaires des services) [28].

D. CENTRES DE SERVICES COMMUNAUTAIRES (Î-P-É)

Les centres de services communautaires créés par la Société de relance de l'Île-du-Prince-Édouard devaient examiner deux questions majeures.

1. La fréquence des recours aux organismes d'assistance régionaux augmenterait-elle considérablement? On utilise pour ce calcul les tableaux de données antérieures et postérieures sur le nombre de cas, sur les transferts de cas par d'autres organismes et sur l'accroissement des divers types de services fournis.
2. Les organismes d'assistance régionaux augmenteraient-ils considérablement les rapports avec l'extérieur? On utilise pour ce calcul les tableaux de données antérieures et postérieures sur les cas que

¹ La réinstallation des intéressés constituait l'objectif à long terme du projet.

se transmettent les organismes, ainsi que les données intermédiaires et postérieures sur les demandes de renseignements et d'assistance des organismes à la Société de relance.

Les variables devaient être mesurées comme suit.

<i>Variable</i>	<i>Mesures</i>
Qualité de vie	Subjectives, par les observateurs de la Société de relance Statistiques sur la modernisation du logement Exposés de la modernisation des services communautaires Statistiques sur l'amélioration du régime alimentaire, de l'habillement, de l'ameublement, etc.
Fréquence des recours à la Société de relance	Analyse subjective de la réputation de la Société Statistiques sur le nombre de consultations demandées au Centre Comparaisons des mesures standard des qualités intellectuelles et psychologiques des sujets contactés par les centres avec ceux qui sont atteints par d'autres moyens Registre de l'accroissement des nouvelles demandes au personnel de la Société.
Mesures répondant aux besoins de la collectivité et efficacité de l'action sociale	Description de la collectivité Mesure des services publics disponibles Sources de revenu Organisations communautaires Initiative individuelle Entrées et sorties Touristes (nombre) Exportations Services commerciaux, financiers et gouvernementaux Opinions sur la collectivité (à l'intérieur et à l'extérieur) (mesures globales antérieures, mesures postérieures partielles).

Valeur des services de consultation

Recours à la Société antérieurs et postérieurs aux contacts établis. S'il y a lieu, mesure dans laquelle les relations établies par la Société, les heures d'activité du Centre et les inhibitions de la population visée influent sur le recours au Centre.

Valeur de l'aide familiale

(La mesure d'une hypothèse secondaire n'est d'aucun intérêt aux fins du présent rapport.)

Pour le rassemblement et l'analyse des données, on a eu recours aux procédés suivants.

1. Tableaux où toutes les difficultés sont énumérées et rangées en catégories.
2. Tableaux où sont inscrits tous contacts établis ainsi que leurs motifs, la nature de l'aide demandée, qu'elle ait été accordée ou non, et les résultats des contrats établis.
3. Tableaux illustrant les caractéristiques démographiques, le niveau intellectuel et l'état psychologique de la population recevant de l'aide sur place. Ces données doivent être analysées pour déterminer la différence, s'il en est, entre les personnes contactées sur place et celles qui sont atteintes par d'autres moyens.
4. Tableaux basés sur les mesures standard d'économie domestique et présentant des données antérieures et postérieures sur l'amélioration du logement, du régime alimentaire, de l'habillement et de l'ameublement. Tableaux similaires sur l'amélioration des services communautaires.
5. Tableaux et rapports descriptifs sur les besoins de la collectivité et sur l'action sociale nécessaire pour satisfaire ces besoins.
6. Rapports officiels: information anecdotique, renseignements reçus directement de la clientèle, réaction des groupes devant les centres, observations des autres employés de la Société, «études longitudinales sur la modification des facteurs de comportement et d'attitude, que comprennent les rapports ordinaires [35]».

E. PROJET D'ANIMATION SOCIALE (NOUVELLE-ÉCOSSE)

La Société de relance de Nouvelle-Écosse a inclus un plan de recherches éventuelles dans son «Plan d'examen des méthodes permettant de faciliter la participation des défavorisés d'une collectivité et des obstacles à leur effi-

Tableau 1. Paradigme de recherche possible pour le Projet 821 permettant d'évaluer l'effet différentiel des initiatives que comporte le programme [30]

<i>Mesures</i>	<i>Variables-critères</i>	<i>Collectivité de Yarmouth</i>						<i>Collectivité témoin</i>		
		<i>Participants</i>			<i>(Contrôle) Non-participants</i>			<i>Non-participants</i>		
		<i>Avant</i>	<i>Après</i>	<i>Indice de changement</i>	<i>Avant</i>	<i>Après</i>	<i>Indice de changement</i>	<i>Avant</i>	<i>Après</i>	<i>Indice de changement</i>
1. Programme de formation pour les travailleurs sociaux de la localité	1. Connaissance et aptitudes du travailleur social	✓	✓	X	✓	✓	X	(Peut-être un échantillon d'animateurs sociaux non initiés)		
2. Programme de soutien du personnel d'un service social; discussion de groupe et participation aux études des méthodes du service	2. Connaissance, attitudes et méthodes du personnel du service social	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X
3. Renseignements à la population et consultations pour les organismes et associations	3. Attitudes de la collectivité à l'endroit des défavorisés	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X

4. Incitation des défavorisés à entrer dans des groupes, dans des organisations du voisinage et à s'intégrer à la collectivité	4. Indice de collaboration sociale des défavorisés	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X
5. Incitation des défavorisés à entrer dans des groupes, dans des organisations du voisinage et à s'intégrer à la collectivité	5. Connaissances des défavorisés sur la collectivité	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X
6. Incitation des défavorisés à entrer dans des groupes, dans des organisations du voisinage et à s'intégrer à la collectivité	6. Changement d'attitude chez les défavorisés	✓	✓	X	✓	✓	X	✓	✓	X
7. Orientation pour la création d'un organisme efficace (renseignements, méthodes de formation de chefs)	7. Indice de création d'un organisme local	✓	✓	X	—	—	—	✓	✓	X

cacité». Étant donné que d'après ses dossiers elle n'a pas conçu d'autre plan, nous reproduisons son plan «éventuel» comme plan de recherche effectivement adopté (pp. 24 et 25). Il est simple: les changements qu'apportait chacun des éléments du programme devaient être mesurés par des tests antérieurs et postérieurs auxquels étaient soumis participants et non-participants. Le plan prévoit la mesure de changements produits dans une collectivité témoin, mais il n'en fait mention que comme d'une possibilité. Lors de la réalisation du projet, il n'y avait pas de collectivité témoin.

F. PLANIFICATION DE L'ÉVOLUTION SOCIALE (NOUVEAU-BRUNSWICK)

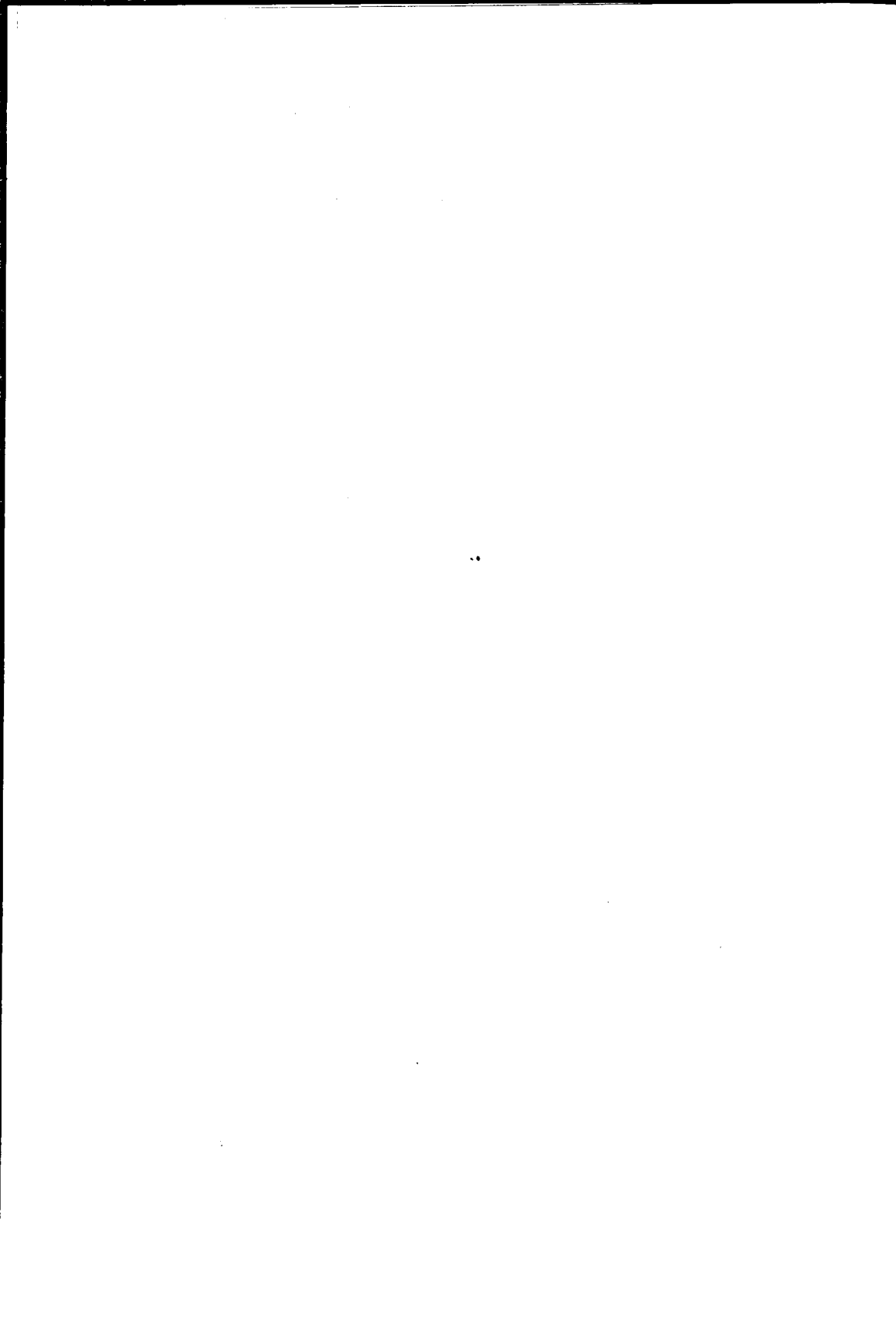
Le projet de transformation sociale de la Société de relance du Nouveau-Brunswick consiste en un programme où sont intégrées recherches et animation sociale. Il comporte la vérification d'une série d'hypothèses touchant les procédés de transformation sociale collective, objectif primordial du projet. La méthode de recherches comporte quatre éléments.

1. *Traitement des données.* Utiliser une méthode suggérée par la théorie des changements structuraux pour analyser le milieu et les données économiques, sociales, géographiques. Une fois les données traitées, esquisser une typologie des collectivités, des activités et des besoins. Méthodes statistiques de base: selon le rang, selon une échelle, selon des facteurs.
2. *Définition du programme.* A l'aide de l'analyse qui a été faite, déterminer la nature des mesures à prendre dans les agglomérations choisies.
3. *Évaluation.* A l'aide d'un ensemble de critères extérieurs à l'initiative sociale, à savoir les conséquences de l'initiative sur le revenu et les indicateurs sociaux en termes de rendement évalué, procéder à l'évaluation à trois niveaux.
 - a. Interne. Évaluation des réalisations, surtout d'après des critères traditionnels (comme le rendement des étudiants d'après un test).
 - b. Externe. Évaluation de nature à déterminer si les mesures appliquées constituent ou non une méthode pour manipuler une variable structurale prédéterminée.
 - c. Global. Évaluation permettant de déterminer le rapport entre le changement structural réalisé et les autres variables structurales, les changements accusés par ces dernières, leurs causes et leurs effets sur le rendement estimé. (Pour effectuer une évaluation à ce niveau, il faut considérer l'impact global de la relance, ainsi que d'autres interventions, comme celles du

gouvernement provincial, les subventions du ministère de l'Expansion économique régionale, les travaux de voirie, le zonage, l'aménagement de parcs, etc.)

4. *Information en retour.* Utiliser les informations provenant des chercheurs et des réalisateurs du programme pour parvenir à une formule théorique encore meilleure.

Par cette méthode, on veut parvenir à formuler un modèle de travail vérifié par attribution de valeurs numériques aux processus de changements structuraux. Le résultat le plus important qu'on pourrait obtenir est une mesure exacte des variables clefs du processus de changement sur une durée assez prolongée. De cette façon, l'attribution de valeurs numériques au processus sera mathématiquement sûre, et on pourra la renouveler avec assurance [48].



SIXIÈME PARTIE

Réalisation

Les programmes d'animation sociale de Relance Manitoba n'ont jamais été mis en œuvre. Le projet *Nordale* de Relance Saskatchewan a fonctionné très peu de temps avant que l'on décide que sa valeur possible à titre expérimental n'en justifiait pas la poursuite. En fait, les six sociétés de relance avaient élaboré des programmes d'animation sociale ou communautaire, mais seulement quatre d'entre elles les ont mis à exécution; aussi nous ne tiendrons compte, dans les pages qui suivent, que de ces quatre sociétés.

A. ZONES D'APPLICATION DES PROGRAMMES

Les quatre programmes d'animation sociale ou communautaire ont tous été réalisés dans des villes et villages choisis dans les régions visées par le projet.

La localité pour chacun des centres de services communautaires de Relance Île-du-Prince-Édouard a été choisie d'après les critères suivants:

1. avoir une population suffisamment nombreuse pour former un groupe d'action,
2. être une véritable communauté, c'est-à-dire une agglomération capable de satisfaire à la plupart des besoins quotidiens de ses habitants, et jouissant surtout d'une base économique,
3. avoir des collectivités «satellites»,
4. être suffisamment représentative des autres communautés de la région visée pour que ses membres fournissent un profil des problèmes, des besoins et des effectifs de la région.

Les centres de services communautaires étaient situés dans les localités suivantes:

Morell: Population, environ 400 personnes. Communautés satellites: Red Head (port de pêche), Morell Rear et Bangor (communautés agricoles),

Dundee (ghetto rural). Deux écoles. Cours pour adultes durant les mois d'hiver. Bibliothèque municipale vétuste et pauvrement garnie. Centre de loisirs. Banque. Deux épiceries. Quatre stations-service. Deux magasins de vêtements. Boutique de coiffeur, salon de beauté. Restaurant. Une entreprise de plomberie, une de camionnage et une de construction. Deux dépôts de carburant. Deux trains par semaine. Bureau de poste. Bureau du service fédéral des Pêches, ministère de l'Environnement. L'activité commerciale repose principalement sur la pêche et l'agriculture. L'agriculture consiste essentiellement dans la culture de la pomme de terre et la production laitière. Seulement 25% de la partie défrichée de la région est de la terre cultivable, le reste n'est pas classé comme terre arable. Aucune forêt productive. Groupes communautaires: deux groupements religieux féminins, club de Lions, *Women's Institute*, *Allied Youth*, cercle de la Jeunesse catholique, troupes de scouts et de guides.

Souris: Population, environ 1,400 habitants. Port de pêche, un des deux ports de la province équipés pour recevoir les chalutiers de grande pêche. Deux écoles. Cours pour adultes pendant les mois d'hiver. Bibliothèque municipale. Hôpital. Deux bureaux de services publics. Ministère des Transports du Canada. Bureau de poste. Canadien National. La plupart des services provinciaux et fédéraux, dont les services de la Main-d'œuvre, dispensés à temps partiel par des non-résidents. Trois distributeurs de pétrole. Sept hôtels et restaurants. Sept stations-service. Six salons de beauté ou boutiques de coiffeur. Dix-neuf magasins de détail. Six entreprises relatives à la construction. Deux expéditeurs de pommes de terre. Deux usines de traitement du poisson. Mouture et mélange de céréales sur commande. Un expéditeur de bois de pulpe. Localité entourée par la mer et par une région agricole (pommes de terre et production laitière) passablement prospère. Cercles locaux: sept groupements pour adultes et sept de jeunes [21].

Dans les deux localités, les centres de services communautaires étaient logés dans des immeubles loués. A Morell, l'immeuble était approprié, quoique pas très grand. A Souris, le premier immeuble loué n'était pas satisfaisant. Un deuxième immeuble, rénové selon les spécifications de la société, satisfaisait aux besoins. Les conditions requises étaient que les locaux devaient servir, non seulement comme centres d'animation et d'orientation sociales, mais aussi comme garderies (autre élément du programme).

Le projet d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse a été mis en œuvre dans un secteur défavorisé de Yarmouth, petite ville de 8,500 habitants environ, centre d'affaires, de transports, services et de l'enseignement dans le comté. En 1968, la ville comptait 218 employeurs, qui employaient chacun quatre personnes ou plus, ou qui, selon les prévisions de la Société, emploieraient chacun quatre personnes d'ici trois ans. La plupart de ces employeurs se sentaient désavantagés parce qu'ils étaient loin des marchés et isolés de la concurrence d'autres régions industrielles [26]. La plus grande part de l'activité commerciale, basée sur la pêche, est saisonnière. Le principal employeur est le propriétaire d'une filature de coton. Or ni cette filature, ni aucune autre industrie importante ne sont situées dans le secteur défavorisé de la ville qui constituait le champ d'activité sociale de la Société. Les bureaux des gouvernements fédéral, provincial et ceux de l'administration municipale

se trouvent également hors de ce secteur. Ce dernier compte une population d'environ 3,800 habitants, dont 35.1 ont moins de 15 ans, et 17% au moins sont pratiquement illettrés. La plupart d'entre eux sont des manœuvres. Comme les associations semblables, une organisation communautaire a vu le jour, en grande partie grâce au travail des animateurs auxiliaires de la société [30]. Le centre de ce programme était un vieil immeuble, qui avait jadis servi de temple. On y a aménagé le bureau du personnel affecté à la réalisation du projet, de même que les locaux pour les réunions de petits groupes et les réunions communautaires.

Les efforts d'animation sociale de Relance Alberta étaient concentrés dans trois communautés isolées:

Kikino-Caslan: colonie métisse administrée par le gouvernement provincial. Petite communauté pauvre, mais qui fait preuve d'initiative. Pas d'école sur place, les enfants sont transportés à l'école par autobus sur une distance de trente milles. Un certain potentiel agricole, environ 1,000 acres défrichées, dont approximativement 500 en culture.

Janvier: communauté complètement isolée, peuplée presque uniquement d'autochtones, dont la moitié environ habite une réserve indienne fédérale, l'autre moitié se compose de squatters métis. Collectivité très pauvre dont le minimum de stabilité provient des prestations du bien-être social, et d'emplois saisonniers à temps partiel: lutte contre l'incendie, chasse, pêche, piégeage. Fort pourcentage de mortalité infantile, alcoolisme, délinquance (maris qui battent leur femme). Les instituteurs, le prêtre, les exploitants du poste de traite sont des Blancs. Un certain potentiel agricole.

Fort Chipewyan: ancienne colonie, autrefois, centre actif de pêche, de chasse et de traite des fourrures; actuellement, localité qui vit, en grande partie, des prestations du bien-être social. Base économique très limitée pour les autochtones, et menacée, en outre, par les dommages sérieux causés à l'environnement par le barrage Bennett. Le personnel des écoles, des églises, du détachement de la Gendarmerie royale et des bureaux du ministère des Transports se compose presque exclusivement de Blancs. Communications par téléphone et par avion. Services essentiels et ressources récréatives. Participation insignifiante de la part des défavorisés.

Après la mise en œuvre du programme, la Société a effectué une analyse statistique de 20 communautés, les comparant en fonction de 52 articles d'étude démographique et, en se fondant sur les données de l'étude, elle a calculé la corrélation entre des collectivités jumelées. La matrice de la corrélation réciproque qui en est résultée a été soumise à une analyse des facteurs types pour déterminer le nombre de groupements des communautés de base. Cette analyse a donné sept genres relativement différents de communautés dans la région visée par le projet. Des évaluations psychologiques subséquentes des stagiaires formés par la société ont révélé que les communautés qui se classaient dans les différents types, d'après les critères démographiques étaient également différentes, exprimées en normes et en valeurs culturelles en ce qui a trait aux comportements sociaux de base (par ex.: au point de vue de la bagarre, de la promiscuité sexuelle, des maris qui battent leur femme). L'enquête a également révélé que le modèle d'intervention de Relance Al-

berta a été plus productif et plus approprié dans certain genre de communauté que dans d'autres[11]. Cela est important, non pas tant pour Relance Alberta qui mettait toujours ses programmes à exécution dans des communautés choisies, mais pour d'autres planificateurs. Le modèle typologique eut-il été élaboré plus tôt, il aurait pu amener un choix plus judicieux des communautés, non seulement en Alberta, mais peut-être aussi dans d'autres régions visées par des projets. Tel qu'il était, il a influé sur le choix des communautés au Nouveau-Brunswick.

Le modèle des macrosystèmes adopté par Relance Nouveau-Brunswick a permis aux chercheurs de la Société, non seulement d'analyser l'importance relative des différentes variables de structure, mais aussi d'édifier une typologie communautaire par l'analyse des facteurs, semblable d'une certaine manière à celle qui a été utilisée pour l'étude en Alberta, et d'appliquer cette typologie au choix des endroits où se dérouleront les divers programmes d'action sociale. Ces communautés choisies pour l'intervention étaient:

Bouctouche: localité située sur la route principale. Services et commodités ordinaires. Une des deux communautés du comté où l'emploi dans l'industrie manufacturière est relativement important. Près de la moitié de la population est isolée dans la région la plus défavorisée aux limites du comté; ces gens ne participent pas aux activités communautaires.

Acadieville: petit village représentant le milieu rural et rétrograde le plus isolé du comté. Situé à l'intérieur du pays, avec accès limité aux services des grands centres et très peu de rapports avec eux.

Richibouctou Village: village très largement dépendant de l'industrie de la pêche, dont la valeur va en diminuant depuis 1964 et qui ne constitue pour plusieurs qu'un travail saisonnier. Quelques agriculteurs de la région tirent un certain revenu de la production du tabac. Très dépendant des autres villages pour les biens et services.

Saint-Paul: région agricole à très faible productivité. Écart très prononcé dans la répartition des âges. Taux élevé de chômage. Taux moyennement élevé de déplacements. Aucun avantage de la situation par rapport au centre de croissance qu'est Moncton.

Rexton: localité située sur la grande route. Couches sociales moyennes et supérieures relativement bien servies, mais une partie importante de la population défavorisée n'utilise pas les services et ne participe pas à la vie de la communauté.

Saint-Louis: village progressif et bien administré, situé sur la route principale. Taux de chômage le plus faible de la région visée par le projet. Très forte immigration anticipée par suite de la construction du parc national et de la réinstallation des résidents de la région du parc. Autre désorganisation prévue par suite de la construction d'une nouvelle route qui contournera le village. On prévoit que ces deux entreprises créeront un quartier de taudis. On espère, en même temps, que le parc amènera de nombreux touristes dans la région, ce qui créera des occasions d'emplois connexes à cette industrie.

Il faudrait également signaler que la ville de Moncton est aussi une localité d'intervention de la Société de relance. On n'y a pas procédé à une

analyse factorielle; en fait, Moncton n'est pas située dans la région visée par le projet. Les interventions ont trait à sa position en tant que destination principale de l'immigration en provenance de la région visée par le projet [47].

B. PERSONNEL

Le personnel affecté au projet d'animation sociale de Relance Alberta comprenait:

Le directeur de l'animation sociale: Un animateur social ayant plusieurs années d'expérience des communautés indiennes et métisses.

Le coordonnateur des animateurs sociaux: Un Indien possédant de l'expérience comme conseiller en animation sociale de l'Association des Indiens de l'Alberta.

Neuf animateurs sociaux ou conseillers: Indiens ou Métis, bilingues (Anglais et Cri ou Chipewyan), de sexe masculin, instruction allant de la 2^e année à la fin du cours secondaire; formés par la Société.

Le programme d'animation sociale de Relance Île-du-Prince-Édouard était un élément d'un projet de centre de services communautaires. Le personnel d'animation sociale comprenait:

Deux animateurs sociaux (1 dans chaque centre): Des autochtones de la région, un homme et une femme, d'âge moyen, possédant un diplôme d'école secondaire; formés par la Société.

Un travailleur social et conseiller en animation sociale: Est chargé de la supervision professionnelle des animateurs sociaux dans les deux centres.

Le personnel affecté au projet d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse comprenait:

Le spécialiste en animation sociale: Conseiller possédant une maîtrise en sciences sociales et expérience préalable en animation sociale.

Un directeur de recherche: Codirecteur du projet auquel il collabore à temps partiel seulement.

Directeur du projet:

Directeur associé de recherche dont la principale contribution a porté sur la gestion et l'inscription des données.

Directeur des études sociales:

Travailleur social chargé de l'analyse du contexte social.

Organisateur communautaire:

Travailleur social, coordonnateur des éléments des agences sociales. Employé à mi-temps.

Adjoint de recherche:

Diplômé d'une école secondaire, avec une certaine formation en travail social.

Trois animateurs sociaux:

Des autochtones de la région, deux hommes et une femme, âgés de 30 à 45 ans, instruction de la 9^e à la 11^e année, chargés de la formation d'un élément du projet.

Le personnel d'animation sociale de Relance Nouveau-Brunswick se composait de:

Un superviseur des animateurs sociaux:

Un travailleur social possédant de l'expérience en animation sociale.

Sept directeurs des interventions dans les communautés visées par le projet et à Moncton:

La formation et l'expérience de ces directeurs diffèrent, de même que la nature des interventions dans la région. A Bouctouche et Rexton, les directeurs sont des animateurs sociaux, au village de Richibouctou, le directeur est un économiste, à Saint-Paul, un éducateur, à Acadieville, un animateur social, à Saint-Louis, un négociateur entre les résidents et les nouveaux venus de la section du parc, à Moncton, un spécialiste des sciences sociales.

Surveillant des centres d'information:

Originaire de la région visée par le projet, récemment diplômé d'une école secondaire.

Dix animateurs sociaux:

Des autochtones de la région, jeunes pour la plupart, possédant au moins une 10^e année d'études et

formés par la Société. Cinq travaillant à la division des projets, et cinq, à la division des recherches.

En outre, plusieurs personnes que l'on ne peut considérer réellement comme du personnel d'animation sociale participent aux travaux de Relance Nouveaux-Brunswick; en effet, comme pratiquement la totalité des efforts de cette société vise à la validation des propositions portant sur l'évolution et l'animation sociales, on peut dire que, d'une certaine manière, pratiquement tout le personnel des Projets et de la Recherche fait partie du personnel d'animation sociale. La réalisation du projet est dirigée par:

le directeur de la recherche

Un sociologue, qui a élaboré le programme de recherches, et qui dirige le traitement des données, la définition du programme et l'évaluation.

et

le directeur du projet

Un éducateur qui dirige l'élaboration des interventions et supervise le personnel affecté à la réalisation du projet.

Comme le programme est en voie de réalisation, et que l'effectif varie à mesure que les interventions sont effectuées ou terminées, il est impossible d'identifier les autres employés comme personnel permanent d'animation sociale, mais le personnel sur les lieux comprenait ou comprend présentement, à plein temps ou à temps partiel:

des conseillers en économie domestique
un directeur de la garderie
un directeur de la programmation préscolaire
des instructeurs
un bibliothécaire
des coordonnateurs des travaux d'artisanat
des conseillers en travaux d'artisanat
des sociologues
des économistes
des animateurs sociaux

} en plus de ceux
qui sont mentionnés
précédemment

Bien qu'il y ait eu des variations considérables dans le nombre et la valeur professionnelle du personnel, de même que dans l'élaboration et la réalisation des projets d'animation sociale, toutes les sociétés de relance ont formé et employé des animateurs sociaux indigènes. Ces auxiliaires ont joué leur rôle le plus important dans les rencontres personnelles avec les béné-

ficiaires des services. Les auxiliaires donnaient des renseignements, dirigeaient les personnes vers les organismes appropriés, conseillaient et informaient les gens, organisaient et dirigeaient des réunions, organisaient des cours de courte durée, réunissaient des données, et s'acquittaient d'un très grand nombre d'autres fonctions importantes.

C. INTERVENTIONS

Chaque société a envisagé l'animation sociale à sa façon. Ce n'est qu'en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse que des projets ont été conçus précisément à des fins d'animation sociale, avec leurs propres séries d'objectifs et d'interventions planifiées. La Société de relance du Nouveau-Brunswick a conçu pratiquement tout son programme comme une planification de l'évolution sociale, englobant un certain nombre d'interventions que les autres sociétés n'intégraient pas à leurs programmes d'animation sociale ou communautaire. L'animation communautaire constituait un élément du projet de centre mobile de formation de Relance Alberta et des centres de services communautaires de Relance Île-du-Prince-Édouard, bien que, selon l'évaluation de la société, tout le programme de ces derniers centres constitue un projet d'animation communautaire. Toutes les interventions qui semblaient être considérées par les sociétés qui y recouraient, comme faisant partie des programmes d'animation sociale ou communautaire, seront examinées au moins brièvement dans les paragraphes suivants.

1. FORMATION À L'ANIMATION

Toutes les sociétés sont d'avis que la stimulation et le développement des qualités d'animateurs parmi les groupes défavorisés constituent des éléments essentiels dans leurs programmes d'animation sociale. Toutes choisirent d'abord un nombre restreint de gens parmi ces groupes, à qui elles offrirent une formation, puis des postes d'animateurs sociaux. Il n'existait pas de normes communes de sélection. En Alberta (où on les appelait conseillers d'orientation sociale), ils étaient proposés par d'autres membres de la communauté. En Nouvelle-Écosse, ils faisaient l'objet d'une autosélection dans un groupe formé à l'orientation dont les membres s'étaient eux-mêmes désignés, c'est-à-dire qu'il s'agissait de personnes qui avaient soumis à la Société, des demandes de formation ou d'emploi. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, ils devaient, pour être choisis, être acceptés par la communauté, être capables de motiver autrui et persévérer dans la poursuite de leurs objectifs. Au Nouveau-Brunswick, ils devaient avoir terminé une 10^e année ou l'équivalent et être d'expression française (préférentiellement bilingues). Si l'on en juge d'après ces critères, recommandation des collègues, demandes personnelles à la société, capacité de motiver autrui, niveau d'étude de 10^e année, on peut supposer qu'ils possédaient au moins des qualités de chef ou de l'aptitude à l'animation

sociale. Dans chaque société, la formation consistait en une expérience en cours d'emploi sous surveillance et de séances collectives de formation. La formation collective se faisait officieusement, à l'aide de toute une variété de techniques faisant participer les stagiaires à des discussions sur les problèmes des groupes défavorisés. Au cours de la formation, on leur faisait connaître d'autres organismes qui tâchaient d'aider ces communautés. Dans plusieurs cas où des personnes furent envoyées sur place sans avoir participé à des séances collectives de formation, on a constaté qu'une certaine formation aurait été souhaitable.

La formation à l'animation a d'abord été dispensée à de petits groupes de personnes travaillant pour le compte des sociétés. Ces gens, à leur tour, devaient en aider d'autres, au sein de leurs communautés défavorisées, à devenir des animateurs. Les grandes lignes du cours destiné aux conseillers d'orientation sociale de Relance Alberta stipulaient, entre autres choses, que l'on «reconnaisse les qualités d'animateur» [5]. Les animateurs sociaux de Nouvelle-Écosse devaient manifester des aptitudes à l'animation parmi les gens avec qui ils étaient en rapport [30]. Le graphique DACUM¹ qui a servi de fondement au programme de formation de Relance Nouveau-Brunswick, comprend les grands domaines de compétence ci-après: «aider les clients à utiliser les ressources pour être indépendants» et «appliquer des techniques de motivation. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, on se proposait de «compter le nombre des animateurs en provenance de la population défavorisée» [21].

Il n'existe pas vraiment de cours pour former des chefs de file ou des animateurs sociaux. Le personnel chargé de l'animation sociale et, en particulier, ceux qui œuvraient dans une communauté donnée ont cherché à stimuler chez ceux avec qui ils travaillaient les qualités ou les aptitudes à l'animation, et ce, en fournissant surtout des occasions d'exercer et de développer ces qualités ou ces aptitudes. Bon nombre de comités et de groupes d'auto-assistance se sont formés, et plusieurs organismes communautaires ont été créés. Dans l'une des régions désignées, on a eu recours à un organisme de quartier déjà existant pour développer les qualités d'animateurs.

2. ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Deux sociétés ont travaillé avec les habitants d'une communauté pour créer de nouveaux organismes communautaires devant favoriser la réalisation des objectifs d'animation sociale. Une troisième société a eu recours à un organisme qui avait été récemment mis sur pied par le personnel de la société, mais en dehors du cadre du projet d'animation sociale. La quatrième société n'a pas établi d'organisme de ce genre pendant la durée du projet, quoique des organismes ont été créés dans deux des communautés désignées peu de temps après que le projet ait pris fin.

¹ On peut en obtenir des exemplaires à la Direction des études sociales et humaines, au ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa.

Deux des quatre organismes ainsi créés ont été établis dans deux des régions les plus défavorisées du pays: un quartier de 62 familles à Bouctouche (Nouveau-Brunswick) et la petite localité de Dundee, absolument inorganisée, tout près de Morell (Île-du-Prince-Édouard). Ces deux communautés se caractérisaient par un niveau d'éducation extrêmement bas, un nombre élevé d'assistés sociaux et des conditions de vie et de logement en deçà de la normale.

L'organisme créé en collaboration avec les citoyens défavorisés de Bouctouche ne possède pas de nom particulier. C'est simplement un groupe de personnes (environ 95 % de la population du secteur défavorisé) travaillant pour ce qu'on a convenu d'appeler «Le Centre Public», un centre créé par Relance Nouveau-Brunswick. Un comité de direction dont tous les membres sont élus parmi la population défavorisée dirige les nombreuses activités de ce centre. Le centre a été inauguré en novembre 1970 et, en septembre 1972, il avait à son crédit les réalisations suivantes:

- Obtention de subventions pour les pêcheurs
- Cours de couture pour 52 femmes
- Comité jeunesse
- Réunions et activités pour les enfants
- Organisation d'une coopérative de pêcheurs
- Programmes de garderies et de maternelles
- Programme de formation de gardiennes d'enfants
- Préparation du matériel devant servir aux programmes d'enfants
- Cours de perfectionnement et de spécialisation pour les pêcheurs
- Programmes de sciences ménagères
- Obtention de subventions de travaux d'hiver, d'Initiatives locales et de Perspectives Jeunesse et mise en œuvre des programmes
- Lutte contre la pollution
- Réponse à des centaines de demandes particulières de renseignements (1228 en 1971) [49].

Le comité de direction rencontre régulièrement les conseillers et le personnel de la société pour élaborer des projets appropriés. On cherche à faire participer davantage les citoyens à la mise en œuvre de ces projets.

L'organisme créé au sein de la communauté extrêmement défavorisée de l'Île-du-Prince-Édouard est l'œuvre presque exclusive d'un animateur social sans expérience dont la formation élémentaire à ce jour n'avait porté que très peu sur l'animation sociale. Celui-ci a d'abord tenté d'établir des liens avec des gens qui habitaient à six milles à peine de la localité où il était né et avait été élevé, mais différaient sensiblement de la population du grand centre, qui se méfiaient de cette population et la craignaient même. Cet animateur a donc parlé aux gens des choses qui paraissaient nécessaires dans la

communauté. Les gens reconnaissaient la nécessité de tels changements, à condition qu'ils n'aient pas d'efforts à fournir. Reportons-nous au rapport personnel de l'animateur social pour connaître la suite:

Nous avons alors commencé à étudier l'animation sociale dans la perspective que nous pourrions appliquer ces méthodes à Dundee. J'ai passé beaucoup de temps à Montague à étudier les données connues sur l'animation sociale. Je me suis aperçu peu à peu que certaines idées et certains projets que nous implantions dans cette communauté n'étaient peut-être pas appropriés; cependant le mal était déjà fait. Nous n'avions plus qu'à faire marche arrière et à entreprendre notre démarche d'animation sociale d'après les idées déjà implantées dans l'esprit de la population. Je suis convaincu que notre programme aurait mieux réussi si, au départ, j'avais eu quelque notion de l'animation communautaire [37].

Bien que les réussites auraient pu être plus rapides si l'animateur social avait mieux connu son métier au départ, disons que l'évaluateur que nous citons ci-après, n'a pas jugé ses efforts inutiles:

Dès le mois d'août, il . . . se sentit prêt à s'orienter vers l'action sociale à titre d'exercice. Les 4, 11 et 13 août, il rencontra l'homme qui avait assumé en grande partie la charge d'organiser le déménagement et l'aménagement de la salle publique¹. Il lui expliqua en quoi consistait l'action sociale, et cet homme et son fils furent tous deux emballés par la question. Ils décidèrent ensemble de tenir une réunion dans leur foyer, avec six autres couples, afin d'étudier davantage la question de l'animation communautaire.

. . . Après les premières réunions consacrées à l'organisation, on désigna des comités pour étudier les propositions de la population en matière d'animation communautaire. Il est intéressant de signaler que . . . les propositions . . . se rapportaient presque toutes à des problèmes d'ordre économique, principalement les emplois disponibles.

En octobre . . . , l'animateur estima que le groupe pouvait tenir ses propres réunions. Le 9 octobre, des membres du groupe annoncèrent effectivement la date de leur prochaine réunion qui devait avoir lieu en l'absence de l'animateur. A compter de cette date, le groupe devint autonome, c.-à-d. qu'il fonctionna indépendamment de l'animateur qui ne servait plus que d'auxiliaire et de conseiller.

. . . un groupe se constitua et tint des réunions alors qu'auparavant, on n'avait jamais observé d'interventions directes.

. . . la proportion des familles défavorisées représentées aux réunions était, semble-t-il, significative, même flatteuse, et l'animation du groupe se trouvait confiée «aux plus défavorisés» [21].

A ce stade, l'animateur social consacra ses efforts à Morell, où un groupe d'animation communautaire fut constitué avec assez de facilité. Deux des principaux objectifs du groupe étaient de réunir les communautés de Morell et Dundee et de constituer un groupe de pêcheurs.

L'animatrice sociale de Souris (Île-du-Prince-Édouard) a également contribué à créer un nouveau «groupe unifié». Bien que Souris soit une localité

¹ Apparemment sous la direction du curé.

défavorisée, elle est beaucoup plus importante, plus prospère et mieux organisée que Dundee. Le centre de services communautaires ne fut ouvert que plusieurs mois après le centre de Dundee, de telle sorte qu'au moment où le centre commença à fonctionner, on avait retenu les services d'un spécialiste en animation sociale, et l'animatrice sociale avait eu le temps « d'étudier l'animation communautaire », l'expérience acquise à Dundee permettant une approche différente.

L'animatrice sociale commença par visiter des foyers et assister aux réunions des groupes déjà existants. En réponse aux besoins dont on lui fit part, l'animatrice organisa, pour la première fois à Souris, des cours donnant droit à des crédits pour les enseignants et les autres personnes intéressées.

Deux mois plus tard, l'animatrice convoqua une réunion publique pour discuter des problèmes communautaires dont on faisait état dans des conversations particulières et dans des petits groupes. Lors de cette réunion à laquelle participèrent 125 personnes, on décida qu'on n'accordait pas suffisamment d'attention aux organismes existants; on élit donc le Comité exécutif et consultatif de huit membres d'un nouvel organisme qui choisit le nom anglais de *Citizens' Development Committee for Eastern Kings*.

Le nouvel organisme invita le premier ministre et des membres de son cabinet à Souris pour exposer le plan de mise en valeur de l'Île-du-Prince-Édouard. Ceux-ci ne se déplacèrent pas, mais délèguèrent un agent d'information qui expliqua le plan au cours d'une réunion de 600 personnes, « l'échantillon le plus représentatif de la population—exploitants agricoles, pêcheurs, hommes d'affaires, membres du clergé, professeurs, représentants élus de la ville et des gouvernements fédéral et provincial, personnes âgées, travailleurs et jeunes », d'après le compte rendu d'un journal. Les participants à la réunion énoncèrent près d'une vingtaine de propositions devant être mises en œuvre dans le cadre du plan de mise en valeur. Le Comité d'animation désigna des sous-comités pour étudier les secteurs suivants: tourisme, éducation, santé, animation, maison de soins, caisse d'économie, logement.

L'organisme s'occupa personnellement de toutes les négociations et de la correspondance. Comme dans des cas similaires en d'autres endroits, la Société de relance assumait les frais de poste et de publicité.

Parmi les activités de pointe de l'organisme, il y a lieu de mentionner:

la formation d'un groupe de jeunes représentant tous les organismes de jeunesse de la région,

des pressions, éventuellement fructueuses, pour assurer la construction d'une résidence pour personnes âgées dans la localité,

l'étude de diverses solutions au problème du logement et des pressions (couronnées de succès) pour obtenir la présence, dans la localité, d'un représentant des autorités en matière de logement, une fois par semaine.

Somme toute, sept questions furent vivement débattues: quatre à caractère économique, une d'ordre culturel et deux d'ordre général. On de-

manda l'aide financière des gouvernements à tous les échelons, sans beaucoup de succès. Les activités du Comité d'animation, au dire de l'évaluateur, n'ont pas amélioré le niveau économique des personnes défavorisées; en fait, l'évaluateur se demande dans quelle mesure les personnes défavorisées ont participé aux travaux de l'organisme et dans quelle mesure les objectifs poursuivis correspondaient à ceux des défavorisés [21].

Relance Nouvelle-Écosse s'est servi d'un organisme qui avait été créé environ un an auparavant par des orienteurs de la société de relance, avec l'assistance d'un spécialiste en animation sociale. L'organisme, la *Yarmouth South Renewal Association*, avait été créé pour exprimer l'opinion des habitants de la zone défavorisée qui est devenue le centre du projet d'animation sociale; il n'était donc pas nécessaire de créer un nouvel organisme. L'organisme existant était doté d'un conseil de direction qui comprenait des représentants du secteur défavorisé et plusieurs personnes de la classe des mieux nantis qui étaient considérées comme des experts. Des réunions publiques furent organisées, d'abord mensuellement, puis, suivant les besoins. Les groupes d'auto-assistance (voir le chapitre suivant) ont été établis à titre de comités du conseil. Les présidents de ces comités sont devenus membres du conseil. Le personnel affecté au projet d'animation sociale fait partie à la fois des comités et du conseil. En tant qu'organisme de stimulation, le conseil était principalement chargé de conserver le centre de quartier (une ancienne mission qui servait de bureau principal au personnel de l'organisme et à celui qui était affecté au programme d'animation sociale de la Société), et de recueillir de petites sommes pour assurer le fonctionnement interne du centre.

L'organisme se concentrait surtout sur le logement. L'organisme se préoccupe aussi de diverses questions, notamment l'imposition, le nettoyage d'une plage voisine, la collecte municipale des ordures, la protection des terrains de jeux, les relations propriétaire-locataire, l'éclairage et la réparation des rues, et l'emploi. Dans certains cas, l'organisme a réussi à atteindre ses objectifs et, dans d'autres, non. Pour réaliser ces objectifs, les membres ont rencontré des représentants de la Commission industrielle, de la Chambre de commerce et d'autres groupes communautaires, et ils sont entrés fréquemment en rapport avec des représentants de l'administration municipale et des gouvernements provincial et fédéral. Les directeurs du projet signalent que «le Conseil . . . se désintéressait vite des questions lorsque les autorités ne prenaient aucune mesure pour remédier aux situations [30]».

On observa dans ce cas un fait nouveau qu'on n'avait pas signalé à propos des organismes précédemment mentionnés, l'animation devenant absolument volontaire, durant les heures de loisirs. Durant le mois au cours duquel les plans du projet d'animation sociale furent terminés et approuvés, le président de la *Yarmouth South Renewal Association* quitta son emploi pour consacrer tout son temps à l'organisme et à la formation d'autres animateurs sociaux (voir le chapitre précédent). Cet homme n'était pas un employé de la

Société, mais il a bénéficié, durant sa formation, d'une indemnité de formation de Main-d'œuvre Canada. Cet appui lui permit de se perfectionner et de consacrer plus de temps à l'organisme, et, sans doute en partie à cause de ce fait, l'organisme obtint des subventions lui permettant d'engager du personnel, après que le personnel de Relance, affecté à l'animation sociale, se fut retiré, à l'échéance du projet.

Relance Alberta créa des «centres mobiles» dans les communautés où elle concentrait ses efforts. Le terme «mobile» peut être trompeur: les centres étaient généralement constitués de bâtiments mobiles, mais ils ne se déplaçaient pas d'un endroit à l'autre, bien que certaines indications permettent de croire que le déplacement était compris dans les intentions premières. Dans la suite des choses, les bâtiments devinrent les bureaux permanents des programmes d'éducation et de formation professionnelle. Il ne semble pas qu'on ait jamais tenté de créer un organisme communautaire, à l'arrivée dans une communauté; on observa toutefois une tentative délibérée des conseillers d'orientation sociale visant à influencer sur l'organisation communautaire et à développer les aptitudes à l'organisation. Cette tentative engendra un certain nombre de comités et donna lieu à la formation de deux associations d'animation.

La première des associations à être constituées, dans le cadre d'un projet de relance, fut l'*Alberta Pe-Ta-Pun Development Inc.* de Lac La Biche, le 8 avril 1970. L'association Pe-Ta-Pun a été formée à la suite d'une occupation par les autochtones, Indiens et Métis, du centre de formation de Lac La Biche de Relance Alberta. L'occupation constituait une protestation directe contre la fermeture du centre de formation, mais la proposition qu'on a fait parvenir au premier ministre et au ministre de l'Expansion économique régionale se rapportait à un certain nombre de problèmes touchant le développement économique. On demandait dans la proposition d'établir un Conseil de développement subventionné, constitué d'autochtones de la région qui travailleraient avec des organismes gouvernementaux et privés, qui serait chargé de la planification, de l'élaboration et de la gestion de programmes destinés aux gens de la région. Ce Conseil fut établi, à l'aide d'une subvention de \$160,000 du gouvernement fédéral, couvrant les coûts de fonctionnement du centre de formation jusqu'à la fin de mars 1971. A ce montant, le gouvernement a ajouté \$350 par mois pour défrayer les membres élus du conseil de direction [24].

Une seconde association fut créée sur le site d'un projet de Relance Alberta en juin 1971, mois durant lequel le centre installé dans la localité métisse de Kikino cessa de fonctionner. Une proposition soumise au gouvernement provincial par cette association, la *Kikino Educational and Development Association*, associe la formation de l'association au programme d'animation communautaire de Relance Alberta, dans les termes suivants: «L'un

des principaux effets de la présence de la Société de relance de l'Alberta à Kikino a été de réveiller l'intérêt, l'espoir, la détermination et l'assurance individuelle et collective parmi la population, incitant ainsi les gens à travailler au développement global de leur communauté, spécialement sous leur propre direction, dans le cadre d'une gestion locale, tout en faisant appel à des ressources techniques et matérielles, au besoin [27].>

3. GROUPES D'AUTO-ASSISTANCE

Le personnel d'animation sociale, dans toutes les sociétés, travaille de pair avec les citoyens pour constituer des groupes et des comités d'intérêts spéciaux. Il s'agissait parfois de groupes indépendants, parfois de groupes relevant d'un organisme communautaire; ces groupes pouvaient être grands ou petits. D'ordinaire, ils étaient composés de volontaires non rémunérés, bien que la société de la Nouvelle-Écosse versait \$60 par mois à cinq personnes reconnues comme animateurs potentiels, afin de faciliter et d'encourager la présence aux réunions et aux séances de formation. Les groupes ou comités d'auto-assistance avaient comme dénominateur commun le fait que leurs intérêts étaient ceux d'un groupe, plutôt que ceux de la communauté en général.

Les groupes d'auto-assistance ont été constitués en rapport avec les questions suivantes:

Logement. Des comités de logement ont été formés dans quatre zones désignées. Le logement a été l'une des premières et des principales préoccupations dans le secteur défavorisé de Yarmouth où trois groupes ont été constitués, à savoir deux groupes coopératifs de logement dont les membres ont construit 15 maisons, et une Association des locataires de logements à prix modique qui a été formée, à la suite des incitations d'un organisateur de l'Association des locataires de Nouvelle-Écosse. Le comité des citoyens de Souris (Île-du-Prince-Édouard) a formé un comité de logement qui a obtenu la présence hebdomadaire, dans la communauté, d'un représentant de l'administration en matière de logement et qui a aussi réussi à mettre sur pied un groupe coopératif de logement. Il est intéressant de signaler que les gens de la communauté extrêmement défavorisée de Dundee ont rejeté les tentatives visant à les intéresser à un projet de logement parce qu'ils savaient qu'ils n'avaient pas les moyens de le faire. Un comité de logement a été formé dans la communauté peut-être encore plus défavorisée de Janvier (Alberta), et ce groupe a obtenu une aide financière du gouvernement pour assurer le logement des Indiens et des Métis. Il ne semble pas que le comité de logement de Bouctouche (Nouveau-Brunswick) ait réalisé quoi que ce soit, mais le projet n'est pas encore parvenu à terme.

Pêche. L'animateur social de Morell a travaillé avec deux groupes qui tiraient leurs revenus de la pêche. Le premier groupe était constitué de femmes tra-

vaillant dans une conserverie de poisson, qui prirent conseil de l'animateur social afin de former une association. L'animateur social rencontra ce groupe et d'autres parties intéressées pour réaliser l'objectif visé. Le deuxième groupe comprenait des pêcheurs qui estimaient que les organismes existants ne servaient pas bien leurs intérêts, dominés qu'ils étaient par les acheteurs et les fonctionnaires. Un obstacle à une organisation nouvelle réside dans l'emprise qu'exercent les acheteurs sur les producteurs du secteur primaire au moyen du crédit (les pêcheurs achètent d'ordinaire leur grément et leurs filets au moyen du crédit consenti par l'acheteur; ces dispositions sous-entendent que les pêcheurs vendront leur pêche à l'acheteur qui leur fait crédit). En dépit de cet obstacle, de petits groupes commencèrent à se réunir, puis, des groupes plus importants. Des animateurs sortirent peu à peu des rangs, et l'on discuta d'un certain nombre de problèmes que l'on soumit au ministère des Pêcheries. Il devint évident avec le temps que seuls les pêcheurs pouvaient résoudre ces problèmes; le groupe se tourna donc vers d'autres communautés de pêcheurs, en quête de nouvelles solutions.

A Bouctouche, on forma une coopérative de pêcheurs dont les 20 membres étaient d'ex-bénéficiaires des subventions aux pêcheurs participant maintenant à un projet d'adaptation au travail inauguré avec la collaboration du gouvernement provincial. Le projet est destiné aux pêcheurs pratiquant l'ostreiculture. Ceux-ci commencèrent par fabriquer des collecteurs, puis ils capturèrent les huîtres contaminées et les déversèrent dans des parcs d'élevage de la coopérative, dans des zones non contaminées. La coopérative participa ultérieurement à la commercialisation. Durant les mois d'hiver, les membres suivirent des cours élémentaires de formation et des cours de perfectionnement, pour apprendre, par exemple, à réparer de petits engins de pêche et à utiliser l'équipement. Le programme de la coopérative des pêcheurs de la baie de Bouctouche n'est pas seulement un exemple du relèvement social et économique d'anciens assistés sociaux, mais il illustre aussi les méthodes modernes d'élevage des huîtres qui peuvent avoir des répercussions considérables.

Signalons qu'avant la mise sur pied du projet d'animation sociale dont il est question dans le présent rapport, le personnel d'animation sociale de la Société de relance de la Nouvelle-Écosse avait organisé deux associations de pêcheurs. Celles-ci se fusionnèrent par la suite avec l'Association des pêcheurs du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse.

Droits à l'assistance sociale. Le Comité des droits à l'assistance sociale fut peut-être le comité le plus actif qu'a établi le personnel de Relance Nouvelle-Écosse affecté à l'animation sociale. On réunit les bénéficiaires de l'assistance sociale afin qu'ils puissent réclamer avec plus de force ce qu'ils estimaient être leurs droits. Cinq personnes seulement assistèrent à la première réunion. En trois mois, le groupe compta 48 membres, dont 46 étaient des femmes. Au début, ils manquaient d'informations à la fois sur l'assistance sociale et sur la possibilité de participer à des groupes de résolution des problèmes. On les ren-

seigna sur l'assistance sociale et on les encouragea à étendre leurs préoccupations à la mesure du groupe. Ce groupe compte parmi ses réalisations des allocations supplémentaires aux assistés sociaux, une modification de l'administration municipale de l'assistance sociale de façon à ce que les assistés touchent une somme équivalant à 100% de leurs besoins s'ils n'ont aucune autre source de revenus, l'amélioration des relations avec les travailleurs sociaux, exposés dans la presse et à la télé sur les droits à l'assistance sociale [30].

Le personnel de Relance Île-du-Prince-Édouard affecté à l'animation sociale a aussi constitué un groupe s'occupant de faire connaître les droits à l'assistance sociale. Ce groupe de 25 personnes à revenus modiques s'est réuni régulièrement durant l'hiver 1970-1971. Il a invité des fonctionnaires du ministère du Bien-être social à une réunion au cours de laquelle les membres ont été renseignés sur les prestations courantes qu'ils ne connaissaient pas. En outre, le groupe a assisté aux réunions préliminaires de la conférence des Maritimes sur le bien-être social, conférence à laquelle participèrent cinq membres du groupe en juin 1971 [37].

Couture. Un groupe de 10 mères de famille du secteur défavorisé qui était principalement visé par le projet d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse, a constitué un club de couture. Lorsqu'on leur proposa de s'inscrire aux cours du soir dispensés aux adultes, dans le centre-ville, ces femmes firent savoir qu'elles ne voulaient pas se lier avec des femmes d'un milieu plus aisé, ni entrer en concurrence avec elles. Le club se fit donner des machines à coudre et obtint les services d'un moniteur. La *Yarmouth South Renewal Association* acheta fournitures et patrons.

Un groupe couture fut également formé dans l'Île-du-Prince-Édouard; ses quinze membres provenaient des localités extrêmement défavorisées de Dundee et Red Head. On estima que réunir ces femmes constituait une réalisation importante puisque celles-ci n'avaient jamais participé auparavant à des activités de groupe et ne se rencontraient pas socialement. Ces femmes furent assez assidues et elles acceptèrent les directives de bon gré. Elles ne limitèrent pas leurs activités à la couture: elles inclurent dans leurs programmes la peinture avec les doigts, des films, des exposés sur la qualité des aliments et la cuisine.

Loisirs. Le groupe féminin de la Nouvelle-Écosse qui a plus tard constitué un club de couture, c'est d'abord réuni pour discuter de problèmes concernant la vie familiale. Les discussions portèrent de plus en plus sur les services récréatifs offerts aux enfants. Vu la discrimination réelle ou imaginaire dans le passé, ces gens ne fréquentaient pas le *Y.M.C.A.* local, mais acceptèrent finalement de convier le directeur de cet organisme à une réunion. Celui-ci fit état du programme et d'une caisse qui avait été constituée pour payer les cotisations de ceux qui n'avaient pas les moyens de le faire. Les gens ne demandaient pas l'entrée libre; bien au contraire, ils voulaient verser quelque cotisation, selon

leurs moyens. On établit donc un barème gradué, et 28 enfants de la zone devinrent membres du Y.M.C.A., moyennant une contribution de un à cinq dollars par personne.

Plus tard, la *Yarmouth South Renewal Association* forma un comité de loisirs dont le programme s'adressait aux garçons de 16 ans et plus. On obtint quelques appareils de gymnastique pour le centre du voisinage, et plus de 40 jeunes gens de 16 à 25 ans se réunirent environ 37 fois. Le groupe s'est dissous principalement parce que toute la responsabilité en matière d'utilisation du bâtiment, de l'équipement, etc., semblait retomber sur celui qui était l'instigateur du projet. Celui-ci se découragea, vu qu'aucun membre du groupe ne semblait vouloir prendre la charge de l'entreprise.

Des comités des loisirs furent constitués à Janvier et à Bouctouche, mais on n'a pas noté les réalisations de ces groupes. A Bouctouche, le groupe fonctionne toujours.

Jeunesse. Un comité de jeunes a été constitué à Souris pour coordonner les groupes d'adolescents. Ce comité a réussi à obtenir une subvention de «Perspectives Jeunesse» pour l'été 1971.

Un comité de jeunes a également été formé au «Centre public» de Bouctouche. Parmi les activités de ce groupe, à ce jour, mentionnons une soirée d'amateurs (qui a rapporté plus de \$400), des projections de films et des exposés sur la drogue.

Éducation et formation. Un comité d'éducation à Souris a réussi à faire donner, à l'école secondaire locale, les cours dispensés par le service d'éducation permanente de l'université. Un autre groupe qui s'intéressait aux adultes arriérés, a réussi à mettre sur pied un atelier pour les arriérés, après avoir déployé beaucoup d'énergie et tenu maintes réunions. Un programme initial de démonstration de sept semaines a été mis en œuvre par des volontaires. Les fonds provenaient de dons et de ventes de pâtisseries. Le groupe a même pris des dispositions pour permettre aux volontaires de passer quelque temps au Centre de formation professionnelle de Charlottetown. On a recueilli suffisamment d'argent pour retenir les services d'un surveillant durant l'année suivante. Des volontaires ont participé au programme. Entre-temps, le groupe avait dressé un budget et demandé l'aide financière des ministères de l'Éducation et du Bien-être social. Le ministère du Bien-être ayant accordé une subvention annuelle de \$6,000, le groupe se servit du premier paiement pour verser un acompte sur l'achat d'une maison dont la moitié abriterait l'atelier, et l'autre moitié serait louée afin de faire fructifier la subvention.

Un comité scolaire, formé à Janvier, fut chargé d'un programme de déjeuner destiné aux écoliers et d'autres problèmes collectifs intéressant l'école. On a écrit à propos de ces réalisations importantes: «Il semble que ce soit la première fois dans l'histoire de la collectivité que l'ont ait recours à l'instrument que constitue un comité local pour résoudre un problème interne

et spécialement pour assumer en permanence les responsabilités qu'entraîne la solution d'un tel problème [10].»

Agriculture. L'animateur social de Souris a travaillé en étroite collaboration avec les éleveurs de vaches laitières de la région après que ceux-ci eurent demandé conseil relativement aux difficultés et aux mésententes issues du projet de fusion des laiteries de la province. Un comité fut finalement désigné par la *Morell Cooperative Limited* pour étudier la fermeture éventuelle de la crèmerie de Morell et la possibilité de maintenir le fonctionnement de l'entreprise. Les négociations furent longues, ardues et frustrantes, mais les producteurs du secteur primaire tentèrent du moins d'influer sur les décisions visant leur propre avenir.

A Kikino (Alberta), on forma une société qui a négocié une subvention au titre de l'ARDA de \$99,000 pour des pâturages communautaires.

Des comités de terres et jardins furent constitués à Janvier, sans que l'ont n'ait consigné leurs réalisations.

Santé. Le problème de l'insuffisance des services pour les personnes âgées a été l'un des premiers à être considéré par le *Citizen's Development Committee for Eastern Kings*. On a désigné un comité pour étudier la possibilité de construire une maison de convalescence à Souris et pour élaborer une proposition devant être soumise au ministère de l'Expansion. En deçà d'un mois, les membres de ce comité purent soumettre leur proposition, et, trois mois plus tard, on annonçait la construction de la maison. Le comité continua de se réunir afin d'aider à choisir un emplacement, inciter l'entrepreneur à embaucher de la main-d'œuvre locale, etc., et aussi de faire des plans afin de fournir des services d'ergothérapie aux personnes âgées dans la maison et à l'extérieur.

Garderies. Trois sociétés ont prévu des garderies dans leurs programmes d'animation sociale. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, des comités de garderies se constituèrent à Morell et Souris, pour tenter d'assurer la permanence du service. Ces comités saisirent le gouvernement de leurs propositions, pour ce qui est du fonctionnement, de la teneur du programme et du financement.

Tourisme. Après que les membres du *Citizen's Development Committee* se furent réunis à plusieurs reprises, ils cherchèrent à faire participer davantage la population en faisant de la réclame dans la presse locale. Huit personnes qui avaient lu le communiqué manifestèrent aussitôt leur intérêt et se réunirent pour discuter d'action sociale. Ce groupe devint le noyau de la *Eastern Kings Tourist Association*, un groupe très actif qui se réunit toutes les deux semaines pour examiner les problèmes et les solutions possibles. Parmi les réalisations du groupe, mentionnons la pose de panneaux de signalisation, l'ouverture du premier kiosque d'information à Eastern Kings, la rédaction des premières brochures touristiques, la participation de la région à des tournois sportifs.

Marché. Le *Citizens' Development Committee* et la *Eastern Kings Exhibition Association* ont travaillé de pair pour développer une idée qui avait été soumise au comité des citoyens, à savoir la création d'un marché de plein air où l'on vendrait des produits locaux; on disposerait ainsi d'un lieu de réunion et d'une attraction touristique. Le marché fut créé et contribua avec beaucoup de succès à réunir les gens, à faire connaître la région et à attirer des touristes, et à faire vendre des marchandises.

Centre culturel. Un comité fut formé pour faire participer les citoyens à la vie du centre culturel qui avait été créé à Saint-Louis par la Société de relance du Nouveau-Brunswick. A la suite peut-être de cette mesure, le centre est parvenu à obtenir une très forte participation dans plusieurs secteurs d'activités.

Pollution. Parmi les comités formés par «Le Centre public» de Bouctouche, il y a lieu de signaler le comité de lutte contre la pollution qui avait pour objectif immédiat de remédier à certaines conditions, cause de la pollution ruinant l'ostréiculture dans la région.

4. ORIENTATION COMMUNAUTAIRE

L'élément communautaire du programme de Relance Alberta était alternativement qualifié d'animation sociale et d'orientation (parfois counseling) communautaire. Les travailleurs sociaux étaient généralement désignés sous le nom de conseillers communautaires. Un document initial de cette société pose la question suivante: «L'orientation communautaire, pour quoi faire?», et formule la réponse suivante qui englobe une définition de l'animation sociale:

La base d'un programme d'orientation communautaire est que «l'animation sociale» ou «la participation réfléchie des gens à leur vie de chaque jour» est un élément essentiel de tout programme, y compris celui dans lequel l'objectif consiste en la détermination de moyens d'employer une population défavorisée grâce à la recherche. A moins de prévoir un tel objectif, les problèmes d'adaptation sociale et le sens d'aliénation qui sont caractéristiques de notre époque sont susceptibles de s'accroître au lieu d'être réduits par un programme axé sur les objectifs.

L'orientation communautaire s'appuie sur le principe suivant lequel chaque individu peut participer à des activités qui engendrent un style de vie riche de sens et de succès, et que chaque individu a le droit d'être et de se sentir un homme, quelles que soient les circonstances.

Le rapport continue d'énumérer plusieurs hypothèses qui sous-tendent le programme d'orientation sociale de la société. Deux d'entre elles présentent un intérêt particulier dans le contexte actuel:

Les aptitudes à une survie sociale et psychologique dans la communauté et dans le milieu du travail sont aussi nécessaires que les aptitudes professionnelles.

La formation (c'est-à-dire l'apprentissage ou l'évolution comportementale) doit impliquer le milieu total de l'individu et ne pas tenter de situer l'homme ou la femme comme un individu isolé dans une salle de classe.

Parmi les objectifs de Relance Alberta, les conseillers communautaires devaient aider à développer, individuellement et collectivement l'aptitude à résoudre les problèmes et à prendre des décisions, et à sensibiliser le personnel et les membres de la communauté aux conséquences de la discrimination, qu'elle soit pratiquée par la société, par le gouvernement, par l'industrie ou par les membres de la communauté entre eux [2].

Ces objectifs seront considérés en tant qu'objectifs de promotion sociale à la réalisation desquels œuvrent, dans une certaine mesure, toutes les sociétés, par l'orientation individuelle et collective ainsi que par d'autres moyens.

A l'Île-du-Prince-Édouard, l'animation sociale et l'orientation étaient étroitement reliées. Bien que l'on employait à la fois un travailleur social et un conseiller dans chaque centre de services communautaires, et que leurs services étaient considérés comme éléments distincts des centres, ceux qui assuraient ces mêmes services recevaient en même temps leur première formation et parfois, collaboraient dans leurs activités en dehors des centres. Il ne fait guère de doute que l'orientation était assurée parfois par le travailleur social et que le conseiller apportait parfois son concours à la réalisation des objectifs de promotion sociale; en fait, on rapporte que « . . . le conseiller doit participer,—indirectement, tout au moins,—au groupe d'animation sociale [34] ».

Les travailleurs sociaux de Relance Nouvelle-Écosse avaient d'abord reçu une formation à titre d'orienteurs ou de conseillers, et, bien que l'intervention individuelle ne constituait pas officiellement un élément du programme, les directeurs rapportent que « . . . le personnel des travailleurs sociaux a été amené à assurer des services directs. La portée et la nécessité de ces services semblaient surpasser toute activité moins urgente, et la prestation de services a absorbé les énergies du personnel du projet tout aussi bien que celles des bénéficiaires. Le personnel qui se préoccupait, au même titre que les résidents, des problèmes de logement et de bien-être, a constaté que les problèmes d'urgence étaient si étendus et impérieux qu'ils nécessitaient leurs efforts directs et continus en vue de l'obtention de services, les détournant de leurs activités d'organisation qui étaient plus compatibles avec la stratégie du projet [30]. »

L'orientation ne figure pas à titre d'intervention dans les communautés visées par le projet de Relance Nouveau-Brunswick; toutefois, il ne fait aucun doute que le personnel se charge de conseiller « Le Centre Public », et les nombreux comités constitués pour planifier les programmes et établir les

contacts nécessaires ou que l'apport d'informations dans plusieurs centres d'information dépasse parfois la simple communication de renseignements.

5. APPORT D'INFORMATIONS

Deux sociétés ont considéré le manque d'information comme une grave contrainte au développement de l'individu et à l'animation sociale.

Relance Île-du-Prince-Édouard a précisé ses raisons concernant la mise sur pied de centres de services communautaires dans les termes suivants.

De nombreux services sont offerts aux résidents des régions rurales dont ceux-ci ne tirent pas véritablement profit. Les individus *ont besoin d'apports de connaissances*¹ et de soutien émanant d'un organisme d'action afin d'être en mesure de tirer profit de ces services. D'autre part, les organismes d'aide fédéraux et provinciaux sont souvent désireux d'apporter leur aide, et leur personnel est parfaitement compétent en la matière. Ils manquent simplement de ressources matérielles et financières pour déceler les zones problèmes [34].

Un service de base des centres de services communautaires consistait à «apporter des informations sur un certain nombre d'organismes publics et privés et de ministères» [34]. Des documents ultérieurs énumèrent l'apport d'information en tête de liste parmi plusieurs objectifs. Les informations étaient communiquées non seulement à ceux qui se rendaient aux centres mais également à ceux qui en étaient fort éloignés; on s'efforçait constamment d'atteindre les personnes qui avaient besoin d'informations. Les directeurs du projet du Centre de services communautaires ont apporté en annexe une conclusion à la description et à l'évaluation du projet en ces termes:

Ce dont on aura besoin à l'avenir, ce ne sera évidemment ni une étude fragmentaire du passé, ni nécessairement une foule de nouveaux services, mais plutôt une coordination des services actuels, un programme d'information sur ces services et une participation active des citoyens [37].

Relance Nouveau-Brunswick considère l'accès à l'information et au flux d'informations comme un élément essentiel de l'évolution sociale et de l'animation sociale. L'information est considérée comme un pouvoir,—seuls ceux qui ont accès à l'information, peuvent, s'ils le désirent, s'emparer du pouvoir, et, si vous voulez créer un nouveau pouvoir, vous devez permettre l'accès à l'information. A cette fin, il faut établir de nouveaux rapports, et pratiquement toutes les interventions de Relance Nouveau-Brunswick sont considérées comme de nouvelles liaisons entre les communautés visées par le projet et d'autres communautés, d'une part, et une économie politique régionale ou nationale plus globale, d'autre part. Dans cinq des communautés visées par le projet, les citoyens peuvent accéder directement à l'information par l'intermédiaire de centres d'information. Chaque centre comprend un travailleur social indigène. La liste suivante de demandes d'information reçues dans un centre au cours d'une année donne une idée de la popularité de ce service et de la diversité des renseignements demandés.

¹ Nous avons ajouté les caractères en italique.

TABLEAU 2

Demandes d'information adressées au Centre d'information de Richibouctou au cours de l'année 1971 [49].

<i>Sujet</i>	<i>Fréquence</i>	<i>Pourcentage</i>
Société de logement du Nouveau-Brunswick	338	27.5
Bien-être	133	10.8
Assurance-chômage	103	8.4
Société centrale d'hypothèques et de logement	82	6.7
Affaires immobilières	74	6.0
Association des éleveurs de lapins	58	4.7
Information sur les cours de formation	53	4.3
Emplois	49	4.0
Commerce	42	3.4
Agriculture	35	2.8
Ministère de la Main-d'œuvre et de Immigration	25	2.0
Tourisme	23	1.9
Régime de pensions du Canada	18	1.5
Pêcheries	14	1.1
Programme d'Initiatives locales	12	1.0
Ministère de l'Éducation	12	1.0
Infirmières en hygiène publique	11	0.9
Ministère de la Santé	10	0.8
Affaires bancaires	10	0.8
Autres renseignements	126	10.3
	1228	100

Outre les réponses aux demandes personnelles, deux des centres, Acadieville et Saint-Louis, publient des bulletins d'information.

Le dernier Rapport trimestriel de la société signale les points suivants en ce qui concerne les centres d'information:

La nature d'un grand nombre de ces demandes souligne l'efficacité de nos Centres d'information dans les domaines où les services d'information ont été offerts. Les citoyens ont pris conscience de l'existence des services disponibles, des programmes auxquels ils pouvaient participer, etc. . . . et étant donné qu'ils sont mieux informés, ils sont parfaitement aptes à s'organiser pour demander des services et des projets auprès du gouvernement et d'autres organismes. Nous avons pu le constater non seulement en ce qui concerne les projets Nouveaux Horizons et Initiatives locales, mais également dans les efforts tentés par des groupes de citoyens pour organiser des programmes pré-scolaires, des projets de loisirs, des centres communautaires, etc. . . . Il arrive très souvent que l'amélioration des services d'information entraîne un plus grand nombre de demandes adressées à divers ministères. On ne peut que s'en féliciter car, dans la majorité des cas, ces citoyens ne demandent que des services et de l'aide auxquels ils ont droit, à juste titre, et dont ils ont été précédemment privés sans que ce ne soit leur faute. Il est extrêmement fréquent que le résident urbain, ou le citoyen qui a des contacts avec des personnes influentes, ait accès aux meilleurs services et programmes [52].

6. PARTICIPATION D'UN ORGANISME SOCIAL

Deux sociétés ont réuni des représentants d'un certain nombre d'organismes «d'aide» en vue d'encourager une meilleure coordination des services.

Le personnel du Centre de services communautaires de Relance Île-du-Prince-Édouard a convoqué un comité de représentants de huit services en matière d'hygiène, d'affaires sociales et de réadaptation. Ils ont discuté de diverses questions, notamment d'une coopération plus étroite entre les organismes, du chevauchement des services et de l'information publique concernant les services. Ils ont soumis au ministre de la Santé et du Bien-être un mémoire à l'appui du principe des aides familiales visiteuses et ont également manifesté de l'intérêt à l'égard des garderies des centres. Rien n'indique qu'ils aient envisagé le recours à des auxiliaires, comme on l'avait espéré, ou qu'ils aient agi positivement pour coordonner leurs services. La coordination n'était pas considérée comme un problème qui exigeait des mesures immédiates. Certains signes révélaient une amélioration des services, mais à l'analyse, on a constaté que cette amélioration devait être imputée probablement plus à Relance qu'aux organismes établis [21].

Le personnel en animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse a réuni un comité de représentants de six organismes. Des efforts ont été tentés avec ce groupe dans le but d'analyser le besoin de participation des clients à la résolution des problèmes et à la prise des décisions. La réaction du groupe à cette suggestion allait *de celle des gens qui ne se sentent pas en mesure de contribuer à celle des personnes qui éprouvent une certaine gêne à participer avec nous*. Le groupe a constitué un comité chargé du service d'aide familiale mais le comité n'a mis à exécution aucun plan ni pris de mesures pour mettre en œuvre le service. D'autres activités du groupe de l'organisme sont axées sur l'élucidation de problèmes juridiques concernant les clients et les problèmes relatifs au logement. Le groupe a collaboré au rassemblement des données relatives à une étude de services sociaux dans la communauté. Vingt-trois organismes ont rempli le questionnaire aux fins de l'étude. Les recommandations découlant de l'étude¹ ont été les suivantes: a) programmes de formation pour le personnel de l'organisme, b) meilleure coordination et intégration des services, et c) évaluation des effets des services des organismes [30]. Jusqu'à présent, ces recommandations présentées en mai 1971 n'ont pas été mises en application, et le groupe ne s'est pas encore réuni depuis l'achèvement du projet de promotion sociale de Relance.

7. PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE ACCRUE

La participation d'une plus vaste communauté a été l'un des éléments du projet d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse. L'objectif consistait à informer et faire participer les membres de l'ensemble de la com-

¹ Par le Dr Blair Shaw, Conseiller en recherche pour Relance Nouvelle-Écosse, lequel a analysé les réponses au questionnaire.

munauté de façon à ce que les nantis et les défavorisés manifestent davantage une attitude positive les uns à l'égard des autres. Cet objectif n'a pas été activement poursuivi bien que les efforts relatifs aux autres éléments du programme contribuaient à sensibiliser le public aux questions et aux problèmes des défavorisés. Plusieurs personnes chez les plus fortunés ont assisté aux réunions et sont devenues membres du Conseil d'administration de la *Yarmouth South Renewal Association*; toutefois, pour la plupart, ces dernières étaient des personnes qui avaient déjà manifesté un certain intérêt à l'égard des défavorisés. La création d'un groupe de porte-parole pour les défavorisés leur a offert la possibilité de prouver cet intérêt sur un plan pratique.

Des efforts ont été réalisés par l'intermédiaire du Centre de services communautaires de Morell pour faire participer les résidents de Morell ainsi que les gens extrêmement défavorisés de certaines des régions environnantes, y compris Dundee, où une organisation communautaire a déjà été mise sur pied. Dès que l'on a jugé que l'organisation de Dundee était en mesure d'assurer sa propre marche, le travailleur social a orienté ses efforts vers la masse de la communauté. Il a estimé qu'il était nécessaire de créer une relation entre la masse de la communauté et Dundee en particulier de façon à ce que les gens puissent apprendre à se connaître et à se comprendre. Jusqu'à présent, les membres de la masse de la communauté considéraient avec quelque mépris ceux du petit groupe restant, et ces derniers restaient isolés, devenaient méfiants et soupçonneux. Les membres du petit groupe envoyèrent un représentant aux réunions de la communauté et furent bien représentés au sein d'un groupe de pêcheurs qui fut constitué ultérieurement.

L'organisation communautaire de Souris était essentiellement une organisation de personnes appartenant à la classe moyenne, bien que par rapport aux normes de communautés plus riches, la plupart de ces personnes pouvaient être considérées comme des défavorisés, sans cependant, être les plus défavorisés de la communauté. Il convient de mentionner que certains des chefs reconnus de la communauté refusaient d'entrer en fonction sous prétexte qu'ils désiraient laisser à d'autres la chance de se faire valoir. Nombre d'efforts de ceux qui jouaient un rôle actif dans cette organisation étaient axés sur l'aide aux défavorisés (les personnes âgées, les arriérés), mais les objectifs étaient, pour la plupart, sélectionnés par les mieux nantis et étaient, par conséquent, assez naturellement, des objectifs de la classe moyenne. Dans cette communauté, la participation était assurée en fait par la masse de la communauté qui se trouvait le moins défavorisée.

Dans la communauté de Rexton visée par le projet de Relance Nouveau-Brunswick, l'objectif consiste à accroître la flexibilité des classes sociales de la communauté. Dans un premier effort pour réaliser cet objectif, le personnel de Relance et les citoyens de Rexton ont élaboré et mis à exécution un plan pour un complexe de loisirs. Trente-trois citoyens de la communauté

ont travaillé à ce projet. Vingt-cinq de ces derniers étaient membres d'un club de services. La participation des personnes appartenant à tous les niveaux socio-économiques de la communauté n'a pas été réalisée, cette participation étant, comme à Souris, représentative de la masse de la communauté plutôt que du groupe des défavorisés. Ce programme est en cours de réalisation, et les futurs efforts permettront de réaliser l'objectif visant à la participation de toutes les classes sociales.

8. FORMATION ÉLÉMENTAIRE DES ADULTES ET PRÉPARATION À LA VIE

Les cours de formation élémentaire et de préparation à la vie pour adultes ont constitué un élément important de tous les programmes de Relance, mais ce n'est qu'au Nouveau-Brunswick où pratiquement toutes les interventions ont été considérées comme un élément du programme de l'évolution sociale, que ces cours ont été donnés dans le cadre du programme d'action sociale.

La formation des adultes, sous forme d'une formation élémentaire et de préparation à la vie, constitue la principale intervention effectuée dans la communauté de Saint-Paul visée par le projet du Nouveau-Brunswick. Le personnel de Relance Nouveau-Brunswick et celui de Relance Saskatchewan ont collaboré dans le but d'adapter le programme de préparation à la vie de Relance Saskatchewan à la population francophone de Saint-Paul. L'adaptation impliquait non seulement une œuvre de traduction, mais mettait en relief la nécessité de se concentrer sur la communauté plutôt que sur les aptitudes personnelles. Ces aptitudes s'acquièrent non seulement, en classe, mais également par l'expérience humaine au sein de la communauté. Parmi les activités communautaires pratiques réalisées par les 25 participants du premier cours, figuraient l'aménagement d'un terrain de jeux et la décoration intérieure de l'église paroissiale (cette dernière ayant été financée par une subvention au titre des Initiatives locales). Le ministère provincial de l'Éducation a partagé le coût de la location et de l'ameublement des locaux scolaires.

Un projet concernant la participation de 20 pêcheurs à l'ostréiculture a constitué un élément important du programme d'animation sociale de Bouctouche. Durant les mois d'hiver, ces hommes suivent des cours de formation élémentaire et de perfectionnement.

9. PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Bien que toutes les sociétés aient organisé des programmes de formation professionnelle, ces derniers ne faisaient pas partie du programme d'animation sociale, à l'exception de celui du Nouveau-Brunswick. La liste suivante des interventions de ce genre au Nouveau-Brunswick, bien que longue, ne peut être complète puisque le programme est en cours de réalisation.

A Bouctouche où l'objectif consiste à étudier les changements de structure apportés par un programme à éléments multiples, et où un «Comité d'orientation» de personnes défavorisées participe à la sélection des projets, un certain nombre de programmes concernent la formation professionnelle:

Cours d'économie domestique. Quatre-vingts femmes appartenant au secteur des défavorisés ont suivi des cours offerts par le gouvernement provincial. Des femmes de la région ont visité le Département d'économie domestique de l'Université de Moncton.

Pêche. Vingt assistés sociaux ont participé à un projet d'adaptation au travail ayant trait à l'ostréiculture. Ces personnes sont actuellement les employés d'une coopérative de pêcheurs qui se consacre à la culture, à la capture et à la commercialisation des huîtres.

Programme de formation des gardiennes d'enfants. Vingt-quatre femmes ont participé à ce cours de formation.

Projet d'Initiatives locales. Onze femmes ont demandé et obtenu une subvention dans le cadre des Initiatives locales. Les travaux prévus par cette subvention concernaient essentiellement un foyer pour vieillards ainsi que les répartitions et la revente de vêtements usagés. La conseillère en économie domestique a apporté son concours à ce groupe.

Perspectives Jeunesse. Dix jeunes gens ont demandé et obtenu une subvention au titre du programme PJ en vue de la réalisation du même type de programme que ci-dessus. La conseillère en économie domestique de la société a également travaillé en collaboration avec ce groupe.

Dans le village de Richibouctou, où l'objectif consiste à étudier les effets de la création de rapports en introduisant une nouvelle technologie et de nouveaux moyens de subsistance ainsi qu'en favorisant leur adoption, on a souligné l'importance du développement du potentiel des industries du secteur primaire:

Agriculture. Un groupe de fermiers (y compris des pêcheurs possédant des terres agricoles) ont manifesté un certain intérêt à la production commerciale de légumes. Étant donné que le ministère de l'Agriculture avait expérimenté la culture d'oignons dans la région, la société a offert d'aider les fermiers en matière de financement, de gestion et de commercialisation. Plusieurs réunions ont eu lieu pour discuter de la mise sur pied d'une coopérative, mais les fermiers s'y sont opposés. La société a facilité la négociation d'une aide provinciale pour des sessions d'études, des cours, des services de consultation concernant la conception et la construction des installations de stockage et d'autres questions relatives à la production. Elle a également contribué à trouver des marchés, et a organisé une réunion à Fredericton entre les fonctionnaires du minis-

tère de l'Agriculture et les cultivateurs d'oignons. Durant son séjour à Fredericton, le groupe a visité une ferme expérimentale de culture de tomates et de concombres et a manifesté quelque intérêt à l'égard des possibilités de la production des tomates et des concombres.

Pêche. La société travaille en collaboration avec un groupe d'hommes à la réalisation d'un projet pilote d'ostréiculture. Le projet est identique à celui de Bouctouche mais est financé en grande partie par les hommes eux-mêmes.

A Acadieville où les principales interventions ont pour but d'accroître le flux d'information à la communauté, on a accordé une importance moindre aux programmes relatifs aux professions:

Cours d'économie domestique. Le personnel du Centre d'information d'Acadieville a organisé un cours de six semaines en économie domestique pour 23 femmes de la région.

Culture des bleuets. Le personnel travaille en collaboration avec un groupe local de citoyens qui s'intéresse à la culture des bleuets.

Programme d'art et d'artisanat. Le personnel travaille également en collaboration avec un groupe d'individus intéressés à la création et à la commercialisation d'art artisanal.

A Saint-Louis, où l'objectif consiste à soutenir et à accroître le degré de flexibilité et d'adaptation, le personnel de la société s'est efforcé de faire participer les nouveaux et les anciens résidents à plusieurs programmes de formation professionnelle. Au mois de juillet 1972, on peut citer:

Tournage du bois. Trois cours de tournage du bois ont été donnés.

Cuisine. Deux cours de cuisine ont été donnés, l'un pour les femmes adultes, et l'autre pour les jeunes filles.

Céramique. Des cours de poterie ont été donnés à des personnes intéressées à la fabrication à des fins de vente.

A Saint-Paul, l'objectif essentiel consiste à évaluer les effets d'un cours de préparation à la vie sur les variables de la structure communautaire. Cependant, le personnel a participé à deux programmes de formation professionnelle:

Programme d'art et d'artisanat. Trente femmes ont participé à un programme de formation artisanale. Plusieurs centaines d'objets ont été créés. Des représentants du ministère du Tourisme du Nouveau-Brunswick ont discuté de commercialisation avec les participants. Ces derniers ont visité le Centre provincial des artisans. Ils ont tenu une exposition de leurs travaux à la fin de leur cours, et les ventes effectuées durant l'exposition de deux jours se sont élevées à plus de \$500.

Coupage du bois et aménagement de maisons. Le personnel de Relance a aidé les citoyens à faire une demande de subvention dans le cadre des projets d'Initiatives locales, laquelle leur a été accordée. Près de 60 personnes ont obtenu un emploi dans le coupage du bois sur les terres de la Couronne, ont vendu ce dernier à une usine locale et ont acheté des matériaux de construction destinés à des réparations et à des embellissements de maisons appartenant à des familles bénéficiant de l'aide sociale et ayant des revenus annuels de moins de \$3,000. Près de 50 maisons ont été réparées et embellies, et les participants ont obtenu une prorogation de subvention de 10 mois.

10. GARDERIES ET PROGRAMMES PRÉ-SCOLAIRES

Les garderies et les programmes préscolaires ont été assurés à titre de service dans les régions de l'Alberta, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick visées par les programmes de Relance. Un tel service était presque indispensable au programme de l'Alberta puisque cette société traitait de la cellule familiale, se préoccupant d'amener les parents et les enfants à des centres de formation; ce service ne faisait pas partie du programme d'animation sociale. Les services d'animation sociale et de garderie constituaient des éléments distincts des programmes des Centres de services communautaires de l'Île-du-Prince-Édouard; toutefois, aux yeux d'au moins un travailleur social, tous deux tendaient à un objectif commun: «J'estime que les garderies, le centre de services communautaires et le programme d'animation sociale ont contribué à rapprocher les membres de la communauté [37].» Relance Nouveau-Brunswick a entrepris et continue d'entreprendre des programmes pour les enfants du niveau préscolaire dans deux des communautés visées par le projet: Bouctouche où l'on met en œuvre un programme à éléments multiples, et Richibouctou où l'on accorde une importance primordiale à l'économie et où les programmes préscolaires ont été conçus pour aider les femmes qui travaillent. En bref, les programmes pour les enfants du niveau préscolaire de Bouctouche et de Richibouctou ont été les suivants:

- A Richibouctou: Service de garderie, été 1971
Programme préscolaire,¹ été 1972
- A Bouctouche: Programme de garderie, 1971-1972
Programme préscolaire, été 1971
année scolaire 1971-1972
été 1972
année scolaire 1972-1973²

¹ Il n'y a ni jardin d'enfants ni classe maternelle dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick.

² Ce programme est appliqué, à la demande de la Commission scolaire du district, pour tous les enfants qui entreront dans le système scolaire de Bouctouche en 1973.

La place de ces interventions dans un programme d'évolution sociale planifiée est quelque peu ambiguë. Elles ne sont pas considérées par les planificateurs comme une intervention communautaire. Il semble d'après leur déclaration que l'impact de ces interventions «peut être confondu avec l'incidence d'une intervention communautaire» [51]. Il a été décidé de les évaluer séparément plutôt que simplement comme élément de l'ensemble de toutes les activités de la société dans un village. Par ailleurs, nous lisons dans un autre rapport de la société que «l'information en retour provenant de ces programmes (activités préscolaires dans le village de Richibouctou) ainsi que de nos activités préscolaires à Bouctouche révèle que ces projets sont certainement dignes d'intérêt et sont en fait des éléments nécessaires à un programme vigoureux d'animation sociale [52]».

11. ÉCONOMIE DOMESTIQUE

Les cours d'économie domestique et de cuisine ont été classés parmi les cours de formation professionnelle donnés dans le cadre du programme de planification de l'évolution sociale de Relance Nouveau-Brunswick. On a également noté que le groupe de couture a remporté le plus de succès parmi les groupes d'auto-assistance organisés par les travailleurs sociaux dans le cadre du programme d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse. Les sciences ménagères ont été enseignées également dans le cadre des programmes des centres de formation de Relance Alberta et des centres de services communautaires de Relance Île-du-Prince-Édouard; d'autre part, le programme de ces derniers comportait un service d'aide familiale visiteuse, mais ce service ne faisait pas partie du programme d'animation sociale. A cet égard, il est intéressant de noter le commentaire de l'un des travailleurs sociaux de Relance Île-du-Prince-Édouard:

Je ne crois pas que nous puissions séparer ces deux éléments; certains essaieront de dissocier la garderie, le groupe des femmes et le service d'aide familiale sous prétexte qu'ils sont différents du programme d'animation sociale. Je crois qu'en matière d'animation sociale, toutes les activités ou affaires de la communauté et tout ce qui a des répercussions sur la communauté doit être considéré dans le cadre de l'animation sociale. L'animation sociale ne nécessite pas de contacts avec un animateur social [37].

Ce point de vue semble se rapprocher de la prise de position adoptée par Relance Nouveau-Brunswick.

12. LOISIRS

Les comités de loisirs (constitués à Yarmouth, Janvier et Bouctouche) ont été commentés sous la rubrique «Groupes d'auto-assistance».

Relance Nouveau-Brunswick a également répondu aux demandes d'organisation de projets de loisirs d'été pour les jeunes gens dans trois des communautés visées par le projet, cependant, l'année suivante, leurs demandes

ont été refusées non par manque de participation et d'intérêt, mais vraisemblablement afin de permettre de se concentrer sur des activités jugées plus appropriées à la conception de la recherche.

Le projet de recherche dans une autre communauté, Rexton, prévoyait à l'origine une intervention qui unirait tous les segments de la population dans un effort commun. Après discussion avec un certain nombre de personnes du village, les efforts se concrétisèrent en la création d'un complexe de loisirs. Cette activité fut dirigée par un club local de services, mais la participation de personnes issues de tous les niveaux socio-économiques ne fut pas réalisée, apparemment parce que le projet était trop étroitement lié au club de services [50]. Le directeur des projets de la société s'est exprimé en ces termes: «... nous n'avons ni atteint les défavorisés de la communauté ni fermement déterminé les besoins des défavorisés de cette région». Cependant, il a convenu de poursuivre la stratégie de base en collaboration avec le club de services «en vue de la réalisation des besoins de la communauté défavorisée et dans le but d'accroître la liaison entre les classes sociales de la communauté» [51]. Cette stratégie a été modifiée ultérieurement, et l'objectif est devenu l'étude de l'incidence sur la communauté d'une subvention à la création d'emplois.

13. CULTURE

Bien que le développement culturel ait pu être un objectif implicite de tous les programmes de promotion sociale des sociétés de relance, Relance Nouveau-Brunswick a été la seule à concevoir une intervention visant précisément à cette fin. A Saint-Louis où l'objectif global consiste à soutenir et à accroître le degré de fluidité, la société a apporté son aide aux habitants du village pour créer un centre culturel qui comprend une bibliothèque, des disques, des rubans magnétiques et une «boîte à chansons». Ce centre est un lieu de réunion et, de l'avis de la société, satisfait à un besoin de longue date [49].

14. MOBILITÉ

Deux des sociétés se sont intéressées (ou s'intéressent) aux problèmes liés à la réinstallation.

Relance Alberta a considéré la réinstallation comme une étape nécessaire pour de nombreuses personnes de petites communautés isolées, où la société a entrepris son programme, lequel prévoyait d'abord le déplacement des familles dans des centres de formation situés dans leur propre communauté, puis leur déplacement ultérieur dans la communauté relativement grande et riche de Fort McMurray. A Fort McMurray, les familles ont été logées et conseillées en matière d'utilisation et d'entretien du mobilier et de l'équipement des logements, et ont également été informées du mode d'existence de la masse de la communauté qui est mieux nantie et en majeure

partie de race blanche. Cela ne faisait pas partie du programme d'animation sociale, mais on le mentionne simplement pour indiquer que la société considérait la mobilité comme un élément nécessaire au bien-être d'un certain nombre de personnes de communautés pauvres et isolées, et s'efforçait de minimiser les difficultés de la réinstallation par *a*) une formation de base dans la communauté d'origine, *b*) la disponibilité d'un logement de classe moyenne au sein de la masse de la communauté, *c*) l'apport de conseils au sein d'une vaste communauté et *d*) la formation professionnelle au sein de la masse de la communauté. En raison du manque d'information par la suite, il est impossible de connaître le pourcentage de succès obtenu en matière de réinstallation grâce à ces interventions.

Au Nouveau-Brunswick, les interventions en matière de réinstallation sont pratiquées dans deux communautés dans le cadre de la planification de l'évolution sociale. La réinstallation n'a été ni planifiée ni facilitée par la société dans ces deux communautés. Dans la communauté de Saint-Louis, la nécessité d'une réinstallation a résulté de l'aménagement d'un parc national. Dans la communauté de Moncton, la réinstallation résulte de possibilités réelles ou escomptées et des avantages que présente forcément un plus grand centre. Dans les deux communautés, la Société cherche simplement à faciliter l'intégration des nouveaux venus dans le milieu de la communauté et à étudier les répercussions de la migration sur la communauté.

A Saint-Louis, un Centre d'accueil et d'information a été ouvert en avril 1971 pour traiter des problèmes de personnes quittant la région du parc national. Ces problèmes furent abordés de la façon suivante:

Session d'information sur les services assurés par le Centre et les organismes gouvernementaux.

Bulletin d'information.

Activités sociales intéressant à la fois les nouveaux venus de la région du parc et les résidents de longue date de Saint-Louis.

Projet d'embellissement des maisons.

Projet de voyage (en collaboration avec «Jeunes voyageurs»).

Distribution de demandes de logement.

En dépit de ces activités, le Centre d'accueil n'est pas devenu le centre des nouveaux résidents ainsi qu'il l'avait espéré, et après un peu plus d'un an de fonctionnement, il a été décidé de le fermer et de louer les services de personnel à temps partiel afin d'étendre les activités du Centre culturel à la fois aux nouveaux venus et aux résidents de plus longue date. Ces activités englobent des travaux avec des groupes de jeunes, des travaux avec des citoyens âgés, la promotion du tourisme (axée principalement sur la création d'une coopérative de restaurants motels) et un programme d'art et d'artisanat.

Un centre d'accueil a été ouvert à Moncton deux mois après l'ouverture du centre de Saint-Louis. A l'inverse de celui-ci, le centre de Moncton ne s'est pas immédiatement lancé dans des activités pour le compte des nouveaux résidents, mais a consacré quelques mois à rassembler des données et à établir des contacts préliminaires en vue d'essayer de déterminer un service approprié. Des données ont été rassemblées sur les organismes gouvernementaux et d'autres organisations de la ville, sur la structure des mouvements migratoires et du pouvoir et sur les programmes de développement de la ville en tant que centre d'expansion. Après un été passé à rassembler des données et à établir des contacts, les projets ont été ébauchés, à la suite d'une réunion avec le maire, afin de commencer à mettre des services à la disposition des organisations et des migrants. Dans le but de rendre ces services plus accessibles, le personnel a été transféré d'un immeuble de bureaux à une ancienne résidence du centre de la ville. Les services sont de deux types: un service d'information s'adressant directement aux migrants et un service destiné aux organismes s'intéressant aux migrants. Les demandes concernant le service direct ont été jusqu'à présent limitées. Le service destiné aux organismes a consisté essentiellement en l'exécution d'enquêtes et en l'évaluation d'enquêtes effectuées par les organismes. En outre, le personnel a établi et distribué une liste d'organismes et d'associations bénévoles de la ville. Une brochure attirant l'attention sur le service direct offert par le centre a été distribuée aux organismes ayant des contacts directs avec les nouveaux venus.

Depuis l'ouverture du centre de Moncton en juin 1971, la société s'est efforcée d'intéresser le Comité de planification fédéral-provincial à un programme de recherche et de développement intégrés. Un exposé du programme de Moncton faisait partie d'une conférence présentée à la province du Nouveau-Brunswick en juin 1972. On estimait qu'un tel programme devait présenter une valeur non seulement pour la ville de Moncton mais également pour d'autres centres urbains d'expansion.

15. CONTRAINTES

Le programme d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse comportait parmi ses éléments l'étude des contraintes imposées au groupe des défavorisés par la masse de la communauté. Bien que le groupe des défavorisés soit à bien des égards en marge de la masse de la communauté, il se situe dans le contexte de cette dernière, et certains de ses problèmes résultent de ses rapports avec le système global. Les caractéristiques de structure, d'économie, de fonctionnement et des ressources humaines de la masse de la communauté doivent donc être comprises par la personne qui cherche à aider les défavorisés en choisissant les questions appropriées ou les choix d'action appropriés pour résoudre les questions ou problèmes. Pour cette raison, une analyse du contexte a fait partie du programme d'ani-

mation sociale de Nouvelle-Écosse. Cette analyse a traité brièvement des facteurs géographiques et historiques et a été axée sur les caractéristiques des ressources humaines en comparant le groupe des défavorisés et la masse de la communauté quant à la répartition selon l'âge et le sexe, l'éducation, la religion, la composition des ménages et des familles, les caractéristiques de la population active, les traitements et les salaires. On a ajouté à ces données statistiques une analyse subjective de la structure du pouvoir, des relations employeurs-employés, des régimes de vote, de la vie culturelle et intellectuelle et des moyens d'évolution. La concentration du pouvoir, du prestige, du statut social et de la richesse entre les mains d'un petit nombre, les ressources limitées en matière d'éducation et un manque de coordination dans la détermination des objectifs de la communauté et dans la mise en œuvre des changements à apporter ont été considérés comme des contraintes imposées aux défavorisés.

Relance Nouveau-Brunswick, la société qui a effectué l'analyse la plus détaillée des communautés situées dans la région visée par le projet, voit des contraintes quant aux rapports et à la différenciation entre les communautés économiques et à la fluidité des paliers socio-culturels. Le groupe des défavorisés manque de liaisons (voies d'accès aux ressources situées à l'extérieur de ses frontières), de différenciation (fonctions dans la vie économique de la communauté) et de fluidité (concurrence et participation). Tous ces éléments sont liés à l'information: les rapports fournissent l'accès à l'information, de nouveaux rôles découlent de l'information nouvelle, et seuls les gens informés peuvent se faire concurrence. L'information est par conséquent l'outil qui maintient les plus fortunés dans une position de supériorité, et le manque d'information est la contrainte imposée au groupe des défavorisés.

Qui dit information dit pouvoir. Les personnes qui ont accès à l'information peuvent, si elles le désirent, atteindre le «pouvoir». Si vous voulez créer un nouveau pouvoir compétitif, vous devez permettre l'accès à l'information aux personnes qui, jusqu'ici n'y avaient pas accès, ni au pouvoir qu'elle engendre¹.

D. DURÉE

La contrainte imposée à tous les programmes de Relance a été la durée de temps limitée dans laquelle ils étaient prévus.

Le programme d'animation sociale de Relance Alberta a été entrepris en janvier 1968 et employait trois personnes. Ces trois personnes travaillaient dans deux communautés. En juin, les effectifs ont été augmentés, et le programme a été élargi dans le but d'inclure les autres communautés

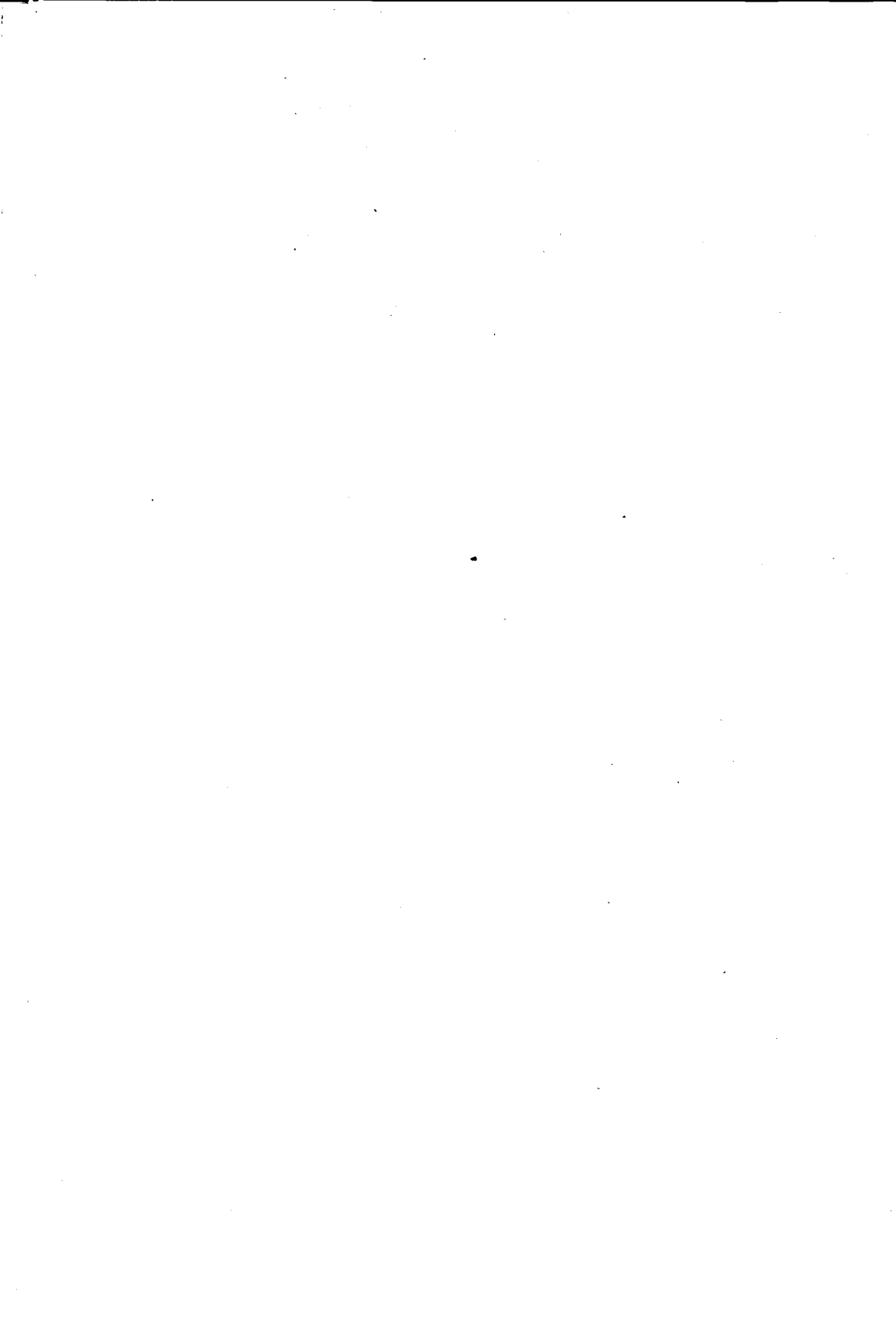
¹ Sergio Sismondo, Directeur de la recherche, New Brunswick NewStart Inc., au cours d'une conversation en mars 1972.

visées par le projet. La totalité du programme Relance Alberta a été progressivement mise à exécution au cours de l'année 1971, et à l'automne, seul un programme de moindre importance subsistait à Fort McMurray.

Le personnel de Relance Nouvelle-Écosse a commencé à s'occuper des résidents de la communauté visée par le projet d'animation sociale en 1968, mais les plans du projet n'ont pas été achevés ni approuvés avant mai 1970. Le projet a été mis à exécution à compter de cette date jusqu'au 31 mai 1971.

Le programme d'animation sociale de l'Île-du-Prince-Édouard a été réalisé depuis mai 1969 dans une communauté, et dans une autre depuis août 1969 jusqu'en juillet 1971.

Le programme de Relance Nouveau-Brunswick a été mis en œuvre au début de l'année 1971, et l'on prévoit qu'il se poursuivra durant toute l'année 1973.



SEPTIÈME PARTIE

Évaluation

Toutes les sociétés ont fait des plans d'évaluation de leurs projets d'animation sociale. Malheureusement, ces plans n'ont été que partiellement réalisés. La seule société qui fasse exception fonctionne encore et ne peut donner que des résultats provisoires.

La première section ci-après porte sur les données établies par le personnel de recherche des sociétés, la deuxième sur les transformations constatées (surtout par le personnel affecté au programme), et la troisième sur la situation actuelle des organisations communautaires et des groupes d'auto-assistance créés grâce à l'initiative des sociétés de relance sur le plan de l'animation sociale.

A. RÉSULTATS DE LA RECHERCHE

Le plan proposé par la Société de relance d'Alberta pour ses opérations de 1968 comportait une section sur la mesure et l'évaluation d'un projet global d'acculturation, d'animation sociale et d'orientation professionnelle de la population intéressée. La composante animation sociale a été spécialement examinée dans le plan d'expérimentation [4]. Ce projet a été réalisé en 1968 par le Centre itinérant de formation, et l'une des premières étapes qu'il comportait était l'embauche d'un personnel d'animation sociale. Le plan des opérations pour l'année suivante comportait sur 11 pages une «Esquisse d'évaluation de l'animation sociale» [6]. Le plan de l'année suivante, par contre, énonce que «l'évaluation de cette composante relève de rapports descriptifs» et attire l'attention sur «la nécessité de mécanismes de mesure plus objectifs». On y traite des mécanismes de mesure et des domaines auxquels ils s'appliqueraient, dont plusieurs sont liés à la collectivité, mais au cours des deux années qui ont suivi, l'animation sociale que prévoyait le projet semble avoir été oubliée par la Division de la recherche, dont le directeur écrivait à l'automne 1971 que «le programme comprenait au total trois

composantes: instruction, préparation à la vie, et éléments d'orientation professionnelle [12]». Les recherches de Relance Alberta n'ont donc pas porté sur l'animation sociale.

D'autre part, la Division de la recherche de la Société de relance de l'Île-du-Prince-Édouard a évalué l'ensemble du projet du centre de services communautaires sur le plan de l'animation sociale, et a consigné les résultats de ses recherches dans un volume de 370 pages intitulé *Evaluation of a Community Development Project in Two Towns of Prince Edward Island, Canada*. L'auteur attire l'attention sur les réserves qu'appellent les données touchant trois facteurs.

1. Les données de base ont été recueillies un an avant le lancement du projet, et elles n'étaient pas destinées aux fins particulières de l'étude; par la suite, elles n'ont pas été reprises sous leur forme originale. Par conséquent, il n'y a pas coïncidence parfaite entre les mesures de base et les mesures finales.
2. On n'a pas eu recours au prélèvement de sujets au hasard pour une classification expérimentale ou de contrôle.
3. La majeure partie des données sur lesquelles sont fondés les résultats, et qui ont trait à l'effort et au rendement dans les collectivités, proviennent du personnel qui a travaillé au projet. Comme il avait quelque intérêt à projeter ces données sous le jour le plus favorable, il se peut que les résultats en soient quelque peu faussés. A ces facteurs on pourrait en ajouter un quatrième:
4. Les données sur lesquelles sont fondés les résultats ont été rassemblées et analysées à mi-chemin de la réalisation du projet. Ce projet a été entrepris en mai 1969 et terminé en juillet 1971. Les résultats ont été publiés en septembre 1970, donc avant le rassemblement et l'analyse des données et la rédaction du rapport (370 pages). La raison en serait que ce rapport constituait la majeure partie de la thèse de doctorat de l'auteur.

On a suivi pour l'étude le plan de Edward A. Suchman [53]. Les objectifs étaient énoncés à titre d'hypothèses classées par ordre d'importance selon la réalisation et la dépendance. Chacune était examinée en fonction de trois des cinq critères d'évaluation de Suchman: effort, rendement, et pertinence. Le chercheur tentait ensuite de juger dans quelle mesure ces objectifs avaient été atteints. On trouvera aux paragraphes suivants les jugements qu'il a portés, en se basant sur les résultats obtenus au moyen de ces trois critères. sur le degré de réalisation des objectifs d'«action sociale»:

Action sociale: objectif immédiat

Inciter les individus ainsi que les groupes et secteurs actuels de la population à travailler ensemble à réaliser les objectifs sociaux et économiques qu'ils estiment importants.

De nouveaux groupes se sont formés dans chaque localité; de nouveaux efforts coordonnés ont été déployés par les groupes actuels. A Morell et à Dundee, les éléments défavorisés de la population ont participé activement aux travaux des groupes; en fait, ce sont eux qui avaient l'initiative. A Souris, il ne semble pas que la population défavorisée ait apporté une participation aussi active. Les groupes de Morell s'intéressaient surtout au progrès économique, ceux de Souris au progrès social.

Action sociale: objectif intermédiaire

Promouvoir et soutenir des études et des activités économiques chez les groupes d'action sociale.

Les groupes de citoyens ont apporté toutes sortes de suggestions pour assurer le progrès économique, dont beaucoup reposaient sur les ressources inexploitées de la région. Malheureusement, bien peu ont fait l'objet d'études détaillées. Au lieu d'effectuer un examen approfondi, on se tournait plutôt vers le gouvernement provincial pour lui demander de l'aide et des fonds. On n'a guère approché d'autres investisseurs. En fait, on ne s'est pas adressé à d'autre investisseur que le gouvernement. Une fois seulement on a obtenu une réponse concrète. Il y a eu des engagements oraux, des marques d'intérêt, mais ils n'ont pas eu de suite.

Action sociale: objectif ultime

Promouvoir un progrès économique et social qui augmente les possibilités d'emploi pour les habitants, notamment ceux qui sont sans emploi ou en chômage partiel.

Rien n'indique que les initiatives des groupes d'action sociale aient entraîné l'expansion de l'emploi ou suscité la venue de nouveaux employeurs. Il n'y a pas eu de postes nouveaux, et l'accroissement des revenus semble résulter d'un développement général de la région, lui-même lié sans doute à la clémence de l'hiver, qui a permis le transport de la pâte de bois par bateau et le déchargement du poisson, d'où également la prolongation de la période active[21].

S'il considère toutes les composantes des Centres de services communautaires, l'auteur estime qu'elles ont été «en partie fructueuses», mais qu'elles n'ont pas permis d'atteindre l'objectif de Relance, qui était de découvrir de nouvelles méthodes pour préparer les personnes sans emploi ou en chômage partiel à un emploi stable et enrichissant. Or cet objectif initial de Relance n'était qu'indirectement celui des programmes d'animation sociale.

Le projet de progrès social de la Société de relance de Nouvelle-Écosse a été évalué de deux manières: tout d'abord par un procédé de comptabilité sociale, et ensuite par un procédé analytique.

L'évaluation «comptable» a révélé que les éléments du programme étaient efficaces, qu'ils facilitaient dans une certaine mesure la participation de la population à faible revenu, que les activités qu'ils ont déclenchées ont été couronnées de certaines réalisations (amélioration des rapports entre travailleurs sociaux et bénéficiaires, nomination d'un des porte-parole à l'Hôtel de ville, facilités de versement des loyers pour les familles installées dans des logements subventionnés, logement pour les vieillards, sondages

du service social), et enfin que plusieurs transformations évidentes (voir section suivante) se sont produites grâce à ces activités.

L'évaluation analytique s'appuyait sur une nomenclature d'évaluation des décisions et des résultats, mise au point par le personnel de recherche de la Société de relance de Nouvelle-Écosse pour apprécier les résultats des programmes de relance. Cette nomenclature sert de cadre à une analyse méthodique et critique. Son but est de fournir des renseignements permettant des décisions touchant l'utilité, l'usage ou l'application des résultats ou des programmes que comporte un projet. Les données primordiales pour ce type d'évaluation sont celles qui touchent la possibilité de réalisation d'un programme, son niveau de réalisation, sa possibilité, les divers résultats accessoires qui en découlent, son efficacité, passée et à venir, et son potentiel. On ne s'est pas préoccupé de savoir, comme à l'Île-du-Prince-Édouard, si les objectifs étaient atteints. Le lecteur trouvera ci-dessous le sommaire des résultats de l'utilisation de la nomenclature d'évaluation des décisions et résultats:

RÉSULTATS

Études

1. Étude sociale du mode de vie de deux quartiers de la ville [15].
2. Évaluation du sentiment de réalisation des objectifs et du soutien des organisations de rénovation urbaine (thèse de doctorat).
3. Évaluation du sentiment d'isolement et des aspirations des défavorisés (par le même candidat au doctorat).
4. Analyse circonstancielle du comté, de la ville, et de la zone d'application du projet.
5. Sondage d'un service social intitulé *An Open-System Analysis of Social Services in Yarmouth County*.
6. Étude intitulée *Perceptions of Social Agencies by the Recipients of Their Offered Services*.

Programmes d'intervention

Le projet est décrit comme ayant les caractéristiques des programmes de services et des programmes d'action sociale. Les divers aspects des services se révèlent aux méthodes utilisées pour intéresser la population défavorisée à la recherche de solutions et pour l'habituer à créer des contacts avec les travailleurs sociaux et à leur faire confiance dans leurs efforts pour stimuler l'initiative au sein des groupes d'auto-assistance. Les aspects de l'action sociale ont trait à la création d'un modèle et d'instruments (formation de travailleurs sociaux auxiliaires, groupes d'entraide autonomes, groupe de porte-parole, groupe de services sociaux), pour stimuler l'initiative chez les défavorisés,

pour accroître leur participation à la recherche de solutions aux problèmes qui les concernent [30].

Résultats particuliers du programme

1. Modèle et méthodes destinés à accroître l'intérêt de la collectivité pour ses problèmes ainsi que la participation des défavorisés à la recherche de solutions [30, parties III et IV].
2. Stratégie embryonnaire de formation de travailleurs sociaux auxiliaires.
3. Moyens: a) Registres de contrôle des activités du personnel affecté au programme et des contacts en cours.
b) Questionnaires de sondage: (i) à l'usage des services sociaux pour étudier les pratiques utilisées, (ii) pour rassembler des données sur les réactions des bénéficiaires des services, (iii) ensemble de 13 questions sur les croyances et les attitudes, pour évaluer le sentiment d'apathie et d'isolement qu'éprouve la population, et le niveau de ses aspirations, (iv) questionnaire sur les modes de vie.

Les chercheurs apprécient ces résultats comme suit:

Les études

Une seule des études est considérée comme ayant donné des résultats perceptibles. C'est celle qui porte sur les conditions de vie telles que les voient les femmes qui sont chefs du ménage, dans deux quartiers. On peut se procurer le rapport portant sur cette étude, qui comprend la méthode employée, les techniques d'échantillonnage, les procédés de recueil des données et leur analyse, ainsi que le questionnaire proposé [15].

Les programmes d'intervention

Deux cent dix personnes défavorisées et à faible revenu ont fait l'objet des programmes pendant dix mois. Trente à quarante employés des services sociaux y ont travaillé, certains dans une faible mesure, ainsi que de 130 à 150 représentants d'autres organismes ou services communautaires. Certains objectifs ont été réalisés, dont des changements dans la façon d'assurer les services, ainsi que l'octroi de fonds au groupe de porte-parole pour lui permettre de réaliser son programme avant que le projet ne prenne fin. Par contre, l'exécution de plusieurs éléments du projet n'a pas été achevée. On n'a pas mis au point un programme de formation de travailleurs sociaux qui puisse être réutilisé. On ne s'est pas attaché suffisamment à inciter les personnes à faible revenu à assister aux réunions. Les chercheurs notent également des lacunes dans le plan d'évaluation.

Résultats du projet

On considère comme un résultat majeur le plan destiné à faciliter la participation de la collectivité à la recherche de solutions. Les résultats du test relativement bref qui a été fait sont classés comme positifs à divers points de vue.

1. Les éléments du plan sont à tout le moins partiellement mis en place.
2. La population intéressée a contribué à formuler les objectifs et à prendre les mesures qui, dans certains cas, ont permis la réalisation des objectifs.
3. Le groupe de porte-parole a reçu des fonds pour réaliser son programme une fois le projet terminé.

On a trouvé le système de dossiers utile et on a jugé qu'avec des améliorations il pourrait être utilisé à plus grande échelle. On a estimé que les questionnaires nécessitaient encore des essais [30].

Le programme de la Société de relance du Nouveau-Brunswick est en cours, mais on a des résultats préliminaires ou provisoires sur les changements qui se sont produits dans les collectivités choisies pour l'expérimentation ou le contrôle, ainsi que dans l'ensemble du comité, depuis l'été 1969 où est arrivée la Société de relance, jusqu'à 1971 ou 1972, une fois les statistiques disponibles. Les chercheurs font précéder leurs résultats d'un classement des rapports ou liens divers:

Les rapports ont été classés aux fins de la présente analyse en six catégories, chacune produisant des effets différents sur les autres variables collectives.

1. Rapports avec les gouvernements (fédéral et provincial)
2. Rapports avec l'économie politique provinciale
3. Rapports avec l'enseignement supérieur et avec les moyens de communications
4. Rapports avec l'économie nationale et l'économie étrangère
5. Rapports avec les organismes financiers et de distribution
6. Banlieues [42].

Les collectivités ont été partagées en trois catégories.

1. Celles où la Société de relance apportait le principal changement aux rapports établis.
2. Celles où ce sont surtout les affaires qui ont modifié les rapports.
3. Celles où les rapports n'ont guère changé, sinon pas du tout.

Les résultats sont tout d'abord présentés sous forme de tableau (page suivante).

Les principaux sont résumés comme il suit.

1. Les revenus moyen et médian des collectivités d'expérimentation ont augmenté à un rythme plus élevé que ceux du comté dans son ensemble et à un rythme beaucoup plus élevé que ceux des collectivités témoins (le revenu médian s'est élevé de 17.93% entre 1969 et 1971 pour les premières, et de 5.22% pour les dernières). Les collectivités où les rapports commerciaux ont beaucoup augmenté se classaient encore mieux (37.33%).
2. Le nombre d'assistés sociaux a diminué dans les collectivités d'expérimentation, et restait à peu près le même pour les collectivités témoins.
3. L'égalité (mesurée par le coefficient de variation, qui est une mesure sans biais de la répartition du revenu) a augmenté dans les collectivités d'expérimentation (le coefficient de variation ayant diminué de 0.059), et elle a diminué dans les collectivités témoins (le coefficient de variation ayant augmenté de .077).
4. Les taux de participation ont augmenté dans toutes les collectivités. Les collectivités qui étaient au point de départ le plus bas (collectivités témoins) ont eu le taux le plus élevé, mais la participation totale et la participation active restent plus élevées dans les collectivités d'expérimentation.
5. Le lieu interne de contrôle s'est élevé de façon exceptionnelle dans les collectivités d'expérimentation. Il désigne la tendance à passer du sentiment d'absence de contrôle à un sentiment de contrôle, pour l'avenir. Il était moindre dans les collectivités où les rapports commerciaux ont augmenté. Dans les collectivités témoins, cette variable n'a pas changé.
6. Les indices de santé mentale révèlent une amélioration dans les collectivités d'expérimentation et une moindre amélioration dans les collectivités témoins. L'indice a légèrement baissé dans les collectivités touchées par de nouveaux liens commerciaux.

Ces résultats montrent que les interventions de relance ont eu des effets favorables dans tous les domaines qui ont fait l'objet de mesures. Le commerce a eu aussi des effets positifs, mais pas autant que le programme d'action sociale de la Société de relance. Cela implique tout d'abord, pour employer les termes des chercheurs, que «le progrès commercial est de première importance pour toutes les collectivités, mais que pour que les bénéfices en soient plus également répartis et touchent de façon positive les divers aspects de la qualité de vie, cet essor commercial doit être accompagné de mesures de collaboration des gouvernements [42]».

Tableau 3. Résultats choisis pour le comté de Kent, 1969-1972—Changement (en %) [42]

	<i>Revenu familial moyen</i>	<i>Revenu familial médian</i>	<i>Pourcentage d'assistés sociaux</i>	<i>Possession de voitures et de camions</i>	<i>Égalité</i>	<i>Contrôle interne</i>	<i>Santé mentale</i>
Collectivités de relance	+24%	+18%	-16%	+8%	+ 9%	+32%	+15%
Collectivités de commerce	+29%	+37%	-6 %	+7%	- 3%	+26%	- 2%
Collectivités témoins	+21%	+ 5%	Aucun changement	-2%	-11%	+ 2%	- 8%
Toutes collectivités	+24%	+17%	- 5%	+3%	Aucun changement	+17%	- 1%

B. CHANGEMENTS OBSERVÉS

Outre les résultats qu'a révélés la recherche, d'autres changements ont été attribués au programme d'action sociale de la Société de relance. Ils ont été observés dans leur majeure partie par les réalisateurs ou les surveillants des programmes; le lecteur devra garder présente à l'esprit la difficulté d'une observation objective de la part d'une personne engagée personnellement, ainsi que la difficulté d'attribuer un changement à une cause unique et déterminée.

Malheureusement, il n'y a pas de documentation sur les observations faites au sujet du programme sur lequel il n'y a pas de résultats de recherche. Il semble qu'on n'ait aux dossiers que très peu des rapports descriptifs dont il est fait mention dans la *1969 Review* [8] de la Société de relance d'Alberta. Or on a quand même relevé quelques observations faites pour la plupart—on ne s'en étonnera pas—dans le village de Janvier qui a été choisi parce qu'il est extrêmement isolé et que le chômage y est persistant. D'après un rapport de 1969, des transformations s'y produisaient déjà:

La collectivité de Janvier met lentement en place des cadres d'organisation et de direction qui n'existaient pas lors de l'arrivée de la Société de relance d'Alberta. Une commission scolaire a été constituée, qui a pris en charge une cafétéria et l'ensemble de l'enseignement. Des structures apparaissent: commissions de logement, de loisirs, d'espaces verts et de parcs, etc. . . . [7].

Un rapport de 1971 sur le programme des cafétérias scolaires à Janvier comportait l'introduction suivante:

Pour une collectivité extrêmement isolée de la société canadienne depuis le déclin du commerce des fourrures, le progrès implique plusieurs composantes, dont le développement des qualités d'organisation chez la population, de façon que les groupes ou les particuliers puissent faire face aux nouveaux problèmes internes que pose une réalité sociale en rapide évolution. Une autre composante consiste en l'acquisition de l'aptitude à traiter avec les organismes de la société blanche, de façon que cette collectivité reçoive les services dont disposent les autres Canadiens. C'est à cause de ces exigences que le petit programme décrit au rapport suivant revêt une importance considérable, et que les hommes et les femmes qui en sont à l'origine peuvent en tirer une légitime fierté [10].

La même année, deux observateurs indépendants écrivaient sur cette même collectivité:

La réserve indienne de Janvier a été choisie par Relance à cause de son état d'isolement, d'extrême désorganisation sociale, d'apathie, et de l'alcoolisme qui y sévit. Il n'y existait aucune forme de contrôle social; le succès n'y était pas accepté, et les réalisations y restaient sans récompense. Avant l'arrivée du centre mobile, la population n'avait pas de services publics. Le téléphone le plus près était à 23 milles de Janvier, et il fallait pour s'y rendre emprunter un chemin qui n'était pas sûr. L'avion nolisé constituait le principal moyen d'atteindre le village.

... Après la réouverture du centre, le groupe s'est occupé plus activement des affaires collectives. Un comité a été formé pour les services de cafétéria

scolaire, et des fonds ont été obtenus des gouvernements fédéral et provincial. Des contrats de logement ont été négociés avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, pour les habitations des Indiens, et avec le ministère du Développement social d'Alberta en ce qui a trait aux habitations des Métis. Une commission des parcs a été constituée, mais un seul jardin a été créé en 1970. Un vieux bâtiment scolaire a été converti en salle communautaire. On a construit et mis en service quotidien deux autobus à traction animale. On a équipé un terrain de jeux. On a demandé au gouvernement provincial et au ministère des Affaires Indiennes et du Nord canadien de l'aide pour la création de services téléphoniques. La production d'énergie électrique pour le centre a été étendue aux habitations. Le chef du centre a signalé un changement notable dans l'attitude des participants à l'égard des étrangers de passage au centre. Ils communiquaient plus volontiers, posant des questions et donnant des renseignements [18].

A la fin de 1972, quelque temps après le départ de la Société de relance, une partie de l'émission télévisée Week-End (Radio-Canada) était consacrée à Janvier, en particulier aux services médicaux assurés à cette collectivité isolée. Un aborigène interrogé à l'occasion de cette émission a émis l'opinion que la venue de la Société de relance était l'événement le plus positif jamais survenu à Janvier.

Ce témoignage n'a pas été sollicité. Dans une autre collectivité où est allée la Société de relance d'Alberta, la colonie métisse de Kikino, on a demandé aux habitants, après 28 mois de Relance, s'ils percevaient des changements. Soixante-treize et demi pour cent d'entre eux ont répondu que si. Soixante-huit pour cent ont constaté des changements positifs comme la réparation, la construction et le cailloutage des routes, la mécanisation du travail, source d'emplois locaux, et d'une façon générale une amélioration collective due à la réalisation de projets utilisant l'équipement et les stagiaires de Relance Alberta. Vingt et un pour cent ont remarqué que la population est plus informée de ce qui se fait dans le village par rapport à l'extérieur. Deux personnes ont noté ou prévu un changement négatif: augmentation de l'alcoolisme due à l'argent, et absence d'emploi à reprendre ou vers lequel se diriger.

On a demandé aux habitants de Kikino si l'ensemble de la collectivité avait bénéficié de la présence de la Société de relance d'Alberta. Cinquante-trois pour cent ont répondu que oui, et vingt-quatre pour cent ont dit qu'elle en avait tiré «quelque» avantage. La plupart mesuraient cet avantage en termes d'améliorations matérielles, comme la réparation des routes [36].

Les observateurs de l'extérieur que nous avons cités plus haut au sujet de Janvier ont noté «un changement considérable dans l'attitude de Kikino en ce qui touche les affaires collectives» [18].

Le projet de centre de services communautaires de la Société de relance de l'Île-du-Prince-Édouard, qui a été évalué par un chercheur après une année de fonctionnement environ, a fait l'objet d'une autre évaluation un an

plus tard, par les surveillants du programme. La méthode d'évaluation utilisée par ces derniers était tout à fait différente de celle du chercheur. Celui-ci avait examiné les objectifs immédiat, intermédiaire et ultime d'après trois critères d'évaluation: effort, rendement et pertinence, et d'après ces critères avait tenté d'évaluer dans quelle mesure chaque objectif avait été réalisé. Les responsables des programmes ont établi quatre hypothèses, dont trois avaient trait au progrès social.

1. Le recours aux organismes de services régionaux augmentera considérablement, d'après les tableaux dressés avant et après sur le nombre de cas dirigés par Relance, et d'après les divers services fournis.
2. La coordination des services par les organismes publics et privés augmentera, comme on le verra aux tableaux dressés antérieurement et postérieurement sur les cas transmis d'un organisme à l'autre, et aux tableaux dressés au cours de l'exploitation des services et postérieurement sur les demandes de renseignements et d'assistance soumises à Relance par les organismes, tableaux qui seront comparés à ceux portant sur un groupe témoin apparié.
3. Les membres de la collectivité détermineront leurs difficultés et leurs besoins, ainsi que leurs ressources, établiront des objectifs, et s'occuperont de planifier, d'organiser et de réaliser une transformation collective, qui sera mesurée par des rapports intérimaires mis en tableaux selon un système de rassemblement de données [37].

Malheureusement, on n'a pu mesurer ces hypothèses par des tableaux dressés antérieurement, postérieurement ou au milieu des opérations, attendu qu'on n'avait mis en tableaux que très peu des renseignements nécessaires. Les évaluateurs expliquent qu'il était difficile, surtout au cours des étapes initiales, de persuader le personnel local de tenir les dossiers appropriés. En outre, les organismes de service social n'ont pas fourni de renseignements.

On a ressenti l'insuffisance de ces dossiers. Par exemple, au cours de trois périodes successives de six mois, le personnel a noté respectivement 45, 41 et 72 cas soumis à d'autres organismes, mais le personnel de supervision se doutait que le nombre réel de cas était beaucoup plus élevé.

En évaluant leur programme, les superviseurs se fiaient fort à leurs propres observations et à celles de leur personnel. Ils ont noté que les centres de services communautaires ont travaillé en rapport étroit avec nombre d'organismes, dont le ministère du Bien-être social, le Conseil de développement rural, l'Office agricole régional, l'Administration du logement de l'Île-du-Prince-Édouard, et le syndicat des travailleurs canadiens de l'alimentation et d'autres industries. En deux ans, le personnel du centre est entré en contact avec 30 organismes au total. La Société de développement rural a demandé une réunion avec le personnel du centre afin de créer de bonnes relations de travail. Les travailleurs du Bien-être social se sont mis à rendre visite régulièrement aux centres, et à compter sur le personnel des centres pour se renseigner.

Pour évaluer dans quelle mesure les travailleurs sociaux se sont occupés de planifier et de réaliser une transformation de la collectivité, on a dressé la liste d'un certain nombre de groupes nouveaux qui ont été constitués, en mentionnant les mesures prises par ces groupes. Nous avons traité de cette question dans la partie précédente, sous les rubriques «Organisation communautaire» et «Groupes d'auto-assistance».

Comme la Société de relance de Nouvelle-Écosse, celle de l'Île-du-Prince-Édouard s'est inquiétée du nombre d'organismes assurant des services aux défavorisés et souvent isolés les uns des autres. A Morell, en deux ans, 22 familles ont reçu l'aide de 4.7 organismes en moyenne. A Souris, au cours de cette même période, 38 familles ont reçu de l'aide de 3.5 organismes en moyenne. On cite même le cas d'une famille qui a reçu de l'aide de 11 organismes. Comme la Société de relance de Nouvelle-Écosse, celle de l'Île-du-Prince-Édouard a rapproché les représentants des divers organismes, mais aucune des deux sociétés n'a été en mesure de relever un changement notable dans les services offerts. Le personnel de Relance Île-du-Prince-Édouard a observé une certaine «répugnance» à la coordination dans le groupe de représentants et a donné comme exemple la décision prise par le groupe de *ne pas* présenter l'étude d'un cas particulier illustrant le manque de coordination des efforts, sous prétexte que cela n'intéresserait personne. D'après les initiateurs du programme de relance, «il résulte des méthodes actuelles que les familles et les particuliers dans le besoin ne reçoivent qu'une aide fragmentaire pour résoudre une foule de problèmes; on examine leur admissibilité aux services d'un organisme donné en fonction des critères bien définis; en d'autres termes, on attend d'eux qu'ils s'ajustent aux ouvertures toutes faites qu'offre le programme [37]».

Le rapport des surveillants du programme de l'Île-du-Prince-Édouard comporte des comptes rendus rédigés par les deux animateurs sociaux. Tous deux font état de changements. Ci-dessous les observations de l'animateur social de Dundee et Morell.

Ce qui a le plus changé à Dundee, c'est l'attitude de la population à l'égard des autres communautés, comme Morell. Certains habitants de Dundee sont devenus membres de la coopérative de crédit de Morell, ce qu'ils n'auraient jamais voulu avant. A deux occasions, des familles ont emprunté pour améliorer leur logement; un particulier a emprunté pour réparer son embarcation et une partie de son matériel de pêche. Certains ont essayé aussi d'obtenir des prêts de l'Administration du logement pour améliorer leurs habitations. Ils ont également établi des contacts avec des ingénieurs et des fonctionnaires au sujet de la construction de la grande route menant à Dundee, et ils ont discuté du processus à suivre pour le déplacement de leurs habitations.

Tout cela révèle une aptitude croissante à traiter avec l'extérieur et à planifier pour l'avenir. Ces deux indices d'indépendance étaient presque inexistantes il y a quelques années.

Au cours des deux dernières années, 11 familles au moins ont quitté la région de Dundee. Certains diront que cela ne ressemble guère à de l'anima-

tion sociale ni au progrès social, mais à mon avis, ces départs révèlent que la population commence à réaliser sa situation. Cinq familles se sont établies non loin de Dundee, mais au moins elles gagnaient une autre région. Les maisons qu'elles ont achetées représentaient une amélioration par rapport à celles qu'elles avaient quittées. Une famille a déménagé en Nouvelle-Écosse et a vendu sa maison de Dundee. J'estime que c'est là un indice de progrès important.

A Morell, un facteur déterminant du changement d'attitude de la population réside dans son association avec le centre de services communautaires. Le centre a créé un climat de confiance et des liens entre le village et la population de Dundee, et cette libre communication a contribué à certains changements...

Voici maintenant ce qu'écrit l'animateur social de Souris:

Je vois des changements que ne peuvent percevoir les gens de passage à Souris ou dans d'autres villages. Je vois des changements matériels et je vois des changements d'attitude. De façon générale, la population est plus au fait de ses difficultés, et qui plus est, elle s'en inquiète et veut s'en occuper. Je ne vois guère d'obstacle à ce qu'elle s'en occupe, quoique en un sens il y ait un obstacle majeur, c'est qu'il y a tellement d'organismes à appuyer pour une petite population que les gens ont tendance à se dire par exemple: «Voilà, ce groupe-là fait du bon travail, il ferait mieux de continuer!» Je me suis beaucoup penché sur les organismes mêmes, et cette opinion me vient du groupe de citoyens. Je remonte à l'idée originale du groupe, qui espérait que ces organismes seraient en fonction deux ou trois ans; maintenant il espère que les organismes éprouvent pour les affaires communautaires l'enthousiasme et l'intérêt que le groupe de citoyens a suscités [37].

Les planificateurs du progrès social de la Société de relance de Nouvelle-Écosse, comme ceux de l'Île-du-Prince-Édouard, ont intégré à leur programme un plan de mesure des changements, qui n'a pas été entièrement réalisé, et dans leur appréciation de ces changements, les évaluateurs ont dû se fier beaucoup à leurs observations. Deux types de changements ont été traités sous la rubrique «Changements réalisés». Le premier, qui est le changement d'attitude, est traité très brièvement:

Nous avons prédit... certains changements d'attitude (augmentation de l'estime de soi, diminution du sentiment d'aliénation) et une ouverture plus positive au reste de la collectivité. Nous avons l'impression que ces changements ont pu se produire, mais dans l'impossibilité de rassembler des données nous permettant de l'établir avec certitude, nous ne les considérons pas comme une conséquence du projet [30].

L'objectif précis du programme était de rendre facile aux habitants à faible revenu de contribuer à l'amélioration de leur sort et d'avoir droit d'opinion sur les programmes collectifs qui leur sont destinés. Ici, les évaluateurs relèvent un changement évident, et un autre vraisemblablement dû au programme:

On a donné aux habitants (un petit nombre de ceux qui font preuve d'intérêt et montrent des qualités de chef) d'un quartier défavorisé l'occasion de classer leurs difficultés, de formuler des objectifs permettant d'y apporter des

solutions, de prendre eux-mêmes des mesures pour améliorer leur sort, et dans une plus large mesure, de participer à des décisions touchant la répartition des ressources dans la dépendance des membres de collectivités plus prospères (et on les a aidés à tirer parti de cette occasion). Nous pouvons penser, à la lumière des résultats obtenus, qu'on a réussi à augmenter ou à tout le moins à mobiliser leurs connaissances et leur aptitude à discuter de leurs droits sociaux. Ainsi, le *Welfare Rights Group* (groupe s'occupant d'expliquer aux citoyens les services sociaux auxquels ils peuvent prétendre) a entraîné certains changements à la politique de service social de la Commission mixte du Bien-être social; après la suppression du soutien au projet, la *YSRA* a obtenu jusqu'à maintenant deux subventions, même si ce n'était que pour soutenir temporairement son programme; d'après les observations qui ont été faites, le groupe, même à ses débuts, a contribué à faire changer une décision touchant l'emplacement de plusieurs habitations subventionnées. Nous admettons qu'on ne peut savoir avec certitude si ces changements se seraient produits sans intervention de l'extérieur, mais on peut penser—et c'est l'hypothèse la plus plausible—qu'ils n'auraient pas eu lieu. Or nous reconnaissons que pour être en mesure d'attribuer des changements importants à des programmes de service social ou d'animation sociale de ce genre, il faut non seulement incorporer au programme un plan d'évaluation approprié, mais encore réaliser ce plan [30].

Le rapport de la Société de relance de Nouvelle-Écosse ne comporte pas d'article des animateurs sociaux, mais il fait parfois état de leurs observations dans des notes en bas de page. L'une d'elles nous paraît pertinente. Elle a trait aux contacts établis entre la *Yarmouth South Renewal Association* et des représentants des gouvernements fédéral et provincial; l'auteur dit que certaines recommandations ou certains changements demandés ont été réalisés. «On ne peut établir avec certitude si les réunions ou les requêtes ont joué sur les transformations ultérieures. Par contre, d'après la *YSRA*, ces transformations ont bel et bien été apportées par la *YSRA*, sans laquelle elles ne seraient encore qu'à l'état de promesses [30].» Le président et porte-parole de la *YSRA* a participé au programme de formation d'animateurs sociaux, et il était lui-même animateur social.

Les résultats de recherches de la Société de relance du Nouveau-Brunswick, résumés à la section précédente, font état de transformations dans les communautés touchées par son programme. Certaines sont faciles à voir. Le chef des projets de la Société conclut un rapport récent en ces termes:

Après avoir travaillé trois années entières dans le comté de Kent comme chef de projets, je constate que les citoyens sont très avertis, surtout dans les collectivités où nous avions des projets définis de services à leur offrir. Il est maintenant beaucoup plus facile de leur apprendre comment répondre à leurs besoins, de rendre la communauté plus productive et d'atteindre à une meilleure qualité de vie [52].

Les animateurs sociaux de Relance Nouveau-Brunswick ont également fait état de cette transformation; l'un d'eux écrit ce qui suit:

Autrefois, nous assistions aux réunions à la demande de personnes appartenant aux classes moyenne et élevée. Ceux d'entre nous qui déclinaient l'invi-

tation craignaient de rencontrer ces personnes par la suite, à cause des réprimandes qu'ils recevraient.

Je sens que maintenant les choses ont changé. La population a confiance en elle-même et ne craint pas de discuter avec les représentants des classes moyenne et élevée. Elle s'intéresse à ce qui se fait, non seulement dans son quartier, mais dans tout le village.

La dernière élection municipale, outre qu'elle m'a fait de la publicité¹, a révélé l'intérêt de la population pour la question.

Soixante-seize pour cent des électeurs ont voté. C'est le pourcentage le plus élevé qu'on ait jamais obtenu pour une élection municipale, et on dit que c'est le plus élevé de la province. Cependant le pourcentage a été encore plus élevé dans la zone défavorisée: *plus de 95%*².

La population a réalisé qu'elle était capable d'influer sur les décisions de la communauté. Ainsi, pour prendre un exemple plus concret, les pêcheurs d'huîtres, qui avaient toujours pensé qu'on n'avait rien à leur apprendre sur les huîtres, ont appris une foule de choses sur l'ostréiculture et ne sont pas près de les oublier. Les femmes ont beaucoup appris sur ce qui peut les aider dans la rude tâche que constitue la direction du ménage avec un maigre budget, et elles songent aux projets qui seront entrepris à la mi-juillet.

Pour résumer, je répéterai ce que j'ai entendu la semaine dernière: «On nous a révélé une autre vie, je dirais même carrément, qu'on nous a montré comment vivre [9].».

Récemment, un journal de Moncton faisait état de transformations opérées dans un autre village touché par Relance Nouveau-Brunswick. Sous le titre «*ST. PAUL IS CHANGED VILLAGE WITH PROJECT*» (Saint-Paul, un village transformé par un projet de Relance), le journal écrivait ce qui suit:

Il y a quelques mois, le village de Saint-Paul (comté de Kent) n'avait pas du tout d'esprit social.

Les temps ont changé; des hommes qui avaient été agriculteurs toute leur vie ont dû pour des raisons pécuniaires se déplacer pour travailler à Moncton. Pour beaucoup, Saint-Paul n'était plus qu'un lieu de résidence. Par conséquent, quand ils étaient au village, ils n'en bougeaient pas.

Or, il y a un an et demi, le programme fédéral de Relance créé par le ministère de l'Expansion économique régionale touchait la région, et les temps ont changé encore une fois.

Saint-Paul doit avoir environ 800 habitants (160 familles), mais si petit soit le village, son enthousiasme pourrait compter pour beaucoup plus.

Un des initiateurs du mouvement est le directeur de Relance, Gérard Arsenault. Assis dans son «bureau», ancien hangar du vieux bureau de poste, il parle de son travail.

Un des projets qui portent le plus de fruit est en cours de réalisation tout près de sa porte, dans le sous-sol d'un presbytère. C'est un cours d'artisanat pour les femmes de la région.

¹ L'auteur, ancien ouvrier en construction, a été élu au conseil municipal quelques mois après qu'il eût commencé à travailler comme animateur social à Bouctouche.

² Nous avons ajouté les caractères en italique.

Une équipe d'environ trente femmes fabriquent entre autres des ornements de Noël, des bougies, des jouets en peluche, des bijoux, des suspensions murales, des colliers de perles indiens. Toutes ces femmes, sauf une, sont maîtresses de maison.

L'une d'elles a dit avoir réalisé \$300 en vendant le produit de son travail, outre la satisfaction qu'elle a retirée du succès de son activité créatrice...

Un orchestre de musiciens, des cours de danse de 10 semaines pour couples de tous âges, des parties de bingo pour rassembler des fonds pour des activités sportives, et deux cours d'apprentissage de la vie portant sur des thèmes comme l'identité, la famille, la personnalité et le milieu, ce ne sont là que quelques-unes des réalisations de la population de Saint-Paul...

Relance a aussi soutenu la création du premier club des 4-H de la province, où plus de quarante jeunes filles âgées de 10 à 21 ans apprennent à faire la cuisine, à fabriquer des vêtements, etc. Ce cours dure quatre ans...

Il ne fait pas de doute que la Société de relance, qui est également établie à Bouctouche, Richibouctou, Saint-Louis et Acadieville, a été un succès à Saint-Paul.

L'année dernière, huit maisons ont été construites, et 19 autres le seront en 1973; quatre caravanes sont apparues dans la région; on voit que ce village jadis presque agonisant a reçu un coup de pouce au moment où il en avait besoin.

Un projet de travaux d'hiver portant sur la rénovation de 35 habitations de la région a été réalisé après avoir été élargi à deux reprises pour inclure 74 habitations.

Toute l'église a été remise à neuf par les habitants...

Le gouvernement fédéral a financé ces travaux d'hiver à raison de plus de \$90,000.

Le secret de la réussite, d'après M. Arsenault, c'est d'avoir un responsable qui pousse le projet. Les difficultés ne proviennent que du manque d'information et de ressources et de l'absence d'un chef au départ.

... M. Shorten, administrateur, nous a expliqué que la Société de relance ne travaille pas à ses projets pour le plaisir de le faire, mais pour transformer la qualité de la vie ainsi que le comportement humain d'une collectivité [38].

C. RÉSULTATS

Dans le rapport sur le projet du Centre de services communautaires de la Société de relance de l'Île-du-Prince-Édouard, il est dit qu'«on n'aura plus besoin des services d'un travailleur social si le projet est mené à bonne fin».

D'après ce critère, quel a été le succès des programmes d'animation sociale de Relance? Qu'en reste-t-il maintenant que le personnel d'animation sociale a quitté les villages depuis plus de deux ans?

Dans l'Île-du-Prince-Édouard, il n'y a plus de centres de services communautaires, mais on a adopté le principe d'une équipe de service social, et les plans doivent servir la province toute entière, à partir de cinq centres régionaux de district, dont l'un est déjà ouvert à O'Leary. A ce centre travaillent des fonctionnaires de la Santé, du Bien-être social, des Pêcheries, de

l'Agriculture, des Forêts, etc. D'autres centres doivent être ouverts à Souris, Montague, Charlottetown et Summerside. D'après les plans, ces centres offriront un service d'aide familiale et peut-être une garderie, et les animateurs sociaux travailleront en dehors des centres. A Souris, bien qu'ils ne soient pas tous logés au Centre régional du district, ils ont formé un groupe destiné à renforcer la cellule familiale. Ce groupe, où 15 organismes sont représentés, se réunit une fois par mois, et travaille en équipe à atteindre la population.

Le *Eastern Kings Development Committee* existe encore comme organe de coordination d'un grand nombre de commissions. Les citoyens s'occupent encore d'un atelier pour arriérés. La maison de convalescence est bondée, et le comité local est encore en fonction. La commission du tourisme est très active: elle a construit un petit motel et a obtenu une subvention dans le cadre des Initiatives locales pour mieux aménager la plage. La commission du logement est maintenant chargée de choisir les familles à installer dans les habitations subventionnées. Elle effectue actuellement une étude pour fournir à l'Administration du logement des statistiques justifiant la construction d'autres unités de logement subventionnées.

Le groupe d'action sociale de Dundee existe encore. Il patronne les réunions communautaires et il a lancé un programme de nettoyage du village qui en a amélioré l'aspect. Les maisons ont été nettoyées et peintes, des jardins ont été aménagés. Beaucoup de particuliers ont bénéficié des subventions à l'amélioration du logement.

En Nouvelle-Écosse, la *Yarmouth South Renewal Association* est encore en fonction. Par suite de la réalisation du programme de Relance, le Secrétariat d'État a octroyé une subvention de \$3,300. Puis, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social en a octroyé deux. L'Association a demandé et obtenu deux subventions aux Initiatives locales, dont le montant était de \$160,000 environ. Ces subventions lui ont permis de réaliser plusieurs programmes: rénovation des maisons des assistés sociaux, notamment des foyers sans chef de famille, économie domestique, démolition des bâtiments condamnés et récupération des matériaux pour construire des camps à l'intention des enfants de familles défavorisées. L'Association a fondé avec d'autres organismes d'action sociale la société *Yarmouth Realty Improvers Limited*, dans le but de construire des habitations pour les personnes à faible revenu. L'Association a contribué à la formation d'une coopérative qui a soumis au ministère de l'Expansion économique régionale un projet de service social. Le *Welfare Rights Group*, inactif depuis que Relance lui avait retiré son soutien, a été remis en fonction. Des groupes de loisirs ont été formés.

Le Conseil de la *YSRA* est très actif. L'Association ne perçoit pas de droits et n'inscrit pas ses membres, mais on estime que 100 à 125 personnes y travaillent activement. Elles n'appartiennent pas toutes à la catégorie des défavorisés, mais les défavorisés ont leur mot à dire sur les initiatives qu'ils

souhaitent et sur les moyens à prendre. Beaucoup d'éléments, défavorisés il y a trois ou quatre ans, quand ils sont entrés à l'Association, sont maintenant dans une meilleure situation: ils travaillent de façon plus constante, et ils boivent moins. D'autres transformations sont en train de se produire: d'après le directeur actuel de l'Association, «l'atmosphère est en train de changer. Le Bien-être social s'en aperçoit, la Main-d'œuvre aussi. Les gens peuvent discuter de la situation, alors qu'autrefois ils ne venaient que pour vider leur sac. Ils savent qu'ils peuvent venir ici quand ils ont de graves problèmes, ils savent que nous allons faire quelque chose. Ils commencent à comprendre qu'ils peuvent être aidés. Autrefois, ils se sentaient perdus et rejetés¹.»

Depuis sa constitution en avril 1970, *Alberta Pe-Ta-Pun Development Inc.* a réalisé un programme d'enseignement et de formation de chefs. Environ 150 hommes ont quitté *Pe-Ta-Pun* pour aller prendre divers emplois. D'après l'administrateur de *Pe-Ta-Pun*, c'est surtout grâce à l'augmentation de la confiance en soi que cela a pu être réalisé.

Le gouvernement albertain a maintenant modifié les attributions de *Pe-Ta-Pun*. L'organisme ne s'occupera plus d'enseignement que comme conseiller du ministère de l'Enseignement supérieur. Il concentrera son attention sur le progrès économique.

Le Conseil d'administration de cet organisme comprend, outre le président et le vice-président, des représentants de six villages d'Indiens et de Métis. D'après un bulletin publié à l'automne 1972, *Pe-Ta-Pun* a réalisé en dépit de contraintes persistantes «des progrès et une croissance considérables». Les bulletins de *Pe-Ta-Pun* sont eux-mêmes un indice de progrès; ils sont l'œuvre d'hommes qui rédigeaient pour la première fois en anglais.

A Kikino, les écoles ont été rouvertes récemment, à une échelle restreinte. Un comité consultatif aide le chef du centre à mettre au point des programmes répondant aux besoins de la collectivité.

Le programme de cafétérias scolaires lancé à Janvier a été introduit dans d'autres villages aborigènes également isolés et défavorisés.

L'administrateur de *Pe-Ta-Pun* écrit au sujet de ces progrès: «Alberta NewStart Inc. a eu un impact extraordinaire dans cette région, et les conséquences se feront sentir encore plusieurs années. Malheureusement, je doute fort qu'on en attribue le crédit à son programme et que les gens sachent seulement qui est à l'origine du mouvement².»

Bien que Relance Nouveau-Brunswick poursuive encore ses activités dans les villages, il est impossible actuellement d'en discerner les résultats.

¹ Allison Pitman, entretien du 17 janvier 1973.

² Barry Jaeger, administrateur, *Alberta Pe-Ta-Pun Development Inc.*, lettre du 2 février 1973.

HUITIÈME PARTIE

Résumé des principales constatations

Les sociétés de relance n'ont certainement pas été les premières à appliquer une méthode d'animation sociale aux problèmes des pauvres et des défavorisés. L'homme qui a élaboré et dirigé l'animation sociale dans le cadre du programme de Relance Alberta avait auparavant travaillé durant des années comme animateur social dans des communautés indiennes et métisses. Les travailleurs sociaux dans l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse ont appliqué les connaissances de plusieurs autres personnes dans ce domaine. Relance Nouveau-Brunswick a utilisé un modèle élaboré par M. P. R. Eberts de l'Université Cornell. Le modèle Eberts n'avait cependant pas été testé précédemment dans un milieu rural. Cependant, Relance Île-du-Prince-Édouard avait en milieu rural, des centres de services communautaires semblables à ceux que l'on trouve dans la ville d'Hamilton en Ontario. Relance Nouvelle-Écosse a peut-être réuni une combinaison unique d'éléments de programme. Le programme de relance Alberta faisait partie d'un projet qui envisageait de rassembler les maris, les femmes et les enfants dans un complexe de formation et de les déplacer pour les loger ensemble dans une localité plus importante où on leur a enseigné les notions indispensables à la vie en milieu urbain. Ainsi, on peut dire que tous les programmes d'animation sociale ont été expérimentés dans une certaine mesure et, dans cette même mesure, auraient apporté de nouvelles connaissances, si les modèles d'évaluation pertinente avaient été réalisés. Malheureusement, Relance Alberta n'a pas réalisé son modèle d'évaluation de l'élément animation sociale (peut-être ne le considérait-elle pas pertinent), et les modèles d'évaluation de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse n'ont été réalisés que partiellement. Relance Nouveau-Brunswick ne peut faire état de constatations provisoires, son programme étant encore en cours.

On a, néanmoins, appris certaines choses. Certaines d'entre elles sont confirmées par les données de la recherche. D'autres ont été affirmées par des personnes qui ont été associées de très près à la réalisation des projets.

Nous reconnaissons le fait que ces dernières données sont subjectives, mais nous ne croyons pas cependant qu'il faille les laisser de côté. Nous essaierons, dans les alinéas ci-après, de résumer brièvement les principales leçons qui découlent des programmes d'animation sociale des Sociétés de relance.

A. AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE

Le changement économique n'était pas un but particulier du projet d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse, et on n'a nullement tenté de s'assurer si un tel changement s'est produit ou non. Les autres sociétés connaissaient le mandat original des sociétés de relance qui était de fournir à des personnes en chômage complet ou partiel, un emploi stable et rémunérateur, et c'était là le but ultime de l'élément action sociale des centres de service social de l'Île-du-Prince-Édouard et du Programme de relance de l'Alberta dont l'animation sociale était une composante. Cinq des sept indicateurs d'après lesquels sont examinées les communautés qui ont bénéficié du programme de Relance du Nouveau-Brunswick, sont d'ordre économique.

L'évaluation de la recherche dans l'Île-du-Prince-Édouard a révélé que l'augmentation de l'emploi, dans les communautés qui ont été dotées d'un centre de service social était «négligeable» [21]. On se rappellera que cette évaluation a été faite à mi-chemin de la réalisation du projet, toutefois rien dans le rapport subséquent ne contredit cette constatation. L'évaluateur de la recherche a fait une remarque qui porte à réfléchir:

L'hypothèse était que tout groupe qui étudie des problèmes dans la communauté sera capable de découvrir quelque ressource inutilisée et prendre les moyens de l'exploiter. Or, il se peut qu'il n'y ait pas de ressources, ou trop peu d'aptitude investigatrice et, par conséquent, aucune raison d'agir. Il ne faut pas non plus négliger la possibilité que, malgré l'existence des deux prémisses de l'hypothèse, il faut que celles-ci aient une envergure suffisante pour susciter l'intérêt de quelque autre investisseur [21].

Dans les communautés visées par Relance Nouveau-Brunswick, les revenus ont augmenté beaucoup plus (13.93 %) que dans les communautés témoins (5.22 %), mais à un taux beaucoup plus faible que dans les collectivités où les rapports commerciaux avaient augmenté considérablement (37.33 %). Les gains étaient cependant répartis plus également dans les communautés visées par les programmes de relance.

L'amélioration de la situation économique était un objectif du projet du centre mobile de formation de Relance Alberta, mais ne constituait pas un objectif direct de l'élément animation sociale. Pour des raisons qu'il est inutile de donner ici, le directeur de la recherche a qualifié le projet de «très inapproprié» [12].

Comme il a déjà été dit, on n'a pas évalué l'élément animation sociale. Cependant, dans un article intitulé *Proposal for a Second Front on the War*

on Poverty (Proposition d'un second front dans la lutte à la pauvreté), le directeur de la recherche a fait un commentaire intéressant sur le rapport de la dimension économique:

Les tentatives actuelles en vue de faire entrer les défavorisés dans le grand courant de la société ont porté presque uniquement sur «l'égalité des avantages économiques». Le fait que ce courant comporte également le *pouvoir politique et social*¹ impose des limites à l'approche économique.

Plus encore, l'augmentation sensible des revendications formulées par les spécialistes et les autochtones bénéficiaires des services pour la «libre disposition de soi-même», la «démocratisation des programmes», la «participation maximale des pauvres», et le «contrôle communautaire» des ressources humaines soulèvent des doutes sérieux au sujet de la primauté ou même de la pertinence de la dimension économique [14].

Malgré les questions manifestes au sujet du rapport ou du caractère pratique de la dimension économique dans d'autres sociétés de relance, il semble que Relance Nouveau-Brunswick a démontré que la planification de l'évolution sociale *peut* apporter une amélioration de la situation économique.

B. AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION

Faciliter la participation des groupes défavorisés et à faible revenu à la solution de leurs problèmes, tel était l'*objectif principal* du programme d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse. C'était également un des objectifs des programmes de progrès social des autres sociétés de relance.

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure cet objectif a été réalisé. Relance Nouvelle-Écosse déclare que «quelque 200 à 250 personnes défavorisées des deux sexes, (210 déclarées) à faible revenu, de 15 ans jusqu'à un âge avancé, ont participé au programme durant la seconde période (10 mois) d'activité [30].» Si l'on accepte ce nombre de 210, on arrive à une participation de 6.5% environ sur une population défavorisée de 3,230 personnes (85% de 3,800 personnes). Les programmes auxquels elles ont participé étaient l'organisation communautaire et ses groupes d'auto-assistance.

L'évaluateur du centre de service social de Relance Île-du-Prince-Édouard estime que, durant le même temps à peu près, 17% de la population défavorisée de Morell et 16% de celle de Souris ont participé aux activités d'animation sociale. Ces chiffres sont basés sur une étude de la population adulte et ne représentent donc pas les pourcentages de toute la population défavorisée. Ces chiffres sont légèrement inférieurs à ceux des collectivités témoins, de sorte qu'il ne semble pas que le programme d'action sociale ait réussi à accroître la participation. Il semble cependant y avoir réussi dans la collectivité satellite de Dundee. Il n'y a pas eu de communauté témoin pour Dundee, mais dans ce village où il n'y avait pas d'activité sociale perceptible, une association a été formée, et environ la moitié de la

¹ Souligné dans le texte original.

population masculine a assisté aux assemblées (moyenne établie sur 6 assemblées).

Ce chiffre a été dépassé seulement à Bouctouche (Nouveau-Brunswick) où «Le Centre Public», organisé, nommé et dirigé par des personnes du secteur défavorisé de Bouctouche a obtenu une participation d'environ 95% de la population [41]. Ce chiffre est encore plus surprenant si l'on songe que cette communauté avait été choisie comme une localité où «la participation du petit peuple aux activités sociales était négligeable [47]». Cette participation et cet intérêt sont plus que superficiels, et sont confirmés par le fait que plus de 95% des électeurs de ce secteur défavorisé ont exercé leur droit de vote lors d'une élection municipale où ils ont élu un des leurs, ancien ouvrier de la construction devenu animateur social. On a dit que le pourcentage de participation à cette élection est le plus élevé jamais atteint à l'occasion d'une élection municipale dans la province, et peut-être au pays.

A quoi peut-on attribuer cette participation remarquable? A cet égard, on ne peut que supposer que la réponse découle d'une combinaison de facteurs. En premier lieu, «Le Centre Public» a été «organisé, nommé et dirigé par des personnes du secteur défavorisé». Cela était également vrai du groupe de porte-parole de Yarmouth et du centre où il travaillait. Y avait-il quelque chose de spécial au sujet du personnel du «Centre Public»? Au moment où ce fort taux de participation a été réalisé, le fonctionnaire principal du personnel du centre était un jeune psychologue qui avait été désigné comme animateur social. Il était assisté de deux animateurs sociaux dont les qualités professionnelles semblent les mêmes que celles des animateurs sociaux d'autres Sociétés de relance, bien que, celui qui a été élu conseiller municipal semble, lui, posséder des qualités personnelles hors de l'ordinaire. Si nous étudions le programme, nous constatons qu'il est remarquable quant au nombre de ses éléments, et le fait qu'il comprend un projet qui a suscité l'intérêt général et attiré l'attention de tous à l'échelon local. C'est le projet d'adaptation au travail, qui a amené vingt hommes à s'occuper d'ostréculture et, pendant la morte-saison, à acquérir la formation et l'instruction élémentaire. Parmi les autres éléments du programme, signalons un centre d'information, des loisirs, des cours à l'intention des femmes, un service de garderie pour enfants d'âge préscolaire, de l'aide aux programmes des Initiatives locales et de Perspectives Jeunesse, un comité de lutte contre la pollution, la publication d'un bulletin mensuel sur l'économie domestique, les assemblées, et les ateliers de travail. A la suite de la liste des éléments du plan de fonctionnement de la société pour 1972-1973, on trouve ce qui suit.

Il est facile de vérifier le succès remporté par cet ensemble d'interventions: on n'a qu'à en parler à n'importe quel citoyen au courant. La recherche démontrera plus tard la répercussion de ce programme à composantes multiples [48].

Les évaluateurs du programme de progrès social de Relance Nouvelle-Écosse font également remarquer que, deux ans et demi après le début du

programme, un nombre proportionnellement plus élevé de résidents de la région visée par le programme ont voté aux élections municipales comparativement aux élections précédentes. Ils ne disent pas quel est le pourcentage de ceux qui ont voté et ne montrent pas que le programme a eu de l'influence sur le comportement des électeurs. Ils admettent que ce serait difficile de le prouver à cause de l'insuffisance de données, «mais», disent-ils, «ce serait encore plus difficile de prouver qu'il n'a eu aucune influence [30]».

Relance Nouvelle-Écosse a encouragé une participation accrue et a essayé d'assurer la survie de certains groupes d'auto-assistance en versant à cinq personnes choisies \$60 par mois pendant 8 mois. «Le raisonnement à l'appui de cette tactique, c'est que si les résidents à faible revenu de la région étaient mieux informés des méthodes d'organisation et plus sensibilisés aux besoins de leurs semblables, ce serait une étape de franchie, qui faciliterait la poursuite de programmes qui pourraient être entrepris sous la direction des animateurs sociaux [30].»

Ceux qui ont été rémunérés ont participé et ont entraîné des groupes dans leur sillage durant la plus grande partie de ces 8 mois où ils étaient rémunérés, mais lorsqu'on a appris que l'aide de la Société de relance serait retirée à la fin de la période, les groupes ont cessé de se réunir, de sorte qu'à la fin du programme tous étaient dissous. On peut cependant dire que cette tactique a réussi, en facilitant la poursuite des programmes, car deux des personnes qui ont été rémunérées sont des travailleurs bénévoles très actifs au sein de l'association communautaire qui existe encore. On ne peut savoir si, oui ou non, ils seraient aussi actifs s'ils n'avaient pas été rémunérés durant ces huit mois de participation pendant lesquels ils ont acquis formation et expérience du travail en groupe et avec des groupes.

L'expérience de Relance Île-du-Prince-Édouard à Souris et à Dundee nous enseigne la façon d'obtenir la participation des défavorisés. A Souris, une assemblée annoncée dans un journal et par des avis affichés en divers endroits a réuni 125 personnes, mais très peu des plus défavorisées. L'association ainsi formée est demeurée une association de personnes de la classe moyenne. A Dundee, l'animateur social a travaillé uniquement avec les défavorisés, qui s'organisèrent très lentement, de bouche à oreille, méthode utilisée également dans d'autres régions visées par la Société de relance. La leçon à tirer de cette expérience, c'est peut-être que l'on rejoint les défavorisés uniquement par contact personnel ou, vice-versa, que les grands moyens d'information rejoignent les classes moyennes et supérieures, mais non les masses.

C. DÉVELOPPEMENT DES QUALITÉS D'ANIMATEUR

On a décrit le programme de progrès social de Relance Nouvelle-Écosse comme «une stratégie destinée à faciliter la participation des groupes à faible revenu», mais le rapport sur le programme affirme que «l'on s'est

efforcé de cultiver les qualités de chef et d'animateur parmi la population indigène visée par le programme, plutôt que d'attirer une assistance nombreuse aux assemblées». En vue de cultiver ses qualités d'animateur, le président de l'organisation locale a été invité à suivre le programme de formation d'animateur social. Cinq «animateurs possibles» qui ont été rémunérés pour participer au programme ont également reçu une certaine formation. Dans tous ces cas, la formation était une formation officieuse, et consistait surtout à donner l'occasion de participer au sein d'un groupe, ou à diriger un groupe et à se concerter avec le personnel affecté à la réalisation du projet. Les directeurs du projet ont déclaré que «le personnel a dépensé une forte somme d'énergie pour ne pas perdre le but de vue et cultiver chez les animateurs l'aptitude à considérer plus objectivement ce qui se produisait, à la fois dans les assemblées, et autour d'eux [30]». Il est difficile d'évaluer l'efficacité du programme à développer les qualités d'animateur. Le président de l'organisation locale et deux des cinq personnes formées à l'origine ont continué à participer activement, une fois le projet de Relance terminé. D'autres personnes qui avaient participé en qualité de membres du conseil d'administration de l'organisation locale, ou dans des groupes d'auto-assistance pendant toute la durée du programme, ont continué à s'y intéresser, et quelques-uns devinrent des animateurs.

L'évaluateur de la recherche du projet du Centre de service social de Relance Ile-du-Prince-Édouard a étudié la question de nouveaux animateurs émanant du secteur défavorisé et a déclaré qu'à Dundee, «un des hommes jugés par l'étude sur les ressources humaines comme le moins défavorisé» a été élu porte-parole de la communauté, apparemment le rôle principal, et son comité d'auxiliaires comprenait l'animateur original¹, une maîtresse de maison, et un jeune mari qui . . . était certainement parmi les plus défavorisés [21]». Ces gens n'ont reçu aucune formation d'animateur, mais ont sans doute agi comme tels car, après une brève période, l'animateur social s'étant retiré, ils ont continué à tenir des assemblées et à présenter et étudier des idées visant la promotion sociale.

Le même animateur social a organisé un groupe de pêcheurs dont tous les membres étaient, au dire de l'évaluateur, des personnes défavorisées. L'animateur rencontra alors ces hommes en petits groupes, puis organisa des assemblées plus nombreuses où il aida les gens à étudier leurs problèmes et les moyens dont ils disposaient pour les résoudre. Au bout de quelques semaines, l'animateur social a déclaré: ils sont rendus «à un point où ils ont suscité pas mal d'intérêt et comptent de nouveaux animateurs en puissance, mais ils ont besoin de quelqu'un à qui ils pourraient s'adresser pour obtenir des conseils . . . les pêcheurs travaillent très bien tous ensemble, malgré leur manque d'expérience dans l'organisation de leurs propres groupes».

¹ Un homme qui consentait à ce que la première assemblée se tienne dans sa maison.

A Souris, les personnes défavorisées ont participé dans une certaine mesure, mais on n'a pas signalé que certaines d'entre elles se soient révélées vraiment des chefs.

On ne dispose pas non plus de dossiers sur l'éclosion des qualités d'animateur dans les groupes d'Alberta et du Nouveau-Brunswick. Ce qui ne veut pas dire qu'aucun animateur ne se soit révélé. Il y en a eut sans doute, mais on n'a aucun dossier des programmes entrepris, avec succès ou non, pour développer chez les gens, les qualités de chef. Il est peut-être encore possible d'apprendre quelque chose à ce sujet de la Société de relance du Nouveau-Brunswick, car le programme est encore en voie d'exécution et les rapports sont encore à venir.

D. ORGANISMES D'ASSISTANCE SOCIALE

Un des objectifs du projet de centre de service social de Relance Ile-du-Prince-Édouard était de «promouvoir la coordination des services des organismes d'assistance sociale de la région, tant privés que publics, par la création d'un comité de «coordination» [37]. Ce comité a bien été créé, mais la coordination des services ne s'est pas faite pendant la durée du Programme.

Un comité semblable a été créé par le personnel de Relance Nouvelle-Écosse affecté à la formation des animateurs sociaux, et parmi les objectifs choisis par ce comité, on mentionnait «l'amélioration des services ainsi que des changements susceptibles de favoriser le travail de ces organismes». Certains changements et améliorations ont peut-être été réalisés, mais le fait que les directeurs du projet qualifient les réalisations du groupe de «probablement insuffisantes» nous porte à conclure que ces réalisations ont été d'intérêt secondaire.

Au fond, ce que l'on a appris au sujet des organismes de service social, c'est que, dans l'ensemble, ils ne sont pas encore prêts, ou ne sont pas encore capables d'effectuer des changements radicaux. Le personnel de Relance Ile-du-Prince-Édouard a déclaré que la plupart des organismes ne considèrent pas l'absence de coordination des services comme un problème. Le personnel de la Société de relance, de son côté, estimait que cela constituait un grave problème pour les bénéficiaires des services, d'être ainsi renvoyés d'un organisme à un autre pour arriver seulement à des solutions fragmentaires. Le personnel de Relance Nouvelle-Écosse a engagé le groupe des organismes d'assistance sociale dans une étude des services dispensés aux résidents de la communauté. Voici quelles ont été les constatations de cette enquête:

1. La principale source d'orientation vers un emploi est le client lui-même.
2. La plupart des clients ont des problèmes en matière d'emploi, d'adaptation sociale et émotive, et de santé.
3. Les changements que le personnel des organismes d'assistance sociale considère les plus profitables sont: la diminution du nombre de cas,

l'augmentation de l'aide financière disponible pour les clients, et certains nouveaux programmes ou services pour satisfaire à des besoins particuliers (seuls les organismes s'occupant d'enseignement ont fait état de cette dernière question).

Les directeurs du projet ont conclu que «le modèle général de réaction donnait à penser que le personnel des organismes s'opposerait à tout changement radical au système actuel de distribution des services». On trouve les raisons de cette résistance dans la discussion des obstacles à l'élaboration, à la propagation et à l'utilisation subséquentes du modèle de programme d'animation sociale de Relance Nouvelle-Écosse. Ces obstacles, selon le directeur du projet, «semblent être surtout l'inertie ou le manque d'intérêt. Ils découlent en grande partie, des intérêts de longue date chez ceux qui sont chargés de prendre les décisions; chez certains de ceux qui occupent les postes de commande, la sécurité psychologique peut fort bien dépendre du maintien de leur influence dans les échelons supérieurs, *depuis le sommet jusqu'au bas*¹ du régime traditionnel, peut-être appliqué trop fidèlement, quand il s'agit de la prestation de services aux bénéficiaires. Ce facteur interpersonnel du rang social joue contre le genre de coordination et d'intégration des démarches possibles qui contribueraient de façon plus efficiente et efficace à la résolution des problèmes sociaux [30].»

En dépit de la résistance opposée même à la discussion de changement radical dans le système de distribution des services, les organismes d'assistance sociale ont coopéré avec les animateurs sociaux, au moins assez pour recevoir les personnes orientées vers eux. Dans certains cas, la coopération a été poussée beaucoup plus loin. Le travailleur social du bureau local a visité chaque jour un des centres de service communautaire de l'Île-du-Prince-Édouard. Un travailleur social passe deux demi-journées par semaine au «Centre Public» à Bouctouche. Des travailleurs sociaux (et 2 ministres du Bien-être social) ont rencontré les *Welfare Rights Groups* (des groupes s'occupant d'instruire les gens de leur droit aux diverses prestations). Des porte-parole du groupe de la Nouvelle-Écosse ont participé à une réunion des agents régionaux du Bien-être. Le groupe de l'Île-du-Prince-Édouard a collaboré à la préparation du programme d'une conférence des provinces Maritimes sur le bien-être social, et cinq de ces membres ont assisté à cette conférence.

E. ANIMATEURS SOCIAUX INDIGÈNES

Toutes les sociétés de relance ont employé, pour la mise en œuvre de leurs programmes d'animation sociale, des animateurs sociaux indigènes après les avoir rapidement formés aux techniques et en vue des objectifs de l'animation sociale. On s'est aperçu de la nécessité d'une certaine formation préalable si l'on voulait que les travailleurs puissent œuvrer efficacement

¹ Souligné dans le texte original.

dans leur milieu. Relance Alberta a envoyé sur place, ses premiers animateurs sociaux sans formation préalable, mais après plusieurs mois, la Société s'est aperçue qu'il était souhaitable de les rappeler au siège pour leur dispenser une certaine formation. Un animateur social de Relance Île-du-Prince-Édouard, envoyé sur les lieux sans formation aucune en animation sociale, puis rappelé au siège de la Société pour y recevoir cette formation a écrit: «Si j'avais compris ce qu'est la promotion sociale dès le début, je crois que notre programme aurait eu beaucoup plus de succès [37].»

Le même animateur social de l'Île-du-Prince-Édouard a résumé ce qu'il croyait être les qualités nécessaires à un animateur social dans une région très défavorisée (qualités également souhaitables dans n'importe quelle région):

Je crois qu'une personne qui va travailler dans une communauté de ce genre doit être sincère, franche, honnête, qu'elle doit s'efforcer de communiquer avec les gens sur un pied d'égalité et de façon à se faire comprendre [37].

Un animateur social de Relance Nouveau-Brunswick insiste sur la sincérité:

J'ai... eu des problèmes lorsque j'ai voulu expliquer aux gens ce que nous essayons de faire, et bien souvent, ils disaient que les gros bonnets ne faisaient que m'exploiter pour leurs propres fins. Ils craignaient également qu'il y ait une sorte de piège dans toute cette affaire. D'abord, ils avaient peur que cela leur coûte de l'argent. Au bout d'un certain temps, lorsqu'ils ont réalisé que nous étions sincères et désirions vraiment travailler avec eux, la tâche est devenu beaucoup plus facile [9].

Sans doute, plusieurs défavorisés sont soupçonneux à l'égard des «gros bonnets», et le principal atout de l'auxiliaire indigène, c'est qu'il est beaucoup moins suspect que le travailleur professionnel. Il peut être «utilisé» par les gros bonnets, mais une fois ce soupçon dissipé, il est accepté, lui et ses bonnes intentions. Non seulement est-il capable de parler aux gens, mais ceux-ci vont se confier à lui. Relance Nouveau-Brunswick a mis ce point en évidence dans son rapport sur l'utilisation que l'on avait faite de ses centres d'information:

On a constaté que ces centres sont devenus des postes de communication dans les deux sens, où les gens exposent leurs besoins à la Société de relance tout comme ils y reçoivent l'information. Chaque centre d'information emploie un résident de la communauté, formé par la Société de relance et capable de communiquer facilement avec les gens de la région [49].

Pendant, comme les directeurs du projet de Relance Île-du-Prince-Édouard l'ont signalé, «si l'on se propose d'utiliser considérablement le personnel indigène, il importe d'examiner ses limites aussi bien que ses capacités [37]».

Les directeurs du projet de Relance Île-du-Prince-Édouard ont signalé les limites suivantes:

1. Le personnel indigène est plus en mesure de traiter de problèmes particuliers que d'évaluer les domaines de problèmes possibles.

2. L'indigène, pratiquement sans formation, travaille mieux lorsqu'il est placé dans le cadre d'une organisation, et qu'on lui assigne des tâches bien définies [37].

On pourrait ajouter deux limites constatées par les directeurs du projet de Relance Nouvelle-Écosse:

3. L'animateur social indigène peut se laisser détourner des activités de l'organisation par les besoins immédiats des clients.
4. Le personnel auxiliaire, peut-être à cause du manque de formation ou d'expérience, ne réussit pas à agir assez rapidement pour prendre des décisions ou pour tirer parti des moyens d'action que peut donner l'infrastructure déjà en place [30].

F. FINANCEMENT

Pour tous les programmes d'animation sociale des sociétés de relance, les localités visées furent aidées ou conseillées quant à la manière d'obtenir des subventions fédérales ou provinciales en vue de projets communautaires. L'aide prodiguée a varié considérablement, en qualité et en quantité. Les sociétés de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, persuadées que la condition des secteurs défavorisés était étroitement reliée au manque d'information sur l'aide disponible du gouvernement, ont accordé une grande importance à la transmission d'informations. Toutes les sociétés ont constaté que les programmes gouvernementaux, établis en vue d'aider les défavorisés, aidaient dans une plus large mesure les plus fortunés et les mieux informés, qui avaient davantage accès à l'information de masse faisant la publicité de ces programmes, les plus défavorisés, dans l'ensemble, n'étant pas atteints par les communications de masse. L'information, toutefois, n'est pas le seul facteur essentiel. Une fois renseignés, les défavorisés ne possèdent toujours pas les aptitudes nécessaires pour formuler des demandes de subventions. L'aide prodiguée quant à la manière d'effectuer les demandes de subventions a varié de province en province, et on ignore souvent dans quelle mesure exacte les défavorisés ont participé eux-mêmes à la formulation de telles demandes. Le fait d'avoir réussi à obtenir des fonds peut indiquer des aptitudes accrues au sein de la localité, ou révéler les aptitudes du personnel affecté aux projets, ou encore la participation plus grande des spécialistes.

Dès 1969, on a aidé le village de Kikino (Alberta) «à s'ériger en société en vertu de la Loi des Sociétés» qui «a négocié une subvention de l'ARDA de \$99,000, en vue d'un pâturage communautaire» [8]. On ne dit pas dans quelle mesure les résidents de Kikino ont participé à la formulation de la demande et à l'obtention de cette subvention, mais nous savons que les résidents de Janvier ont rencontré les autorités appropriées afin de discuter de leurs besoins.

On a pris des dispositions pour permettre à la population de Janvier de rencontrer les représentants du gouvernement (leurs représentants à la Chambre des communes et à l'Assemblée législative, le premier ministre et

les membres de son cabinet) afin de discuter des besoins et problèmes locaux. A la suite de ces rencontres, la localité, avec l'aide de Relance Alberta, fut en mesure d'entreprendre une action concertée pour obtenir le service d'électricité, une scierie et de meilleurs logements.

Une fois de plus, on ne dit pas quelle forme a pris l'aide gouvernementale, si ce n'est que «dans le cas du programme d'installation d'aménagements électriques, la société devait jouer un rôle de premier plan dans les négociations, puisque la planification entre les divers organismes représentait une tâche trop considérable pour que la localité puisse l'entreprendre à ce premier stade [8]. Cela se conçoit aisément. Janvier est sans doute la communauté la plus défavorisée de toutes les localités visées par les programmes de relance; en fait, il aurait été difficile de trouver un localité plus défavorisée dans tout le Canada.

L'action conjointe des résidents de Janvier et de Relance Alberta a mené à la négociation de contrats de logement avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (logement des Indiens) et avec le ministère du Développement social de l'Alberta (logement des Métis).

On a également obtenu des subventions fédérales et provinciales afin de poursuivre le programme des cafétérias dans les écoles dont il a déjà été fait mention.

Les associations pour le progrès social créées au Lac La Biche et à Kikino ont sollicité des subventions gouvernementales après la dissolution de Relance Alberta. Nous ignorons dans quelle mesure ces associations et activités résultaient de l'initiative des indigènes.

A l'Île-du-Prince-Édouard, il semble évident qu'il n'en tenait qu'aux organismes locaux d'animation sociale d'obtenir des subventions pour les aider à satisfaire les besoins qu'ils avaient décelés. Le rôle des animateurs sociaux consistait à créer des groupes autonomes; après avoir aidé à établir l'organisation, ils prenaient soin de laisser toute l'initiative possible aux membres du groupe. Rien n'indique que des spécialistes se soient occupés de chercher des investisseurs ou de formuler des demandes de subventions. L'appréciateur de la recherche critique ce qu'il considère comme des efforts inadéquats de la part des groupes:

Outre le gouvernement provincial qui, en vertu du «plan d'ensemble», travaille de concert avec le gouvernement fédéral, il existe dans l'Île deux autres sociétés d'expansion et d'investissement, qui possèdent toutes deux des fonds réservés au progrès social: *Island Development Corporation* et *Island Enterprises Incorporated*. Cependant, rien n'indique que l'une ou l'autre de ces sociétés ait été pressentie par le groupe du comté de Kings; de plus, il n'existe aucune preuve que d'autres entreprises privées de l'extérieur de la province aient été pressenties.

En outre, les démarches du groupe d'animateurs sociaux n'ont abouti qu'à très peu de réponses favorables. Il y eut trois «peut-être» (réponses favorables, mais sans engagement ferme) et une réponse affirmative au groupe

d'expansion touristique, en vue d'établir un kiosque à l'intention des touristes de la région. Cela représente un investissement d'environ \$600, plus une installation radioélectrique bilatérale de la part du gouvernement provincial¹.

... Lorsqu'on en vint à pressentir les investisseurs ou promoteurs possibles à l'extérieur de Dundee, les comités firent preuve d'une négligence remarquable. Bien qu'ils aient songé à demander l'appui du gouvernement provincial, aucune démarche ne fut faite.

... au moment où les groupes ou travailleurs sociaux se virent obligés de se tourner vers le gouvernement provincial, les autres échelons gouvernementaux ou les investisseurs privés, il a semblé se produire un arrêt du progrès social [21].

L'appréciateur, cependant, n'a pas tenu les groupes entièrement responsables de l'arrêt du progrès social. A plusieurs reprises, des projets furent rejetés par le gouvernement en tant qu'«impraticables». Selon l'appréciateur, le sens réel du terme «praticable» est «compatible avec les autres possibilités ou projets d'animation sociale». Une proposition fut rejetée sous prétexte que le groupe ne présentait pas suffisamment de données. Cependant, affirme l'appréciateur, «le gouvernement provincial possédait les données et les chiffres concernant tous les autres projets de développement économique ou social proposés par les groupes d'animation sociale. Or les choses en sont restées là.»

L'appréciateur conclut en affirmant:

Il semble que les programmes de Relance aient été mis en œuvre quelques mois trop tôt, et qu'un autre type d'activité doive s'effectuer avant que le gouvernement provincial ne soit prêt à accorder une attention sérieuse aux investissements souhaités par les groupes.

Lorsque ces autres activités auront été mises en œuvre, les groupes d'animation sociale pourront peut-être se dégager des stades intermédiaires, où ils semblent s'être embourbés, et attirer les types d'investissements qu'ils jugent nécessaires [21].

Conseillés par les animateurs sociaux de Relance Nouvelle-Écosse, les résidents de Yarmouth ont sollicité l'aide du gouvernement en vue d'une amélioration du logement. Ils avaient, bien entendu, des fonds à leur disposition, mais, en tant qu'individus défavorisés, se voyaient gênés par un manque d'information. «Dès 1969, dans le cadre une réunion locale, plusieurs individus se sont plaints de n'avoir aucune possibilité d'acquérir leurs propres maisons, à cause de leurs revenus peu élevés. Ils étaient persuadés qu'ils n'étaient pas admissibles aux prêts [30].» Un travailleur social réunit ces individus et fixa une rencontre avec des représentants de la Commission du logement; par la suite, quinze d'entre eux purent se construire des logements.

L'organisme local de Yarmouth semble n'avoir fait aucune autre demande de subventions jusqu'à ce que, vers la fin du programme, il ait sollicité des

¹ Après la publication de ce rapport, alors que le programme était à mi-chemin, une subvention annuelle de \$6,000 fut accordée par le ministère du Bien-Être social, pour aider à la création d'un atelier à l'intention des arriérés mentaux, et d'une maison de convalescence d'une capacité de cinquante lits fut construite à Souris.

fonds pour satisfaire à ses propres exigences de travail (les fonds alloués à ce titre provenaient jusqu'alors de la Société de relance). Jusqu'à maintenant, l'organisme n'a pu réussir à obtenir de telles subventions. Une fois de plus, nous ignorons dans quelle mesure l'initiative provenait des individus défavorisés.

Relance Nouveau-Brunswick a remarquablement réussi à aider les résidents des localités visées par ses programmes à obtenir des subventions. Cet état de choses peut résulter des différences dans les objectifs, de la plus grande participation des spécialistes et de la disponibilité actuelle des subventions dans le cadre des Initiatives Locales et de Perspectives Jeunesse.

Le but final de Relance Nouveau-Brunswick n'est pas de créer des groupes autonomes, ou de faciliter la participation du citoyen, en tant qu'individu, mais de fournir des voies d'accès aux ressources. Les Centres d'information représentent une ressource sur le plan de l'information, en sensibilisant les citoyens aux services et programmes disponibles. Les subventions gouvernementales représentent une ressource financière, et le personnel aide les citoyens à les obtenir et en profiter, notamment à concevoir des projets et à faire des demandes de fonds, et surveille l'exécution des programmes. Selon un article de journal déjà cité, la petite localité de Saint-Paul a obtenu une subvention de \$90,000 pour financer des programmes de travaux d'hiver. «La clef du succès», selon M. Arsenault, «est d'avoir une personne qualifiée pour promouvoir les projets [38].» Cette affirmation renferme peut-être les connaissances les plus importantes qu'ont acquises les sociétés de relance, sur la façon d'obtenir des subventions. Il n'y a là sans doute rien de neuf, mais il reste que l'acquis doit être accepté. Les individus qui ont le plus besoin d'aide, et pour lesquels de nombreux programmes gouvernementaux ont été conçus, sont en général ceux qui ne reçoivent pas cette aide, parce qu'ils en ignorent l'existence et que, de toute façon, ils manquent d'aptitudes pour concevoir des projets acceptables, formuler des demandes de fonds et réaliser leurs programmes.

G. STRATÉGIE

La théorie de l'animation sociale suppose, selon les directeurs des programmes d'animation sociale de Nouvelle-Écosse, qu'il «existe suffisamment de qualités de chef au sein de toutes les localités, quel que soit leur rang social, pour permettre d'élaborer des programmes d'auto-assistance efficaces» [30].

L'expérience des sociétés de relance confirme-t-elle cette hypothèse, sanctionnant du même coup la théorie de l'animation sociale comme moyen de résoudre les problèmes des défavorisés?

On a constaté la présence de qualités de chef dans toutes les localités. Or ces qualités étaient-elles suffisantes pour permettre l'exécution de programmes d'auto-assistance efficaces?

Des programmes d'auto-assistance furent élaborés, et certains d'entre eux se sont révélés efficaces. Cependant dans quelle mesure provenaient-ils de l'initiative locale?

Relance Île-du-Prince-Édouard, à l'instar de Relance Nouvelle-Écosse, a opté pour une stratégie «de la base au sommet», elle suggère, par l'intermédiaire de l'appréciateur de la recherche, qu'une stratégie «du sommet à la base» aurait pu se révéler plus efficace, du moins en ce qui concerne l'expansion économique:

... les responsables du programme ont décidé pour aller plus vite, et aussi par goût personnel, d'adopter la méthode «de la base au sommet» en ce qui concerne le progrès socio-économique. On a fait remarquer que le procédé inverse aurait pu, dans certaines circonstances, donner de meilleurs résultats. Puisque les sociétés de relance avaient pour mandat de ne travailler qu'avec les ressources humaines, et qu'il n'existait aucun moyen officiel de provoquer des changements dans les méthodes et attributions du gouvernement, la méthode «de la base au sommet» constituait sans doute une bonne stratégie pour effectuer des changements chez les individus, les collectivités et, éventuellement, au gouvernement. Cependant, une telle méthode ne pouvait obtenir qu'un succès relatif, puisque les possibilités d'utiliser de nouvelles attitudes et de nouvelles connaissances étaient inexistantes. Une méthode plus réaliste consisterait à exploiter les ressources humaines tout en engageant des capitaux et en exploitant les ressources naturelles. Cette méthode permettrait d'aller du sommet à la base, sans imposer de changements et sans chercher à adapter les individus à des changements qui précèdent leur propre progrès [21].

Sans aller jusqu'à dire qu'une méthode «du sommet à la base» aurait pu donner de meilleurs résultats, les directeurs de programmes de Relance Nouvelle-Écosse admettent que:

Résoudre les problèmes des défavorisés n'implique pas seulement des mesures unilatérales ou bilatérales; les divers organismes qui régissent les ressources et, dans une grande mesure, contrôlent le rythme même du changement par exemple technocrates, représentants des secteurs économique et commercial, doivent également contribuer à ces efforts [30].

Relance Nouveau-Brunswick, par l'intermédiaire de son chef des programmes, affirme avec moins de ménagements:

Certaines améliorations proviennent d'une participation accrue des citoyens à l'action sociale; cependant, la plupart s'effectuent grâce à la contribution des organismes fédéraux, provinciaux, municipaux, etc., et nécessitent l'apport, non seulement de personnel, mais également de fonds [52].

Néanmoins, Relance Nouveau-Brunswick, dont le caractère général des interventions a été conçu en vue de provoquer le changement des structures, considère essentielle la participation du citoyen puisque «les traits de personnalité des populations prennent racine dans les structures de leur environnement et, en retour, influent énormément sur les efforts pour modifier ces structures [43]». Les éléments qui constituent les interventions de Relance Nouveau-Brunswick sont, par conséquent, négociés avec les populations

concernées, qui peuvent s'y opposer ou en suggérer d'autres grâce à des voies de communication bien établies [45].

Relance Alberta a défini l'animation sociale comme «la participation significative du peuple aux activités de sa vie quotidienne» [2], mais les animateurs sociaux ont exercé leur action dans le cadre d'un programme dont l'élément essentiel était «une suite d'expériences de formation menant à l'acquisition des aptitudes sociales et professionnelles essentielles» [6], ce qui implique une adaptation aux valeurs de la société blanche. Peut-être les concepteurs de programmes avaient-ils raison de juger une telle adaptation nécessaire, mais les chercheurs, eux, se sont interrogés sur les possibilités de réussite d'un programme où les concepteurs détermineraient les besoins en fonction de leurs propres perceptions. Une étude effectuée alors que le programme était encore en voie de réalisation a mené à la conclusion que les besoins perçus par les concepteurs de programmes ne correspondaient pas à ceux des participants, du moins en ce qui concerne les aptitudes sociales. L'étude conclut:

... le concepteur de programmes doit déterminer les besoins de la population en fonction de la manière dont la population les perçoit elle-même, surtout dans le domaine des relations sociales. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie qu'il deviendra possible d'exécuter un programme avec quelque chance de réussite [23].

La durée de Relance Alberta fut trop brève pour permettre d'appliquer concrètement les résultats de cette étude. Jusqu'à maintenant, en fait, aucune des sociétés de relance ayant exécuté des programmes d'animation sociale n'a pu appliquer concrètement ses connaissances et vérifier davantage ses théories. Toutes ont protesté contre l'absence de réalisme de la période d'exploitation qui leur était allouée.

Nous espérons... que les concepteurs et exécutants des programmes contre la pauvreté (même s'ils ne saisissent pas les arguments plus subtils de la méthodologie de la recherche) admettront le fait qu'une bonne appréciation d'un programme, convenablement mis en œuvre, nécessite plus qu'une perspective d'exploitation de deux, trois ou même cinq ans. Bien qu'il soit avantageux, au point de vue politique, de promettre ou de laisser entendre des solutions rapides aux problèmes très anciens d'inégalité sociale, la complexité du problème total, et même de ses plus infimes parties, doit forcément entrer en ligne de compte [13].

On a recommandé d'utiliser les résultats de ce programme, tels que décrits, en vue d'une plus vaste action sociale. On obtiendrait ce résultat grâce à un commanditaire, qui financerait à la fois les travaux du groupe toujours en fonction et ceux d'un organisme d'élaboration des programmes, et communiquerait avec ceux-ci selon des propositions ou des plans d'action bien définis. Ces plans engloberaient des dispositions en vue de l'aide d'un spécialiste en animation sociale et les ressources nécessaires à la recherche, en ce qui touche les divers aspects de l'étude et de l'appréciation du programme proposé. Le financement d'une pareille initiative (animation permanente), qu'on pourrait qualifier de troisième étape d'un projet embryonnaire, proviendrait de minis-

tères ou d'organismes particuliers du gouvernement, intéressés au problème de la participation des citoyens ou à la façon d'assurer une meilleure répartition des services [30].

L'objectif de Relance Canada a été de mener... des recherches et des programmes d'animation sociale; bien que certains progrès aient été effectués, les problèmes semblent beaucoup trop complexes pour être résolus dans la période relativement brève allouée aux programmes de Relance. C'est pourquoi, si nous voulons trouver des solutions efficaces à ces problèmes, il s'avère impérieux que la recherche se poursuive au-delà du mandat actuel de Relance Canada [17].

La Société de relance du Nouveau-Brunswick, qui s'est engagée très tôt dans la planification de l'évolution sociale, se trouve en meilleure posture pour vérifier ses théories sur le progrès socio-économique. L'élaboration des programmes tient compte de la mise en œuvre des interventions, de l'appréciation de leur succès ou de leur échec, et des modifications apportées aux théories, produisant ainsi la formulation de théories d'une qualité toujours croissante et introduisant de nouvelles hypothèses.

Et qui profitera de ces théories améliorées sur le progrès socio-économique? Les concepteurs de politiques et les planificateurs, évidemment.

Et qui seront-ils? Relance Nouveau-Brunswick se révèle en faveur de la mise sur pied d'organismes de planification régionale à caractère permanent, qu'elle juge essentiels à la saine planification et à l'application appropriée des politiques. Elle met l'accent sur le caractère permanent de ces organismes.

C'est le caractère permanent de l'organisme de planification qui permettra de trouver une solution d'ensemble aux problèmes de la société rurale. Un groupe d'étude permanent, formé de socio-anthropologues et de planificateurs, ayant pour mandat d'établir un système décentralisé d'indicateurs sociaux et de coordonner les recherches multidisciplinaires effectuées dans la région, serait en excellente position pour instaurer un procédé d'information en retour avec les autorités fédérales et provinciales, de façon à minimiser le gaspillage des ressources humaines et à augmenter au maximum la qualité de la vie au sein de la région [44].

Bibliographie

1. Adams, Robert. *DACUM approach to curriculum, learning, and evaluation in occupational training*. Yarmouth (Nouvelle-Écosse): Nova Scotia NewStart Inc. Mars 1972.
2. Alberta NewStart Inc. *Annual report 1969*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Juillet 1970.
3. Alberta NewStart Inc. *1968 annual review*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Sans date.
4. Alberta NewStart Inc. *A proposal for experimental pilot training projects in the Lac La Biche area of Northeastern Alberta during 1968*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Sans date.
5. Alberta NewStart Inc. *Lac La Biche programs—1969*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. 1969.
6. Alberta NewStart Inc. *1969 plan of operations*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Sans date.
7. Alberta NewStart Inc. *Position paper*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. 1969.
8. Alberta NewStart Inc. *1969 review and 1970 plan of operations*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Sans date.
9. Allain, Leopold. Exposé soumis lors du colloque sur l'animation sociale, Ottawa. Juin 1971.
10. Asshelton-Smith, Marilyn I. *Janvier school lunch program*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Juin 1971.
11. Aumack, Lewis. *An application of community typology to social science research*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Octobre 1970.
12. Aumack, Lewis. *Poverty research in field settings: issues, methods, tears, and accountability*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Septembre 1971.
13. Aumack, Lewis. *Poverty research in field settings: methods, issues, foul-ups, and social ethics*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Novembre 1971.
14. Aumack, Lewis. *Research evaluations of Alberta NewStart programs and operations*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Avril 1972.
15. Bentley, Robert T. *A sociographic comparison of two neighbourhoods*. Yarmouth (Nouvelle-Écosse): Nova Scotia NewStart Inc. Novembre 1971.
16. Boucher, Louis A. Jr. *Poverty warriors*. University of Texas Press, Auston et Landon, 1970.

17. Bowman, Austin L. *A proposal for future research in human resource development*. Montague (Île-du-Prince-Édouard): Prince Edward Island NewStart Inc. Mai 1970.
18. Caverhill, Wilma O. et Frances I. McKay. *A review of NewStart research in Alberta, Nova Scotia, and New Brunswick*. Ottawa: ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, Direction de l'éducation. Novembre 1971.
19. Centre de soutien technique. Direction des études sociales et humaines. *Position paper*. Ottawa: Direction des études sociales et humaines, ministère de l'Expansion économique régionale. Septembre 1969.
20. Conger, D. S. *History of the Canada NewStart Program*. Ottawa: ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Septembre 1967.
21. Connor, Thomas R. *Evaluation of a community development project in two towns of Prince Edward Island, Canada*. Montague (Île-du-Prince-Édouard): Prince Edward Island NewStart Inc. Septembre 1970.
22. Eberts, P. R. *A theoretical perspective toward an action-oriented model of community change and development*. Exposé soumis lors de l'atelier sur Relance Nouveau-Brunswick, Ottawa. Novembre 1971.
23. Handley, Bruce. *A comparative study of perceptions of selected social behaviour using the Krushal-Shepard multi-dimensions scaling technique*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Octobre 1971.
24. Handley, Bruce et Marilyn I. Asshelton-Smith. *The Lac La Biche native sit-in*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Octobre 1970.
25. Hill, Heather. *History of NewStart*. Ottawa: ministère de l'Expansion économique régionale. Juillet 1970.
26. Jackson, David and Associates Ltd. *Economic opportunities survey—Yarmouth, County, Nova Scotia—for Nova Scotia NewStart Inc*. Toronto: David Jackson and Associates Ltd. Mars 1969.
27. Kikino Educational and Development Association. *A draft proposal to the government of Alberta*. Kikino (Alberta): Kikino Educational and Development Association. Sans date.
28. Manitoba NewStart Inc. *Plan of operations, 1971-72*. Le Pas (Manitoba): Manitoba NewStart Inc. Sans date.
29. Mial, Dorothy et H. Curtis. *Community development*.
30. Newell, H. E. et L. R. Denton. *From the bottom up: a strategy to facilitate participation of low income groups in solving their problems of disadvantage*. Yarmouth (Nouvelle-Écosse): Nova Scotia NewStart Inc. Décembre 1971.
31. Nova Scotia NewStart Inc. *Citizen participation in social development*. Yarmouth (Nouvelle-Écosse): Nova Scotia NewStart Inc. Brochure sans date.
32. Nova Scotia NewStart Inc. *Coordinated experimental training plan—1968*. Yarmouth (Nouvelle-Écosse): Nova Scotia NewStart Inc. Décembre 1967.
33. Nova Scotia NewStart Inc. *Experimental plan for human resource development—1969*. Yarmouth (Nouvelle-Écosse): Nova Scotia NewStart Inc. Sans date.
34. Prince Edward Island NewStart Inc. *Annual report—1969-70*. Montague (Île-du-Prince-Édouard): Prince Edward Island NewStart Inc. Mars 1970.
35. Prince Edward Island NewStart Inc. *Project and research description—community service centres*. Montague (Île-du-Prince-Édouard): Prince Edward Island NewStart Inc. Mars 1969.
36. Rancier, Gordon J. *Perceptions of the impact of Alberta NewStart Inc. on Kikino Metis Colony*. Lac La Biche (Alberta): Alberta NewStart Inc. Juin 1971.
37. Richard, Louis J. et Bruce W. McKee. *Community service centres in rural settings: a description and evaluation*. Montague (Île-du-Prince-Édouard): Prince Edward Island NewStart Inc. Août 1971.

38. Ross, Edith. *St. Paul is changed village with project*. Moncton (Nouveau-Brunswick): The Moncton Times. Le 4 novembre 1972.
39. Saskatchewan NewStart Inc. *First annual report—proposed program—1968*. Prince-Albert (Saskatchewan): Saskatchewan NewStart Inc. 1968.
40. Saskatchewan NewStart Inc. *Plan of operations and budget, January 1969 to March 1969*. Prince-Albert (Saskatchewan): Saskatchewan NewStart Inc. Décembre 1968.
41. Saunders, J. *New Brunswick NewStart projects department—October 1-December 31, 1970*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Janvier 1971.
42. Sismondo, Sergio et coll. *An assessment of the impact of NewStart interventions on the economic development and quality of life of the village of Kent County*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Septembre 1972.
43. Sismondo, Sergio. *Notes toward a psychology for regional planning and development*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Juin 1972.
44. Sismondo, Sergio. *Rural development: policy implications derived from the New Brunswick NewStart research framework*. Un exposé soumis lors de l'atelier sur Relance Nouveau-Brunswick, parrainé par le ministère de l'Expansion économique régionale, Ottawa. Les 4 et 5 novembre 1971.
45. Sismondo, Sergio. *Some considerations regarding the New Brunswick NewStart action-research program* (édition révisée). Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick. Novembre 1971.
46. Sloan, E. P. *The Canada NewStart Program*. Un exposé soumis lors de la 8^e conférence canadienne annuelle sur la recherche en éducation, Ottawa. Mars 1970.
47. Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. *Operating plan and budget—1971-1972*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Sans date.
48. Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. *Operating plan and budget—1972-1973*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Février 1972.
49. Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. *Presentation to the province of New Brunswick*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Juin 1972.
50. Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. *Quarterly report: July 1-September 30, 1971*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Octobre 1971.
51. Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. *Quarterly report of progress: October 1-December 31, 1971*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Janvier 1972.
52. Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. *Quarterly report: July 1-September 20, 1972*. Richibouctou (Nouveau-Brunswick): Société de relance du Nouveau-Brunswick Inc. Octobre 1972.
53. Suchman, Edward A. *Evaluative Research*, 1967.
54. Tracey, E. A. *A humanistic psychological conceptualization of NewStart*. Ottawa: Direction des études sociales et humaines, ministère de l'Expansion économique régionale. Septembre 1969.
55. Weissman, Harold. *Community council and community control*. University of Pittsburg Press, 1970.

